VOIAG
DEUT

RELATION
DU
VOYAGE
DE
L'ISLE D'EUTOPIE.

A DELFT,

Chez HENRY VAN RHIN Marchand Libraire & Imprimeur.

M. DCC. XI.

LETTRE

De l'Auteur de cette Relation à un Ami.

MONSIEUR,

Il paroît assez par vôtre Lettre que ma Relation du Voyage de l'Isle d'Eutopie ne vous a pas déplû ; l'intention que j'ai eû en vous la communiquant a été de vous édifier, en vous faisant connoître avec quelle pureté ces Peuples éloignez pratiquent les preceptes de l'Evangile, & comment ils s'acquitent des devoirs indispensables de la Religion. Vous croyez que cela sera utile au Public ; & moy je suis persuadé du contraire. On aura beau dire que ces Peuples bons Catholiques vivent de telle maniere, les choses iront toûjours leur train ; & malgré tout ce qu'on pourra dire de leur pieté, dont je suis le Témoin ocu-

laire, les Catholiques de nos climats vivront toûjours comme ils ont fait ; & ma Relation ſera comme une tymbale qui battra l'air ſans rien effectuer. Vous voulez cependant que je vous envoye cette Relation par écrit ; je ne ſçaurois rien refuſer à un bon Amy ; je vous l'envoiroi donc, en luy diſant ce que dit Horace à ſon Livre : Allez, courez, volez ; mais ſouvenez-vous quand vous ſervirez d'enveloppes au poivre & à l'encens, que vous gémirez & regretterez mon Cabinet où vous étiez à l'abri de la ſatyre & du mépris : je lui ſouhaite un meilleur ſort ; & ſi vous m'en croyez, vous ne la communiquerez qu'à des gens pieux & ſages, qui la liront avec plaiſir & avec édification. Je ſuis,

MONSIEUR,

Vôtre très-humble & obéïſſant Serviteur, E. R. V. F. L.

RELATION
DU
VOYAGE
DE
L'EUTOPIE.

CHAPITRE PREMIER.

ON dit, & l'on a toûjours dit, que l'Italie étoit le Paradis Terreſtre des hommes, où on ne manquoit de rien pour la commodité de la vie ; où l'air qu'on y reſpire contribuë beaucoup à la ſanté des corps, auſſi-bien que l'abondance des biens de la terre, qui toûjours fertile produit plus qu'il ne faut pour entretenir & nourrir ſes Habitans. On peut lire dans les Auteurs qui en ont fait la deſcription, les grands avantages que

les Peuples en retirent : je me contente de dire que c'eſt le plus agreable pays qu'on puiſſe habiter. Mais ſi nous comparons l'Eutopie avec elle, je croi qu'elle ne lui cede en rien : Elle eſt ſituée dans l'Amerique, un peu plus bas que la Guinée, où il y a encore quelques Iſles inconnuës, & dont on fera bien-toſt mention dans la carte. Cette Iſle approche du Tropique du Capricorne, où l'on reſſent beaucoup plus de chaleur que de froid ; mais les vapeurs d'un grand nombre de rivieres, dont elle eſt entrecoupée, modere tellement ces chaleurs qu'elles n'incommodent pas l'été, & ſervent beaucoup pour moderer les rigueurs de l'hyver. Tout y croît en abondance. Là vous verrez des foreſts de grenadiers, qui divertiſſent la vûë par l'éclat ébloüiſſant de leurs fleurs, & qui flâtent le goût par la douceur de leurs fruits. Dans un autre endroit on aperçoit des oliviers plantez au niveau, utiles pour la promenade & pour la vie des hommes : les vignes ſervent d'ornemens

aux côteaux, recréent la vûë par la pourpre de leurs raiſins, & rempliſſent les muids de leur liqueur : des vergers chargez de fruits dans l'automne, ne ſervent pas peu à la commodité de la vie : les pâturages preſque toûjours verds engraiſſent les troupeaux, qui ſervent de nourriture aux Habitans de cette Iſle. Quoyque les Foreſts ne ſoient pas en grand nombre, cependant elles fourniſſent aſſez de bois, & pour les bâtimens, & pour chaſſer le peu de froid qu'on y reſſent l'hyver. On ne voit point chez les Particuliers de ruches de mouches à miel ; les arbres creux où elles ſe retirent en découlent en ſi grande abondance, qu'il ſuplée au ſucre qui eſt aſſez rare dans cette Iſle. Enfin pour ne point faire une deſcription ennuyeuſe & laſſante, il ſuffit de dire, que s'il eût plû au ſouverain Maître de l'Univers de placer le Paradis Terreſtre dans cette Iſle, elle en auroit eû tous les agrémens & les avantages. Comme j'ai ſouvent parcouru toute ſon étenduë, ſa longueur,

& ſa largeur, elle peut avoir trente lieuës de long, & quinze de large : elle n'a aucun port facile à aborder, & ce fut un effet de la Providence que j'y arrivai, après avoir éte près de cinq jours le joüet des flots, appuyé ſur le bout d'un mats dont je me ſaiſis. Après un rude naufrage, je me trouvai enfin à ſes côtes ; & ſentant le ſable du bout des pieds, je quitai ce mats ; & marchant, quoyque foiblement dans les eaux qui n'étoient pas bien profondes, je montai le rivage fatigué du chemin & affoibli par la faim, je me repoſai un peu de tems ſur l'herbe, & je m'endormis. Dans le tems de mon ſommeil, un Berger qui paiſſoit ſes moutons auprès de ce lieu me vint réveiller ; & me voyant dans l'état pitoyable où j'étois, crût faire une action de charité me conduiſant dans ſa chaumiere, & en me donnant quelque ſoulagement pour me conſerver la vie, qui étoit preſque ſur le bout des lévres : il fit faire du feu, & m'ayant donné d'autres habits pendant que les miens ſé-

cheroient, je revins un peu à moi-même après avoir pris un boüillon & des œufs frais ; il ménageoit ma ſanté, comme les Medecins ménagent celles de leurs malades ; quelques verres de vin pris avec beaucoup de ménagement, & les nourritures les plus faciles à digerer me remirent peu à peu, & enfin je me vis en état d'aller plus avant dans l'Iſle d'Eutopie. Le Berger eut la bonté de me conduire chez ſon Curé ; c'étoit un venerable vieillard à cheveux blancs, mais encore vigoureux pour ſon âge ; rien de plus affable que lui, rien de plus charitable : on ne voyoit pas dans ſa chambre ſes meubles magnifiques & ſomptueux, ces hautes-lices éclatantes, ces cabinets & ces bureaux de la nouvelle invention, qui ſont plûtoſt des marques de la ſuperbe du Paſteur, que de ſa pieté & de ſon zele pour le ſalut des ames. Je ne remarquai dans ſa chambre que des eſtampes qui repreſentoient au naturel la Paſſion du Sauveur, & les Myſteres de la Religion qu'il avoit toûjours de-

vant ſes yeux, & plus encore dans le cœur : ſon lit étoit un eſpece de tombeau fort ſimple ; mais au bout de ſon bâtiment, il y avoit une grande ſalle deſtinée pour les pauvres de ſa Paroiſſe qu'il recevoit chez, lui lorſqu'ils étoient malades, avec une bonté paternelle, & leur donnoit tous les ſecours dont ils avoient beſoin durant leur maladie. Quoyque le Village fût aſſez grand, je m'étonnois comme il pouvoit ſubvenir aux neceſſitez de ces pauvres malades ; je voulois m'éclaircir là-deſſus ; mais voyant le beſoin que j'avois de prendre quelque nourriture pour ſoûtenir mon eſtomach encore foible, il me prévint : Je voi bien (me dit-il) que vous examinez avec curioſité mon petit appartement, ſans penſer que dans l'état où vous êtes, il vous faut prendre quelque boüillon pour vous fortifier après de ſi longues fatigues ; il fait mettre la table, un bon conſommé me remit en vigueur & en état de prendre des nourritures plus fortes. Le Paſteur prit ſon repas fruga-

lement; & s'il passa un peu son ordinaire, ce ne fut qu'un effet de sa charité qui le porta à me bien recevoir. Après le repas, il me conduisit dans la chambre de ses malades : Voilà (me dit-il en soûriant) mes hautes-lices, mes cabinets d'Allemagne, mes lits magnifiques : pour nous autres Curez de l'Eutopie, nous estimons plus la moindre action de charité que tous les meubles les plus précieux. L'Apôtre S. Paul disoit autrefois que tous ceux qu'il avoit converti étoient autant de pierres précieuses qui devoient composer sa couronne dans le Ciel ; de même ces malades que nous recevons chez nous, & dont nous avons un soin tout particulier, feront toute nôtre gloire après le tombeau. Nôtre entretien auroit duré plus long-tems, si la visite de son Evêque ne nous eût interrompu ; après une conference de trois heures, pendant lesquelles je reposai un peu, ce bon Pasteur me presenta à ce venerable Prelat, qui m'embrassa avec une charité de Pere, & m'emmena avec lui

dans la ville de Macarie, ſon Siege Epiſcopal, où j'ai vécu près de dix ans: & pendant ce tems je donnai toute mon application, non pas à connoître à fond le gouvernement politique que j'ai ſouvent admiré, & qui a été un ſujet de mes reflexions, mais à m'éclaircir entierement du gouvernement Eccleſiaſtique, qui m'a paru ſi bien reglé, que je ſouhaiterois de tout mon cœur que la Religion des Catholiques toute ſainte, toute auguſte, toute venerable, fût obſervée dans l'Europe, comme elle eſt pratiquée dans l'Eutopie.

CHAPITRE II.

Où on décrit plus en particulier l'Iſle d'Eutopie, ſes Villes & ſes Fleuves.

MAcarie eſt une Ville ſituée au centre de cette Iſle, où demeurent les Senateurs qui reglent & gou-

vernent cette petite République ; & où reſide ordinairement l'Evêque qui conduit avec une charité paternelle ſon troupeau, & regle avec beaucoup de prudence & de ſageſſe ce qui regarde l'Egliſe. Cette Ville eſt ſituée dans une vallée riche & abondante ; elle eſt ſpatieuſe & renferme un grand nombre d'Habitans : il eſt vrai que les bâtimens n'y ſont pas bien magnifiques, mais les maiſons étant toutes bâties en droite ligne & uniformes, ne laiſſent pas de donner de l'agrément à la vûë. Je ne ſçai ſi c'eſt leur pieté ou l'amour de la croix qui a contribué à la bâtir de la maniere qu'elle eſt : il eſt conſtant que toutes les ruës ſont une figure de la croix, & repreſentent par leur diſpoſition l'inſtrument de nôtre ſalut : il y a une grande ruë tirée au niveau, qui commençant à un bout de la Ville, continuë juſqu'à l'autre extrêmité : plus de cinquante autres petites fort droites la traverſent en pluſieurs endroits, leſquelles ſont encore coupées par d'autres ruës ſur le même modele :

de ſorte que de quelque endroit qu'on conſidere l'étenduë de la Ville, on la voit partagée en croix. Il y a du côté de l'Orient une autre Ville à l'extremité de l'Iſle bâtie de même, que les Habitans appellent Euſepole, où il y a un Evêque ſuffragant de celui de Macarie. Du côté de l'Occident, il y a une autre Ville qu'on nomme Theotime, qui a auſſi ſon Evêque ſoûmis à celui de la Capitale de l'Iſle : il y a quantité de rivieres, dont il ſeroit inutile de parler. Les deux plus conſiderables ſont celles qui partagent cette Iſle en une eſpece de croix : la principale qui coule d'un bout à l'autre de l'Iſle s'appelle la Commode : l'autre un peu moins conſiderable, qui traverſe ſa largeur ſe nomme la Paiſible, à cauſe que le courant de ſes eaux n'eſt pas ſi rapide que celui de l'autre riviere. Quoy qu'il n'y ait que trois Villes conſiderables, il y a cependant des Bourgades qui pourroient bien paſſer pour Villes. Les Villages ſont à trois quarts de lieuë les uns des autres ; & comme le pays eſt

fort fertile & abondant, on a été obligé de les multiplier autant qu'on a pû, pour ne point laiſſer aucune terre en friche, comme il y en avoit beaucoup dans le commencement de l'habitation de cette Iſle; ce qui fait que tout y eſt cultivé preſentement, & l'Iſle fort peuplée. Si c'étoit l'endroit de vous parler de l'origine de ce peuple, je pourrois en dire quelque choſe; mais puis-je mieux faire que d'en parler preſentement? J'ai à décrire le reglement Eccleſiaſtique de l'Eutopie que je me ſuis proposé ſeul dans cette Relation; il eſt neceſſaire après avoir décrit en general le pays, de dire l'origine de ce peuple: il y a quelque choſe de merveilleux dans l'accroiſſement de cette nation; c'eſt un peuple qui a commencé par ſoixante perſonnes; & comme le peuple Juif deſcendoit d'un ſeul Abraham, les Eutopiens deſcendent tous d'un ſeul homme. Un pere de famille ayant dix enfans mariez qui avoient chacun leur famille, tout bon marchand qu'il étoit en France, &

dans une Ville fort peuplée, ayant eu des pertes conſiderables, pour ne point ſouffrir la confuſion dans ſa patrie, exhorta ſes enfans, qui avoient eu part à ſa diſgrace, à chercher une meilleure fortune dans les Indes : il s'embarqua, comme les plus anciens du Pays me l'ont dit, avec quelques Miſſionnaires, parmi leſquels il y avoit un Evêque & toute ſa famille, qui faiſoit environ ſoixante perſonnes. Mais par un malheur imprévû, lorſqu'ils étoient près des Indes, leur vaiſſeau fut emporté par la violence d'une tempête ſur les côtes d'Eutopie : ils échaperent tous heureuſement, c'étoit l'été ; ils trouverent à l'entrée de cette Iſle tant de fruits & de ſi bon goût, qu'ils reprirent leurs forces en ſe raſſaſiant de ces mets délicieux. Le bled qu'ils avoient dans leur Vaiſſeau, n'étoit que moüillé par les eaux de la Mer : on le retira dans l'état où il étoit ; on le fit ſecher, & on le conſerva pour ſemer à l'automne. Quelques proviſions de vivres & de biſcuits qu'ils avoient encore ſans être

endommagez par les flots de la Mer, & qu'on ſauva aſſez en bon état du naufrage, leur ſervirent de nourriture avec ce qu'ils pûrent trouver de fruits de garde dans l'Eutopie, juſqu'à la recolte des Bleds de l'année ſuivante. Ils avancerent plus avant dans l'Iſle, & le Pere de famille trouva à propos de s'y établir : les Miſſionnaires n'ayant plus de Vaiſſeau pour aller au lieu où ils étoient envoyez, demeurerent avec toute cette grande famille ; & jetterent les fondemens de cette Egliſe qui eſt aujourd'hui ſi bien reglée & ſi augmentée, en deux cens cinquante ans qu'on compte maintenant dans cette Iſle plus de quarante mille Habitans ; mais leur ſort n'eſt point égal, quoi qu'ils ſoient tous originaires d'une même famille, & qu'ils ſoient établis dans un bon Pays, il faut y travailler pour vivre commodément : il y a des vieillards, des malades & des enfans orphelins, qu'on aſſiſte avec un tendreſſe paternelle, comme nous verrons dans la ſuite de cette Relation. Mais comme

je n'ai entrepris de la faire, que pour donner une idée du gouvernement de l'Egliſe, telle qu'elle eſt aujourd'hui dans l'Eutopie ; je commencerai par l'éducation des jeunes enfans que l'on deſtine au miniſtere des Autels.

CHAPITRE III.

De l'éducation des jeunes Clercs.

COmme c'eſt une choſe de la derniere conſequence de bien élever les enfans que l'on deſtine pour le ſervice de l'Egliſe ; tous les Curez des Paroiſſes, exceptez ceux de la Campagne, font de leur maiſon Paſtorale une eſpece de petits Seminaires, où l'on reçoit les jeunes gens à l'âge de vingt ans, après avoir fait leur Philoſophie. Le nombre eſt fixé à dix, qui rendent ſervice à la Paroiſſe, & auſquels on enſeigne la Theologie juſqu'à vingt-cinq ans. Ces Clercs joints avec quatre Prêtres au plus, vivent en commun chez

le Paſteur : ceux qui ont quelque bien payent une penſion modique pour quelques années ; & les pauvres ſont entretenus aux dépens de la Communauté : leur emploi eſt d'étudier, d'enſeigner les principes de la Religion aux enfans, & de chanter aux offices de l'Egliſe aux jours deſtinez. Comme le chant de l'Egliſe n'eſt qu'une choſe acceſſoire à la Religion, qui eſt tres-utile pour élever les ames des fideles à Dieu, & pour y exciter tantôt des ſentimens de charité & d'amour de Dieu ; tantôt pour faire naître en nos cœurs un regret ſenſible de nos pechez : on ne choiſit pour ce noble emploi que les plus vertueux, ſans conſiderer ni les groſſes voix ni les foibles ; les bonnes mœurs & la vertu de ces jeunes Clercs les font recevoir pour les premiers Chantres : Un des Prêtres preſide à la verité au chœur, quand on fait l'Office ; mais on a crû que c'étoit une choſe bien au deſſous de leur caractere, que de les attacher à un emploi, dont les jeunes Clercs peuvent s'acquiter, pen-

dant que les Prêtres ſont occupez à travailler au ſalut des ames. L'étude, le chant & la priere font toute leur occupation durant cinq ans; & enſuite ceux qu'on voit diſpoſez pour le miniſtere de l'Egliſe, paſſent dans le Seminaire de l'Evêque encore pour autant d'années. Outre l'étude qui eſt leur principale occupation, ils paſſent ce tems à catechiſer & inſtruire les jeunes enfans dans les Paroiſſes où on les envoye. On ne les ordonne Prêtres qu'à trente ans, & l'on ne ſe contente pas d'un peu d'exterieur, mêlé ſouvent d'hypocriſie, ni de l'ergo de l'école, pour les admettre à un miniſtere qui fait trembler les Anges. Il faut une vertu ſolide & éprouvée durant dix ans pour monter à un degré ſi ſublime, & qui ſemble être élevé au deſſus des forces humaines. Cet âge eſt un tems où l'on reſſent un plus rude combat de la part des paſſions; & auquel chaque Clerc en particulier peut examiner ſi le Ciel l'a favoriſé du don de la continence, pour ne point s'engager dans une

une occaſion preſqu'inévitable de tomber dans le précipice. Combien en voyons-nous ailleurs qui, dépourvûs des biens de fortune, & n'étant plus en état d'aprendre un métier pour ſubſiſter, s'engagent aveuglément dans ce Miniſtere ſi ſacré, ſans oſer declarer à leurs Directeurs la paſſion qui les agite, & qui eſt ſi opoſée à la ſainteté de l'emploi redoutable qu'ils entreprennent. Cela n'arrive pas dans l'Eutopie, on a pourvû à cet inconvenient terrible ; comme on a un ſoin tout particulier des Paroiſſes de la Campagne, on y met auſſi de bons ſujets ; on prend ſouvent de ces Clercs, qui ont été nourris & élevez dans l'Egliſe, pour aller ſervir ces Paroiſſes par leur chant & par une école qu'ils tiennent avec beaucoup d'aſſiduité : lorſque par leur propre aveu, ils ſe ſentent un panchant pour le mariage, on ne les eſtime pas moins, & on leur donne dans le Village où ils ſont envoyez, une penſion raiſonnable ſans caſuel ; car on ne ſçait ce que c'eſt que caſuel dans cet Iſle, comme

nous dirons dans la ſuite. Leur école & la penſion de deux cens livres qu'on leur donne, ſuffit pour ſubſiſter honnêtement. Quoique Dieu ne les ait point apelé à une plus haute dignité, ils ſont contens de leur ſort ; & ſe ſauvent dans leur état mediocre, qui paſſe dans cette Iſle pour un milieu entre l'état Eccleſiaſtique & celui de Laïque : cela fait que les Clercs qui n'ont pas de bien d'ailleurs, choiſiſſent cet état médiocre plûtôt que de s'engager témerairement dans le Sacerdoce ſi oppoſé à leurs inclinations interieures, préferant le ſalut de leurs ames à un honneur & à un intereſt qui ne dure qu'autant que la vie. Ces Clercs Laïques, que l'on apelle dans certaines Provinces *(Magiſter)* ſont fort honorez dans l'Eutopie : ils ſont tous bons Philoſophes & bons Theologiens, capables de faire beaucoup de bien dans une Paroiſſe, & par l'exemple de leur vie quoique mariez, & par leur chant qui édifie, & par leur capacité à bien inſtruire la jeuneſſe. Il eſt vrai que ce nom de

Magiſter a je ne ſçai quoi de bas dans l'Europe ; mais il n'en eſt pas de même dans cette Iſle, où ils ſont ſouvent plus utiles que les Prêtres(qui ſe ſont engagez aveuglément dans un ſi ſaint Miniſtere, contre la volonté de Dieu, & contre les reproches de leurs conſciences) que l'on voit, helas ! trop ſouvent être le ſcandale & l'oprobre de l'Egliſe par leur vie peu reglée. Il me parut cependant, lors que je fis reflexion ſur cette coûtume de n'admettre au Sacerdoce que les Clercs âgez de trente ans, que c'étoit trop attendre ; & voici l'objection que je me faiſois. La vie eſt courte (me diſois-je à moi-même) on a beſoin dans l'Egliſe de bons ſujets, qui feroient d'autant plus de fruits, qu'ils travailleroient plus long-tems : vingt-cinq ans ſuffiroient (ce me ſemble) pour être en état d'entrer dans ce ſacré Miniſtere. J'étois tout occupé de cette penſée, lorſqu'un Ami que je rencontrai, m'ayant vû rêveur, m'en demanda la cauſe : je la lui dis ſincerement, & voici comme il me parla. La

vie eſt courte, il eſt vrai ; mais doit-on meſurer un Miniſtere ſi redoutable par la durée de la vie ? Helas ! nous ne comptons pas dans cette Iſle les années qu'un Prêtre employe à rendre ſervice à l'Egliſe ; mais nous comptons & peſons le zele, la charité & le deſintereſſement, avec lequel il rend ce ſervice. Souvent un miniſtre du Seigneur fera plus de fruits en deux ans, & convertira plus d'ames, qu'un autre ne feroit en cinquante ans : d'ailleurs le bien que feroit un Prêtre depuis vingt-cinq ans juſqu'à trente, eſt-il à comparer aux malheurs qui peuvent arriver & qui arrivent quelquefois, en élevant un jeune homme tout plein de ſes paſſions, & ſans experience, à une dignité qui fait trembler ? Lorſque Saül étoit agité de ſon démon qui le rendoit furieux ; David avec ſa harpe calmoit ſes fureurs : & c'eſt ce que nous pretendons faire en employant nos jeunes Clercs à chanter les divins Cantiques que S. Auguſtin appelle *Cantica fidelia.* Cantiques qui font germer les

ſemences de la Foi dans le cœur des Fideles ; Cantiques qui chaſſent le démon, lorſqu'on en eſt agité ; Cantiques enfin qui inſpirent des ſentimens de pieté & de dévotion. Quoi ! un jeune homme ſortant de l'école encore tout plein de l'amour de ſoi-même & enflé de ſa vaine ſcience, ſera élevé à la dignité la plus ſainte & la plus venerable ; on le verra tenir la place de Dieu ſans avoir la ſcience des Saints qui eſt bien differente de celle de l'école ? Nous ne ſommes pas dans ces ſentimens ; je veux bien qu'il s'en trouve parmi un nombre quelques-uns, que le bon naturel & la grace du Seigneur rendent ſages avant le tems ; mais une hirondelle ne fait pas le printemps, & nous ne devons rien changer de nos regles & de nos maximes ſur ce ſujet : Vous ſerez bien plus ſurpris, quand je vous dirai que dans l'Eutopie, on ne permet pas à aucun Prêtre de confeſſer avant quarante ans ; mais nous reſervons cette matiere à un autre chapitre. Convaincu par

de ſi fortes raiſons, je fis à cet ami une inſtance qui me paroiſſoit aſſez probable: Comment voulez-vous, lui dis-je, que des parens, qui ſe ſont ſouvent épuiſez pour avancer un jeune homme, puiſſent payer une penſion ſi long-tems dans une Communauté, cela épuiſeroit les familles, & chacun criroit & s'éleveroit contre une loi ſi ſevere? Vous allez trop vîte, me dit-il: ne ſçavez-vous pas & ne l'avez-vous pas apris de nos habitans, que ceux qui ont un peu de bien ne la payent que deux ans; & enſuite vivent aux dépens des Communautez, ſoit dans celles des Paſteurs, ou dans celles des Evêques? Jamais les Curez n'ont plus de dix Clercs avec eux & quatre Prêtres zelez. L'on a trouvé le moyen d'établir un fond pour leur ſubſiſtance; mais comme le moyen, dont on s'eſt ſervi, demande une grande diſcuſſion, permettez que nous en faſſions un Chapitre particulier.

CHAPITRE IV.

Où l'on marque les fonds établis pour la subsistance des Communautez.

COmme nos Peres avoient bien de la pieté, ils avoient fait de grandes fondations & pendant leur vie, & après leur mort. Cette multiplicité d'offices particuliers accabloient tellement les Prêtres & les Ecclesiastiques, qu'ils ne pouvoient s'acquiter de leurs obligations, qu'en chantant avec précipitation, & d'une maniere indigne de la Majesté de Dieu. Les Laïques en étoient scandalisez, & les Prêtres même convaincus de la maniere sainte avec laquelle on doit chanter les loüanges du Seigneur, avoüoient sincerement qu'il valoit mieux retrancher tout ce qui étoit au de-là des Offices ordinaires, qui se chantoient avec édification des peuples, & beaucoup de

profit ſpirituel des Miniſtres qui s'en acquitoient en conſcience & avec modeſtie & gravité. Outre cela on remarquoit le plus ſouvent que ces fondations acquitées les Feſtes & Dimanches, ne laiſſoient preſque pas de tems aux Paſteurs pour inſtruire les Peuples que Dieu leur avoit confiez, & dont ils devoient rendre compte devant ſon Tribunal redoutable après la mort. Touchez de toutes ces raiſons, on tint un Concile dans l'Eutopie fort celebre, où tous les gens ſçavans & vertueux ſe trouverent. Après avoir imploré les graces du S. Eſprit par une Meſſe ſolemnelle qu'on chanta dans la Cathedrale de la ville de Macarie, & que l'on en fut venu aux avis, on ordonna à la pluralité des ſuffrages, qu'on ne feroit dorénavant que l'office ordinaire de l'Egliſe, & que les revenus des fondations étant mis en maſſe, ſerviroient pour fonder les Communautez des Paroiſſes. On donnoit quatre cens livres aux Prêtres ; deux cens livres aux Clercs, huit cens livres aux Curez. De

ſorte que dans une Paroiſſe, il faloit trouver quatre mille quatre cens livres pour entretenir la Communauté du Paſteur qui avoit dix Clercs & quatre Prêtres qui rendoient ſervice, ſoit en chantant l'Office, ſoit en adminiſtrant les Sacremens, ou en inſtruiſant les Paroiſſiens. Si les fondations ne ſuffiſoient pas, on y ſuplêoit par une taxe volontaire qui étoit peu de choſe ; car afin de ne point charger trop les Paroiſſiens, on avoit réüni par ce même reglement les petites Paroiſſes aux grandes, en dédomageant, durant la vie ſeulement, les Curez qui avoient des Paroiſſes de petites étenduë ; de ſorte que toutes les Paroiſſes étant fort grandes & bien peuplées, les plus riches ne payoient, pour ſuppléer à ce qui manquoit à la maſſe des fondations, que quarante ſols par an. Les Habitans de cette Iſle m'ont avoüé bonnement, qu'il leur coûtoit beaucoup davantage, quand ils étoient obligez de payer un caſuel exorbitant. Je paye quarante ſols tous les ans (me diſoit un ami il

n'y a pas long-tems) en dix ans ce ſont deux piſtoles ; moyennant quoi je ſuis exempt de tout ce qu'on appelle caſuel dans l'Europe. O Ciel ! qui a inventé ce mot ? Quoy ! il faut que les Miniſtres de Jeſus-Chriſt venerables & par leur caractere & par les emplois ſacrez qu'ils exercent, ſoient reduits à trouver leur ſubſiſtance parmi les morts ? Où en ſommes-nous ? Cette penſée ſeule a paru ſi indigne de ces dignes Miniſtres, qu'elle a obligé les habitans d'Eutopie à faire un fond plus que ſuffiſant pour entretenir ces Communautez compoſées, comme j'ai dit, de quinze perſonnes toutes zelées pour la maiſon du Seigneur. Les habitans de cette Iſle n'ont point eu de peine à ſe ſoumettre à un reglement ſi ſage & ſi judicieux : car ſi on regarde le temporel, il y a beaucoup à gagner : ſuppoſé qu'un Habitant des plus riches paye en dix ans environ vingt livres ; il ne faut qu'un mort en ſa famille pour le compenſer au double de ce qu'il a payé tous les ans ; mais ſi nous conſiderons

le ſpirituel, qui eſt la ſeule choſe qu'on doit peſer dans la Religion, combien d'avantage en retire-t'on ? Rien ne ſe vend dans l'Egliſe, & tout ſe fait d'une maniere deſintereſſée & digne de la grandeur du Souverain Eſtre, qui ne regarde qu'avec horreur ces ames baſſes & mercenaires, qui ne le ſervent que par intereſt. On fait tout gratis dans l'Egliſe : Les Meſſes ſe diſent par devotion ; on adminiſtre les Sacremens ſans ſalaire ; on y enterre les morts ſans aucune vûë d'un gain indigne d'un Prêtre ; la Paroiſſe même fournit les cierges dans les ſepultures. On n'y voit pas ces combats de Bedeaux, qui enlevent & dérobent (pour ainſi dire) les cires, pour deffendre les intereſts de leurs Maîtres, lorſqu'à peine on a dit les dernieres prieres pour le repos des ames pour leſquelles on prie. On n'y fait point parade d'un grand nombre de flambeaux, quatre cierges à l'Autel, & autour du corps du deffunt, ſuffiſent pour la pompe funebre, qui eſt (comme dit S. Auguſtin) plû-

toſt la conſolation des vivans, que le ſoulagement des morts. On met toute ſa confiance dans le ſacrifice qu'on y offre, dans les prieres des Fideles qui aſſiſtent aux funerailles, & dans le chant des ſaints Prêtres qui en font la ceremonie ſans intereſt. Pour moi j'avouë que j'étois édifié lorſque j'entendois chanter une Meſſe des Morts avec tant de modeſtie & de devotion, qui paroiſſoit ſur le viſage de ceux qui la chantoient : au lieu que j'étois quelquefois ſcandalisé dans l'Europe, quand je voyois les faces de ces Prêtres mercenaires (pardonnez-moi ce terme) qui font retentir leurs groſſes voix dans le Chœur, qui ſont à la verité entenduës des hommes, mais qui ne vont pas ſouvent juſqu'aux oreilles de Dieu, parceque leur bouche chante ſans la participation du cœur; & cet encens de prieres, comme de mauvaiſe odeur, n'eſt pas porté par les Anges juſqu'au Trône de Dieu. Il n'eſt pas beſoin parmi ces peuples d'Eutopie de faire des billets de mort ; chacun court aux fu-

nerailles lorſqu'on ſçait que quelque Paroiſſien eſt allé paroître devant Dieu ; tout le monde s'intereſſe & court au ſacrifice & aux prieres que l'Egliſe fait pour le repos de l'ame de celui qui a paſsé des miſeres de cette vie à une plus heureuſe : & pour ne point interrompre le commerce des Marchands, & détourner les Artiſans de leur travail ordinaire, j'ai remarqué une bonne coûtume de cette Iſle, on fait ces ſortes de ceremonies toûjours de grand matin ou ſur le ſoir, afin que tous les Paroiſſiens, & ceux qui ont la devotion de prier pour les morts, puiſſent s'y trouver ; & que toute l'Egliſe aſſemblée puiſſe faire une ſainte violence à la miſericorde du Seigneur, pour avancer le repos bienheureux de celui pour qui on adreſſe ſes prieres. Nous avons une eſpece de tableau de cette devotion pour la priere des morts dans les confeſſions de S. Auguſtin. Quand les habitans d'Oſtie eurent appris la mort de ſainte Monique, quoiqu'étrangere à leur égard, ils prirent un ſoin

particulier de ſes funerailles : ils s'aſſemblerent & vinrent en foule pour les celebrer avec pieté ; on n'y parle point de caſuel ny d'intereſt : la charité ſeule leur fait faire cette ceremonie, ſans que ſaint Auguſtin s'en ſoit mêlé. Voilà de la maniere que tout ſe fait dans l'Egliſe d'Eutopie ; ſans intereſt : il eſt vrai, & il le faut avoüer, que ce n'a pas été ſans peine qu'on a établi un fond ſuffiſant pour les Communautez des Prêtres, en mettant en maſſe toutes les fondations. Les parens des Fondateurs ont un peu crié d'abord ; mais entre les raiſons qu'on a déja aportées, on leur a fait voir que ces ſortes de fondations étoient oposées à un article de nôtre Religion, qui eſt la communion des Saints. Tous les Sacrifices (leur a-t-on dit) toutes les prieres, les jeûnes, & les autres œuvres de charité qui ſe font dans l'Egliſe entrent dans ſon treſor ſpirituel ; & c'eſt à Dieu ſeul d'en appliquer le merite, ſelon les regles inviolables de ſa Juſtice. Ainſi ne dites pas : Voilà un Service que l'on dit pour l'a-

me de mon pere, ou pour un tel de mes parens: ce Sacrifice eſt un bien ſpirituel & public auquel vos parens auront part, ſi Dieu le veut ainſi, & s'ils en ont beſoin. D'ailleurs pour les perſuader davantage, on les prît par l'endroit qui les tenoit plus au cœur, en leur montrant clairement que les ames de leurs peres profiteroient davantage des prieres & des ſacrifices qui ſeroient tous appliquez en general, que ſi on acquitoit leur fondation en particulier. Voulez-vous (leur dit-on) que de vôtre fondation il n'y ait que l'ame de celui qui l'a faite qui en retire tout le merite? Supposé que cela ſe faſſe ſelon les ordres immuables du Seigneur, on vous prouvera encore que l'ame du Fondateur y perdroit beaucoup. Pour un Sacrifice que l'on offre deux ou trois fois l'an, auquel il auroit ſeul part, il ſeroit privé des merites d'un nombre infini de Sacrifices qui ſe font tous les jours dans l'Egliſe, & qui entrent dans la communion des Saints, auſquels tous les Fideles ont part. Balançant ainſi le profit

ſpirituel des ames de leurs peres, & voyant plus d'avantage de l'autre côté; ces fondations, par un conſentement unanime de toute l'Egliſe d'Eutopie, furent miſes en fond pour la ſubſiſtance des Prêtres de chaque Paroiſſe, ſans autres obligations que d'offrir à Dieu les ſacrifices & les prieres ordinaires pour tous les Fideles en general. J'ai fait une longue digreſſion qui ſembleroit être hors de ſa place, puiſqu'il ne s'agiſſoit, ſelon le titre de ce chapitre, que des fonds qu'il a falu trouver pour la ſubſiſtance des communautez des Paroiſſes: mais il étoit naturel, & c'étoit une ſuite neceſſaire, en rapportant de quelle maniere on a établi ces fonds, de dire que tout ſe faiſoit gratuitement dans l'Egliſe d'Eutopie; qu'on n'y parloit point de caſuel, ni de fondations, ni de retribution pour la ſepulture des morts, ni d'aucun intereſt pour l'adminiſtration des Sacremens. Mais auparavant de finir ce chapitre, il faut que je raporte une choſe particuliere, & qu'on auroit peine à croire. Un des

Senateurs de l'Egliſe, qu'on appelle ordinairement Marguilliers dans l'Europe, m'a aſſuré (& c'étoit un homme de probité) qu'à la fin de l'année les quatre mille quatre cens livres pour la ſubſiſtance des Prêtres étant payées, il reſtoit encore de la maſſe des fonds, & de ce qu'on levoit ſur les Paroiſſiens, qui étoit peu de choſe pour chaque particulier, plus de deux mille livres pour aſſiſter les pauvres; ce qui n'eſt pas difficile à croire, ayant eû la précaution de faire les Paroiſſes très-grandes, afin que la ſomme qu'on devoit repartir ſur tous les Paroiſſiens, fut moins grande & moins à charge: ce fondement établi vous pouvez conjecturer, ou pour mieux dire être convaincus, avec quel deſintereſſement tout ſe fait dans l'Egliſe d'Eutopie.

CHAPITRE V.

Du chant de l'Egliſe, des perſonnes qui y ſont employées, & des jours deſtinez pour cette divine occupation.

LEs peuples d'Eutopie étant perſuadez que le chant de l'Egliſe ne contribuë pas peu à exciter & entretenir dans les cœurs des Fideles le feu ſacré de l'amour de Dieu; & ayant lû dans les confeſſions de Saint Auguſtin quels mouvemens de pieté il forma dans ſon ame agitée des troubles des paſſions, ont un ſoin tout particulier de faire en ſorte que les Miniſtres de Jeſus-Chriſt s'acquitent de ce noble emploi avec toute la modeſtie & toute la décence qu'on doit apporter à une action ſi ſublime, ſi relevée, & qui approche de ſi près l'occupation toute ſainte des Anges & des Bienheureux. Les Pſeaumes (dit S. Chryſoſtome) ſont comme une divine trompette qui anime au

combat les Fideles, qui les réjoüit dans leurs tribulations, qui les conſole dans leurs peines, & qui les enleve juſqu'au Ciel, & les unit aux chœurs celeſtes qui chantent éternellement les loüanges du Seigneur : comme ces peuples connoiſſent la foibleſſe de l'homme, dont l'eſprit ne peut pas toûjours être attaché à Dieu, ſans qu'il ne ſe gliſſe quelque relâchement, ils ont retranché & abregé par l'autorité de leurs Evêques aſſemblez l'Office de l'Egliſe ; mais ils ont compensé ce retranchement par une occupation toute ſpirituelle. Les Matines qu'on y chante les Dimanches & les Feſtes ne contiennent jamais plus d'un Nocturne, & c'eſt comme un délaſſement de l'eſprit après une meditation ſerieuſe. Le Prêtre qui doit preſider à ce chant, accompagné des autres Miniſtres, étant entré dans l'Egliſe, & après avoir adoré le Sacrement de nos Autels, lit tout haut dans un lieu élevé un ſujet de meditation ſur le Myſtere dont on celebre la Feſte, ou ſur l'Evangile du jour, ou ſur quelqu'autre

matiere de pieté. Après avoir par une meditation d'une demi heure échauffé & ranimé (pour ainsi dire) l'amour de Dieu dans leurs cœurs, tout pleins de ce feu sacré, ils chantent ces divins Cantiques, & donnent tant de devotion & de pieté, que je peux avoüer, que je n'ai jamais senti tant de desir de me donner entierement au Seigneur, que lorsque j'entendois les Pseaumes d'un si saint Roi chantez avec tant de zele & de ferveur. Les Matines & Laudes ne durent jamais qu'une heure, dont la meditation qui les precede est comme une sainte preparation pour mieux s'acquiter de cet emploi tout divin. Mais que cette heure est bien employée ! Qu'elle attire de benedictions du Ciel ! Que ce chant touche d'ames ! Quand j'entendois chanter ces saints Ministres du Seigneur, je m'imaginois être déja par avance dans le Ciel. Helas ! (disois-je en moi-même) chante-t-on ces divins Cantiques dans l'Europe d'une maniere si touchante? y est-on embrasé de l'amour de

Dieu, comme on eſt dans l'Eutopie, quand on les entend chanter ? Se ſent-on plus porté vers Dieu, en entendant cette divine tempeſte qui nous excite à combattre avec un courage invincible pour les intereſts de Jeſus-Chriſt ? En verité bien loin d'être édifié du chant de l'Egliſe dans l'Europe, il fait ſouvent pitié : on ſe precipite, & l'on voudroit avoir fini lorſqu'on le commence, ſans conſiderer qu'on fait ſur la terre ce que font les Bienheureux dans le Ciel, & que par nôtre chant plein de zele nous attirons ſur nous & ſur nos freres ſes benedictions, ſes graces & ſes faveurs : & en effet je conſidere le chant de l'Egliſe comme un ſaint apprentiſſage de l'exercice ſacré, & de l'occupation toute divine qui doit occuper les ames Bienheureuſes durant l'éternité. Comme les choſes les plus ſaintes tombent peu à peu, lorſqu'elles ſont trop communes, non point par leur nature qui eſt toûjours la même, mais par la foibleſſe de l'homme, on a eû un ſoin tout particulier de bien ménager les jours

de dévotion & du chant de l'Egliſe. On chante dans les Cathedrales l'Office comme dans l'Europe ; mais comme nous dirons dans la ſuite les Chanoines ſont tous venerables vieillards qui ont blanchi dans le miniſtere de l'Egliſe; & qui comme les cygnes chantent avec d'autant plus de mélodie & d'édification qu'ils approchent du tombeau. Dans les Paroiſſes, comme il y a beaucoup d'autres ſoins qui occupent les Prêtres, il n'y en a jamais qu'un ſeul qui preſide au chant où les dix Clercs aſſiſtent avec la derniere aſſiduité : on y chante les Matines & Veſpres les Dimanches & Feſtes ſeulement ; les jours de travail on ſe contente de faire les prieres du matin à une heure qui precede le travail ; & enſuite on chante Prime tous les jours pour attirer ſur les Paroiſſiens les ſecours dont ils ont beſoin pour le bien ſpirituel & temporel de leurs familles ; & comme cela dure peu, & que cela ſe fait de bonne heure, preſque tous les Paroiſſiens y aſſiſtent & enſuite s'en vont à leur travail ordi-

naire : ceux qui ont la devotion d'entendre la Meſſe, entendent celle du Prêtre qui monte à l'Autel enſuite de Prime ; la journée étant finie on chante Complies, & enſuite on fait la priere du ſoir & chacun ſe retire chez ſoi : mais de quelle maniere s'en retournent-ils ? avec une modeſtie d'Anges, tout pleins de l'eſprit de Dieu : on acheve la journée, & auparavant le repos chaque pere de famille donne la benediction à ſes enfans, comme un autre Tobie, & prie le Seigneur de les conſerver dans l'innocence durant le cours de la nuit ; cela fait, on repoſe tranquillement juſqu'au matin qui les appelle à ces mêmes devoirs de pieté : ainſi les jours, les mois & les années ſe paſſent dans les mêmes exercices de devotion, ſans interrompre, ou le negoce des Marchands, ou le travail des Artiſans. Dans les grandes Feſtes où l'Egliſe nous met devant les yeux, & rappelle en nôtre memoire quelque Myſtere qui eſt l'objet de nôtre foi, le chant ſe fait entendre avec plus de gra-

vité & d'édification, mais on n'en augmente pas l'Office : on fait renaître dans ces jours toute la ferveur de la pieté que demande une ſolemnité que l'Egliſe celebre avec plus de magnificence, non pas par les ornemens ſomptueux dont on ſe ſert dans ces jours, mais par le feu ſacré de l'amour de Dieu, qui ſemble ſe ranimer & s'augmenter, ſelon l'intention de l'Egliſe, par la meditation du Myſtere ou du Saint dont on celebre la Feſte. On ne voit pas dans l'Eutopie des chappes qui brillent par l'or & l'argent, pendant que les Miniſtres qui les portent n'ont ſouvent que des cœurs de plomb. Pour mettre quelque diſtinction des jours ordinaires d'avec ceux qu'on apelle ſolemnels, on voit tous les Prêtres & les Clercs revêtus d'aubes ſans chappes, que l'on ne porte que dans les proceſſions indiquées, lorſque la pluye pourroit gâter les ornemens de fin lin, dont les Miniſtres du Seigneur ſont revêtus, qui marquent par leur blancheur quelle doit être la pureté de leurs cœurs.

Ces

Ces chappes, dont on ſe ſert dans les tems pluvieux, ſont faites d'un bon drap ſans ornemens où il y a une eſpece de cocluchon qui couvre la teſte: mais bien loin de ſervir d'ornemens dans l'Egliſe; quand on eſt rentré un Bedeau les reſſerre dans le Veſtiaire, & chaque Miniſtre de l'Autel paroît avec ſon aube, ce qui m'a paru beaucoup plus majeſtueux & plus ſimple que ces chappes ſi magnifiques, qui ne ſervent aujourd'hui que pour une vaine pompe, contre l'uſage ancien qui a porté les premiers Fideles à s'en ſervir dans les tems fâcheux des orages, & qui ne ſervent de rien en nôtre ſiecle, où l'or dont elles ſont brodées eſt trop précieux pour l'expoſer à perdre ſon éclat hors des Egliſes dans un tems de pluye : Les bâtons d'argent ne ſont point en uſage dans l'Egliſe d'Eutopie; comme ceux qui preſidoient autrefois au chant portoient de petites baguettes, & alloient de côtez & d'autres pour avertir doucement & ſans bruit ceux qui détonnoient, ſans chappes & ſans

bâtons d'argent, on a apporté quelque remede à ce défaut ; le ſoin qu'on a eû de diſpoſer les Clercs au commencement, au milieu & à la fin du Chœur, toûjours attentifs au chant qui ſe fait avec beaucoup de modeſtie & d'un ton fort reglé, a fait que la marche des Chappiers dans le Chœur a paru inutile aux Eutopiens, perſuadez qu'ils ſont que ce n'eſt pas le faſte pompeux des ornemens qui attire & touche le cœur de Dieu, mais la devotion & la ferveur avec laquelle on chante ſes loüanges; & en effet tout doit être propre dans l'Egliſe, mais ſimple & ſans faſte, le chant n'étant agréable à Dieu comme un encens precieux qui s'éleve avec une bonne odeur juſqu'à ſon trône, que lorſqu'il ſort d'une bouche ſainte & d'un cœur animé de l'eſprit du Seigneur : ſans cela le chant accompagné de beaux ornemens n'eſt qu'un vent qui frappe l'air & ne va pas plus loin. Je faiſois reflexion il n'y a pas long-tems ſur la conduite de ces peuples & ſur les raiſons qu'ils ont euës de

retrancher près de la moitié de l'Office divin dans les Paroiſſes, ayant composé ce retranchement par des meditations ſerieuſes & ſpirituelles. Pourquoi (me diſois-je à moi-même) changer un ordre établi depuis ſi long-tems ? Nos Peres n'étoient-ils pas plus ſages que nous, ou le ſommes-nous plus qu'eux ? Ne devons-nous pas ſuivre leurs traces ? Ils étoient tous gens de bien & vertueux. Il eſt vrai, mais dans ces ſiecles heureux outre le long Office de l'Egliſe les Miniſtres du Seigneur s'appliquoient encore à la meditation de ſa Loy : ils en étoient tout penetrez ; & cet Office de l'Egliſe ſi long qu'il fût, n'étoit pour eux qu'un délaſſement de leurs ſerieuſes meditations ; mais aujourd'hui qu'on ne donne preſque rien à l'eſprit, & qu'on chante ces divins Cantiques ſouvent par une malheureuſe habitude, preſque ſans pieté & ſans devotion, les habitans d'Eutopie n'ont-ils pas bien fait de donner une partie à la meditation, & une partie au chant de l'Egliſe qui ſe

fait avec beaucoup plus d'édification, après (comme dit le Prophête) que le feu ſacré de l'amour de Dieu s'eſt échauffé dans le cœur ? On peut conſiderer en effet l'oraiſon mentale, & le chant qui eſt une priere vocale, comme un composé de corps & d'ame. L'Oraiſon de l'eſprit en eſt comme l'ame, & le chant comme le corps : & le moyen d'animer ce chant ſi divin de ſoy-même, ſi le cœur n'eſt échauffé auparavant par la priere de l'eſprit qui le doit preceder & l'accompagner autant qu'il dure ? Quel effet produit le chant ſans l'eſprit ? Que fait la lettre & les mots prononcez ſans en être touché dans le fond de l'ame ? On a crû dans cette Iſle qu'il y avoit une ſi grande neceſſité d'unir les ſens des paroles que l'eſprit comprend, & dont il eſt touché, avec ces mêmes paroles que la bouche prononce, qu'ils ont mieux aimé abreger l'Office que de le chanter ſans attention : Le plus ou le moins ne fait rien à l'égard de Dieu qui regarde les cœurs, & non pas la longueur de l'Of-

fice: On ne voit pas chez eux ces Chantres mercenaires qui n'entretiennent leurs groſſes voix que par l'yvrognerie & la débauche, dont les mœurs ſont ſi peu reglées qu'ils ne meriteroient pas d'avoir la derniere place parmi les Laïques : Bien loin de penetrer le ſens des Pſeaumes qu'ils chantent, à peine peuvent-ils prononcer avec gravité des paroles ſi ſaintes. Il vaudroit bien mieux n'entendre que ces foibles voix, mais animées de l'eſprit de Dieu, que d'entendre mugir (pour ainſi dire) ces gros Chantres, dont le tonnerre de la voix ſort plûtoſt de leur large poitrine, que de leurs cœurs rétreſſis à l'égard de Dieu dont ils chantent les loüanges avec ſi peu d'attention : comme ces peuples ſont juſtement perſuadez que ceux qui chantent plus haut dans l'Egliſe ne ſont pas toûjours ceux qui ſe font entendre du Ciel, ils ne choiſiſſent que les plus vertueux pour ce noble emploi, gens mortifiez & qui inſpirent de la devotion au moment qu'ils commencent un Pſeaume. Je ne ſçai

de quelle maniere s'eſt gliſsé dans l'Europe d'employer à un œuvre ſi ſainte & ſi venerable des gens qui, ayant à peine les premiers principes du Chriſtianiſme l'exercent groſſierement & d'une maniere baſſe, & cela à cauſe qu'ils ont une groſſe voix; mais le Seigneur des Armées qui demande le cœur & non pas la voix, ſe met-il en peine que ſes loüanges ſoient chantées dans ſon Egliſe par ſes enfans avec des voix de tonnerre, pourvû qu'ils les chantent avec un cœur droit & ſincere: cet abus ne regne pas dans l'Eutopie, où on ne choiſit que les plus honneſtes gens pour ces ſortes d'emplois; ſi leurs voix ne ſe font pas bien entendre des hommes, leurs cœurs crient bien haut dans le Ciel, & leurs ſoûpirs entrecoupez montent juſqu'au trône de Dieu, qui répand ſes benedictions & ſes graces ſur ceux qui chantent ſes loüanges avec un cœur contrit & humilié: Voilà en quel ſentiment ſont les peuples d'Eutopie à l'égard du chant de l'Egliſe: mais voyons com-

me ils paſſent les jours de Dimanches & Feſtes.

CHAPITRE VI.

De quelle maniere les Habitans de cette Iſle celebrent les Dimanches & les Feſtes.

DIeu ayant donné à l'homme ſix jours pour travailler, & s'étant reſervé le ſeptiéme, afin que les hommes qui le connoiſſent puſſent s'occuper durant ce ſaint Jour au culte du Seigneur, & le conſacrer tout entier à ſon ſervice : On a eu un ſoin tout particulier dans l'Eutopie de l'employer dans des œuvres ſaintes & conſacrées au ſouverain Etre. Lorſque je voyois ces Habitans occupez depuis le matin juſqu'au ſoir, ſoit dans l'Egliſe, ou dans leurs familles à des exercices pieux & qui inſpiroient de la dévotion, je beniſſois mon naufrage & rendois graces au Ciel de m'avoir fait aborder dans un

lieu tout consacré au Seigneur. Quelle difference ne vis-je pas alors entre ces peuples & ceux de l'Europe ? Les Eutopiens n'ont point d'autre Dieu que les habitans de l'Europe, ni d'autre Religion que la leur, pour ce qui regarde les Catholiques ; cependant il n'y a aucun rapport entr'eux : Les uns croyent avoir satisfait à leurs obligations quand ils ont entendu une basse-Messe les Dimanches & Festes ; le plus souvent sans modestie & sans attention à la grandeur du Mystere, auquel ils ont le bonheur d'assister. C'est assez pour eux, ils ont satisfait au precepte, sans faire reflexion sur le nom seul de Dimanche : ils passent le reste du jour en divertissemens, & peut-être en des actions criminelles, dans le tems même qu'ils doivent appaiser la colere de Dieu justement irrité. On appelle le Dimanche le jour du Seigneur ; ce n'est donc pas le jour de l'homme : il lui apartient tout entier ; & c'est un vol des plus criminels, lorsqu'on se sert de la moindre partie d'un Jour si sacré pour satisfaire ses

ſes paſſions dereglées. Plût au Ciel que nos Compatriotes de l'Europe euſſent vû auſſi-bien que moi comment les peuples d'Eutopie employent les jours conſacrez au Seigneur! qu'ils changeroient bien de ſentimens. Ces peuples éloignez ſont tellement perſuadez que ces ſaints Jours appartiennent au Dieu du Ciel, & non pas à eux, qu'ils n'oſent faire la moindre promenade pour délaſſer leurs eſprits fatiguez par les exercices de pieté auquel ils ont employé ce ſaint Jour. Leur tems eſt tellement partagé le Dimanche, qu'il ne leur en reſte qu'autant qu'il faut pour les beſoins naturels, & pour entretenir leurs familles des inſtructions que leur Paſteur leur a faites à la Meſſe & après les Vêpres du jour. Dès le matin ils aſſiſtent à la priere & à la meditation qu'on fait avant Matines, où ils joignent leur chant avec celui des Eccleſiaſtiques; enſuite ils entendent une baſſe-Meſſe, après laquelle on fait une inſtruction pour les Domeſtiques : les peres de famille y reſtent quelquefois, ſelon

qu'ils ſe trouvent diſpoſez ; mais ordinairement pour ne point ſe laſſer dans ces emplois continuels de dévotion, ils s'en retournent chez eux pour prendre quelque ſoulagement corporel. Après s'être délaſſez ils s'en vont à la Meſſe de Paroiſſe, qui ſe celebre avec toute la dévotion poſſible, & de la part du Paſteur, & du côté des Paroiſſiens : le Curé y fait ſon Prône, mais de quelle maniere ſe fait-il ? Il ne ſe ſert point d'une éloquence profane comme dans l'Europe, où les Prédicateurs ont pris le ſtyle du Bareau plûtoſt que celui de ſaint Paul, qui avoüoit bonnement qu'il ne prêchoit pas l'Evangile de Jeſus-Chriſt avec des termes perſuaſifs & avec une éloquence vaine & fade qui frappe les oreilles, mais qui ne va point juſqu'au cœur. Sans ſuivre l'ordre des Evangiles des jours, le Paſteur, à l'exemple des Peres de l'Egliſe, prend un Evangile entier, ou quelque Epître de S. Paul, ou quelque livre de l'Ancien Teſtament, le paraphraſe, & explique chaque verſet d'une maniere la plus

intelligible ; & après avoir expliqué un chapitre, il fait une morale courte à la verité, mais forte ſur ce qu'il vient d'expliquer, & finit ainſi ſon Prône : il ne quite jamais un Evangile, ou quelqu'autre livre qu'il a commencé, qu'il ne l'ait achevé ; chaque Paroiſſien a le livre en main que le Paſteur explique : il lit les verſets & en entend l'explication ; de ſorte qu'en peu d'années un Pere de famille ſçait fort bien une grande partie de l'Ecriture Sainte, & devient capable d'en donner des inſtructions à ſa famille. Je trouvois d'abord cette maniere de prêcher un peu extraordinaire, mais quand je m'aperçûs inſenſiblement du fruit, je ceſſai de m'en étonner : & en effet la Religion n'eſt établie que deſſus de certains faits; on a donc la derniere obligation de s'en éclaircir pour en avoir une plus grande veneration, & une idée plus haute & plus relevée. Le moyen de connoître ces faits dans l'Europe où on les rapporte par lambeaux, & dont on fait quelquefois des applications ou-

trées, & ſouvent contre le ſens de la lettre : il eſt bien plus naturel & plus utile de ſçavoir ces faits miraculeux, & de les entendre expliquer de ſuite. Souvent un ſeul fait expliqué ne fait point d'impreſſion ſur l'eſprit de l'Auditeur; au lieu que quand il entend un enchaînement de prodiges que le Seigneur a faits en faveur des Iſraëlites & des Chrétiens, ſon eſprit eſt tellement étonné, qu'il ne peut qu'il n'aye une veneration toute particuliere pour le Dieu qu'il adore & pour la Religion qu'il ſuit, & dont il obſerve les ſaintes maximes. Helas ! ſçait-on dans l'Europe la Religion de nos Peres ? On apprend les premiers principes dans le Catechiſme lorſqu'on eſt enfant ; mais à peine en reſte-t-il dans un âge avancé quelque ſouvenir dans l'eſprit ; & ce ſouvenir eſt ſi peu de choſe qu'il ſe diſſipe peu à peu ; de ſorte qu'à la fin on ne ſçait plus qu'en general & avec confuſion ces mêmes principes de la Religion. On évite cet inconvenient dans cette Iſle ; après ces Catechiſmes qui

ſont comme un abregé de la Religion, on a un ſoin tout particulier que les enfans n'en demeurent point là ; par le moyen des eſtampes qui leur plaiſent, on leur aprend l'hiſtoire de l'Ancien & du Nouveau Teſtament ; on leur fait remarquer ce qu'il y a de plus conſiderable dans chaque Image, & l'on fait tous ſes efforts pour imprimer dans ces jeunes eſprits la crainte & l'amour qu'ils doivent avoir pour le Tout-puiſſant, qui a fait tant de prodiges dans tous les ſiecles. Si l'eſtampe repreſente le châtiment d'un coupable, ou les vertus d'un homme de bien, on prend occaſion de leur inſpirer la haine du vice & l'amour de la vertu : ces enfans accompagnans leurs Peres à la Meſſe, & à la prédication du Paſteur les Dimanches & les Feſtes, ſe conſervent de plus en plus dans les principes d'une foi ferme & ſolide : ils entendent au Prône des choſes qu'ils ſçavent déja à demy, & ont moins de peine à comprendre ce qu'on dit à tous les Fideles plus âgez ; le ſecours des peres de famille ne ſert

pas peu à les bien inſtruire: le ſoir après la Meſſe & Vêpres ne croyez pas qu'on prenne aucun relâche ; ce ſaint Jour eſt tout entier conſacré au ſervice de Dieu & à de ſaintes occupations : après ſouper on lit ce que le Paſteur a expliqué, & les enfans ſe font un plaiſir de rapporter au pere de famille ce qu'ils ont retenu ; & ſi leur memoire leur a été un peu ingrate, le pere & la mere leur en font reſſouvenir, & rapportent en abregé les leçons de morale qu'on peut retirer de ce qu'on a expliqué ; ainſi il ne faut pas s'étonner ſi les Catholiques de cette Iſle vivent avec tant d'innocence & de vertu, tout pleins qu'ils ſont de la connoiſſance de la Loi du Seigneur qu'ils apprennent avec tant de ſoin & qu'ils meditent avec tant d'aſſiduité : s'il arrive quelque Feſte, pour ne point interrompre l'explication du livre de l'Ecriture ſainte qu'on a commencé, & que l'on continuë ces jours de Feſtes, on ne fait jamais le panegyrique du Saint dont on fait l'Office avec beaucoup de pieté ; on ſe contente

ſeulement de lire à haute voix pour l'édification des Fideles les principaux points de ſa vie, afin qu'ils en retirent quelques inſtructions pour la conduite & le reglement des bonnes mœurs ; & en effet à quoi ſervent le plus ſouvent ces éloges des Saints ? Peut-on en tant dire qu'ils meritent ? On a beau faire des applications outrées & les élever par une éloquence ſouvent peu chrétienne au-deſſus de Dieu même, on n'augmentera pas dans le Ciel le degré de leur beatitude, & les peuples n'en retireront pas grand profit : au lieu qu'en liſant un abregé de leur vie d'une maniere ſimple chacun y trouve ſelon ſon état quelque action à imiter : l'homme a ſes paſſions, & pour les ſurmonter il faut avoüer que l'exemple des Saints ſert beaucoup dans les panegyriques ; on entend une partie de leurs actions à la verité, mais la maniere de les raporter eſt ſi fardée & ſi poudrée (pour ainſi dire) qu'elle a beaucoup de raport à la teſte de ces vains Prédicateurs qui en font le recit. Quel-

le creance voulez-vous que les Auditeurs aient aux paroles d'un Predicateur, lorſqu'il fait l'éloge de la mortification d'un Saint avec une teſte blanche comme un cygne ? Il a jeûné ce Saint (dit-il); il s'eſt mortifié ; il paroiſſoit dans la vie comme un ſquelette animé, & comme un cadavre vivant affoibli par les jeûnes continuels : mais que ſervent les paroles ? Croira-t-on que vous êtes perſuadé de la verité que vous prêchez, lorſqu'on vous voit avec les habits d'Egliſe tout mondain ? Mais nous parlerons des Predicateurs dans un autre endroit ; il ſuffit de dire ici que les habitans d'Eutopie ont eû quelque raiſon de ſe contenter de lire les jours de Feſtes la vie en abregé des Saints, ſans en faire aucun éloge inutile. Je me ſuis un peu écarté de mon ſujet, revenons à la maniere de ces Peuples pour les jours conſacrez au ſervice du Seigneur : c'eſt un crime chez eux de paſſer la moindre partie de ces ſaints jours dans tout ce qui regarde les affaires temporelles ; un Marchand ne fait

jamais de compte avec ſes debiteurs. Un Notaire hormis les Teſtamens ne fait point d'actes publics : les boutiques des Barbiers ſont fermées lorſque les Egliſes ſont ouvertes : les gens d'étude même feroient ſcrupule de lire dans ce ſaint tems autre choſe que les Homelies des Saints Peres qui regardent la ſolemnité du jour. Vous pouvez concevoir de là quelle exactitude n'aportent point les Eutopiens à reprimer & à corriger la malheureuſe coûtume des Peuples d'Europe, qui reſervent ces ſaints Jours pour le jeu & la débauche. Je ſuis témoin oculaire du châtiment dont furent punis deux habitans d'Eutopie pour avoir été au cabaret un Dimanche, même après l'Office divin : étans convaincus du fait, & ne pouvant en diſconvenir, ils furent excommuniez deux mois, pendant lequel tems il ne leur fut pas permis de ſe trouver dans l'aſſemblée des Fideles ; ces malheureux furent tellement contrits, & cela fit un ſi bon effet qu'on n'a jamais oüy parler depuis, que

qui que ce ſoit ait commis la même faute : ce n'eſt pas que ces peuples ſoient tellement ennemis des petits divertiſſemens qu'ils ne ſe trouvent enſemble quelquefois, plûtoſt pour cimenter l'amitié & entretenir la charité entr'eux, que pour ſatisfaire une paſſion qu'on apelle yvrongnerie : mais ces petits divertiſſemens ne ſe font jamais les jours de Dimanches ou de Fêtes ; on les reſerve tout entiers à la pieté & aux devoirs indiſpenſables des Chrétiens ; quand ils le font, c'eſt dans des jours où l'homme peut ſe délaſſer de ſes peines & de ſes occupations ſerieuſes, & qu'il peut prendre quelques heures d'un jour que le Seigneur lui a donné pour vacquer à ſes affaires : mais où ſe font ces repas, eſt-ce au cabaret, ou dans les lieux encore plus dangereux ? Chaque famille à l'exemple de Tobie, traite ſes parens & ſes amis ; mais ces repas ſont des repas de charité ; tels que faiſoient autrefois les premiers Chrétiens ; chacun en ſort avec la même innocence qu'il y eſt allé, ſans

violer les regles de la ſobrieté, & ſans parler d'autre choſe que de ce qui regarde les bonnes mœurs, & de tout ce qui peut les rendre bons Chrétiens : il faut cependant avoüer (autrement ma Relation ne ſeroit pas ſincere) que les gens qui n'ont pas les commoditez chez eux pour recevoir leurs amis vont quelquefois au cabaret ; mais jamais les jours de pieté & de dévotion ; on leur a permis d'autant plus volontiers, qu'ils ont repreſenté qu'ils ſe comporteroient dans ces lieux publics avec autant de modeſtie & de prudence que s'ils étoient chez eux, & que ce n'étoit que le défaut des meubles neceſſaires qui leur faiſoit demander cette permiſſion : & en effet ils ſortent de ces lieux dangereux avec autant de moderation qu'un Bourgeois ſort de chez ſon ami qui lui a donné un repas. J'ai ſouvent admiré la bonté des mœurs des habitans d'Eutopie, & malgré mon aplication & les reflexions que j'ai faites, je ne pouvois en penetrer la cauſe, un hazard me la fit connoître ; j'entrai

un jour chez un Bourgeois de mes amis, où je vis cinq ou ſix enfans, j'embraſſai celui qui me ſembloit être ſon aîné ; je fus fort ſurpris quand il me dit que ces enfans n'étoient pas les ſiens, & que ceux que je voyois vivoient chez lui en échange d'un pareil nombre qu'il avoit donné à ce même ami pour mieux élever dans la crainte de Dieu : cette bizarerie & cet uſage d'élever les enfans hors de chez leurs parens me parût ſi étrange que je voulus m'en éclaircir ; & voici ce qu'il me dit de l'éducation des enfans dans l'Eutopie : cela paroîtra ſurprenant, mais il me convainquît par de ſi fortes raiſons, que je me laiſſai perſuader que cette coûtume avoit ſes utilitez. Quoique cette matiere ait quelque raport au bon reglement de l'Egliſe de ces Peuples, elle en eſt un peu éloignée : cependant je croi que cette digreſſion ne ſera point deſagreable au Lecteur, & qu'elle ſervira pour le délaſſer.

CHAPITRE VII.

De l'éducation des Enfans d'Eutopie.

NOus avions (me dit ce Bourgeois) une jeuneſſe peu reglée dans les premieres années de nôtre établiſſement dans cette Iſle ; & ſi ſon déreglement eût continué, à peine verrions-nous quelque marque du Chriſtianiſme, que vous voyez preſentement établi avec tant de pieté : on y donnoit tous ſes ſoins ; on enſeignoit aux jeunes gens les principes de la Religion avec aſſiduité ; on veilloit ſur leur conduite, & cela ſans pouvoir venir à bout de cette jeuneſſe incorrigible : on prévoyoit cependant les malheureuſes ſuites, & chacun étoit convaincu que ſi on laiſſoit croître le vice, il n'y auroit plus de remede, & que la Religion tomberoit peu à peu par le libertinage des enfans ; on fit pluſieurs aſſemblées pour remedier à ce mal naiſſant & pour en cher-

cher la cauſe, mais en vain. Après tant d'aſſemblées inutiles, un vieillard ſe leva & parla en cette maniere : Meſſieurs, je voi l'embarras où vous êtes, & où nous ſommes tous pour mieux regler la jeuneſſe qui commence à ſe corrompre dans cette Iſle ; depuis que nous nous aſſemblons je me ſuis apliqué à en connoître la cauſe, & voici ma penſée : il faudroit qu'à l'âge de cinq ou ſix ans les enfans fuſſent élevez ailleurs que chez leur pere, & que pour éviter de payer des penſions, qui pourroient être à charge aux familles, on fit des échanges de ces mêmes enfans ; tel qui en auroit trois les envoiroit chez un ami qui lui en donneroit autant à élever avec beaucoup de ſoin. A cette propoſition chacun éclata de rire, & le bon Vieillard auroit paſsé pour un viſionnaire & pour un cerveau démonté par le grand âge, s'il n'avoit apuyé ſa propoſition par des argumens ſi ſolides, que peu à peu on ſe laiſſa perſuader qu'il n'avoit point tout-à-fait tort. Voici ce qu'il dit dans une aſſemblée fort

celebre : ſi je n'avois à combattre que les ſentimens de la nature, qui a imprimé dans les peres un amour & une tendreſſe ſi violente pour les enfans, j'aurois gardé un ſilence éternel, & j'avouërois ſincerement que l'éloquence la plus ſublime n'aura jamais aſſez de force pour établir un reglement auquel je vous exhorte de travailler, afin qu'il réüſſiſſe pour le bien de nôtre jeuneſſe, & pour empêcher ſa corruption, qui pourroit éteindre en elle l'amour de Dieu qui eſt l'ame de nôtre Religion : Mais étant l'avocat de la raiſon & le deffenſeur de la verité que dois-je craindre ? Si je m'expoſe à paroître ridicule, ce ne ſera qu'à l'égard de ceux que l'amour paternel aveugle, & qui obſcurcit tellement les lumieres de la raiſon, qu'ils ne la peuvent écouter ſans s'élever d'abord contre ceux qui la protegent : Je ſuis pere comme vous, Meſſieurs, & je connois trop preſentement les fautes que j'ai faites dans l'éducation de mes enfans ; on les éleve dans la famille, & l'amour paternel qui ne

peut jamais se démentir, se faisant trop connoître à cette jeunesse produit des effets funestes : Les jeunes gens sont trop persuadez de l'amour indulgent des Peres, pour en craindre les châtimens lorsqu'ils commettent quelque faute, & c'est ce qui leur donne la liberté de se licencier. Outre cela la familiarité avec laquelle ils vivent chez leurs parens leur fait perdre peu à peu le respect, la crainte ensuite se dissipe ; & n'ayant plus de frein qui puisse les retenir dans leur devoir, en quel desordre ne se précipitent pas les jeunes gens ? Helie étoit un homme de bien, le Prêtre du Seigneur zelé pour maintenir ses Loix ; cependant la tendresse paternelle l'aveugla d'une telle maniere, que l'impunité de ces indignes enfans leur attira une fin malheureuse, & causa une mort funeste à ce pere trop indulgent, qui ne les avoit point châtié dans leurs déreglemens, d'où vient aujourd'hui que les enfans ont si peu (je ne dis pas de respect pour leurs parens) mais de soûmission à leurs ordres ?

dres ? D'où vient qu'ils les mépriſent ſouvent & qu'ils ne les regardent que comme des Etrangers ? en voici la raiſon : ils ſe ſont accoûtumez dès leurs tendres années à converſer avec eux, ils en ont été ſouvent careſſez, & par cette familiarité ils ont reconnu le foible de leurs parens, & ces impreſſions de jeuneſſe s'augmentant de jour en jour après la deſobéïſſance, le mépris ſe gliſſe inſenſiblement, & l'arbre étant devenu grand il eſt impoſſible de le redreſſer. Voilà la ſource malheureuſe de la corruption de nôtre jeuneſſe ; cependant on y peut remedier en tranſplantant ces jeunes plantes de bonne heure, qui changeront de nature étans dans une terre étrangere : les donnant à élever à un ami qui donneroit par échange les ſiens, on éviteroit tous les inconveniens qui peuvent arriver ; rien ne ſe paſſeroit qui tendît à la corruption des mœurs ; on ne ſouffriroit rien dans les enfans de cequ'un pere aveuglé de l'amour paternel pouroit excuſer ; ainſi les enfans toûjours dans

le devoir deviendroient honneſtes gens ; & lorſqu'ils ſeroient dans un âge où ils ſeroient capables de connoître le bien d'avec le mal, ils rentreroient chez leurs peres dans un état parfait ; alors ils ſçauroient ce qu'ils doivent à Dieu, à leurs parens & à leur patrie, & ſuivant les ſaintes regles qu'ils auroient ſuccées avec le lait, ils continueroient le cours de la vie dans une grande ſoûmiſſion aux ordres de ceux qui leur ont donné la vie, qu'ils employeroient utilement & d'une maniere qui feroit plaiſir aux peres. Retranchez donc, Meſſieurs, cette coûtume dangereuſe d'élever les enfans en la maiſon paternelle, & vous verrez les avantages que vous retirerez de vôtre Ordonnance, & qui paroîtront dans la ſuite des tems plus clairs que le jour ; mais ſur tout, que les enfans uniques qu'on éleve avec une tendreſſe criminelle, & dont nous voyons tous les jours des exemples funeſtes, dont les parens ſemblables aux ſinges les étouffent pour les trop embraſſer, ſoient éloignez dès

leur enfance de la maiſon de ceux qui leur ont donné la vie : ces peres contribuent beaucoup à les corrompre par cet amour naturel, qui n'étant point partagé ſemble ſe renfermer tout entier dans leur idole ; permettez-moi ce mot : ils font un Dieu de leur enfant, les fautes les plus criantes ne ſont que bagatelles ; ainſi que peut-on eſperer d'un enfant qu'on éleve ſi mal ? Quel progrès fera-t-il dans la vertu & dans les bonnes mœurs ? L'argent ne lui manque point pour ſatisfaire ſes paſſions ; toûjours dans les jeux, & dans une malheureuſe habitude de mal faire, quelle eſperance peut-on concevoir du reſte de ſa vie ? J'ai plus de ſoixante ans, mais je peux rendre ce témoignage, & mes Contemporains pourront vous le témoigner, que les plus débauchez de l'Eutopie, ſi bien reglée qu'elle ſoit, ont toûjours été ces enfans uniques, qui ayant été corrompus dès leur jeuneſſe par une trop grande indulgence de leurs peres, ſe ſont enfin laiſſez aller aux plus grands de-

ſordres qui cauſent le ſcandale de nôtre Egliſe, d'ailleurs ſi bien reglée & ſi ſainte. Voilà, Meſſieurs, ce que j'avois à dire touchant l'éducation des enfans, vous en ordonnerez ce qu'il vous plaira : Sur tout, je vous prie de faire attention que cela regarde d'aſſez près le bien de l'Egliſe & du Public, pour mieux peſer vos ſuffrages, & de ne les pas donner du bonnet & à veuë de clocher, mais de ſuivre la raiſon, l'experience, & les mouvemens de vôtre conſcience.

Toute l'Aſſemblée donnoit d'abord dans les ſentimens de ce venerable Vieillard, & ſans doute on auroit fait un decret abſolu touchant l'échange des enfans pour le bien de leur éducation, ſi un autre Vieillard venerable, & par ſes cheveux blancs, & encore davantage par ſa probité, ne s'étoit levé & oposé aux ſentimens de celui qui avoit parlé le premier ; & voici en abregé ſa harangue :

Je ſuis trop perſuadé, Meſſieurs, que les premieres impreſſions qu'on nous

donne d'une affaire s'effacent avec beaucoup de peine de l'eſprit humain ; le genie de l'homme eſt comme une table polie, les premiers caracteres qu'on y grave y demeurent, & quoique le burin y faſſe quelque changement, cependant on y voit toûjours quelque reſte de ce qu'on a voulu effacer : on a aporté tant de raiſons pour vous perſuader cet échange des enfans, que je doute fort de les pouvoir effacer de vôtre memoire ; mais pour avoir le malheur de parler le dernier, dois-je pour cela trahir le bien public, & ne point défendre l'amour paternel que l'on accuſe & que l'on condamne avec peu de juſtice ? Dois-je me taire, lorſqu'il s'agit d'un reglement qui regarde toute l'Eutopie ? Dois-je donner teſte baiſsée dans les ſentimens d'un particulier, quand il s'agit du bien Public ? Non, non, Meſſieurs, il faut tout balancer dans ces ſortes de reglemens, voir le fort & le foible, les utilitez & les deſavantages qui en pourront revenir ; & après cela on pourra ſtatuer & faire un

juſte decret. Quelles peines ne ſouffrent point les parens pour ſubvenir aux beſoins de leurs familles ? On les voit occupez jour & nuit, toûjours dans l'embarras ; & ce qui donne le mouvement à tous ſes ſoins, eſt ſans doute l'amour paternel qui les fait agir. Voulez-vous priver ces mêmes peres, toûjours occupez de leur travail, du ſoulagement & de la conſolation qu'ils trouvent dans le tems des repas avec leur petite famille qui leur fait plaiſir, & qui les délaſſent de l'accablement qu'une infinité d'affaires leur a cauſées? Ne m'avoüerez-vous pas, Meſſieurs, que l'éducation des enfans demande bien du ſoin, bien des veilles, & bien des peines ; comment voulez-vous qu'un pere étranger qui éleve les enfans d'un ami puiſſe & veüille ſe donner tant de ſoins pour des enfans qui ne le touchent que de bien loin ? Si un pere aveuglé de l'amour naturel fait bien des fautes dans l'éducation de ſes enfans, combien un étranger en fera-t-il par la negligence & par le peu d'attache qu'il aura pour

ces enfans qu'il éleve ? Il les regardera comme des enfans qui ne le touchent en aucune maniere, ſans ſouvent ſe mettre beaucoup en peine de leur conduite. S'il en faut venir à l'experience, n'en verrons-nous pas de ces enfans échangez auſſi mal inſtruits que les autres ? Balancez donc, Meſſieurs, les maux que peut produire l'amour aveugle d'un pere ; mais n'oubliez pas en même tems ceux que l'indifference d'un pere étranger peut produire : ce n'eſt pas la coûtume dans cette Iſle de donner des nourrices étrangeres aux enfans, mais quand la foibleſſe ou quelque maladie de la veritable mere empêche qu'elle ne les nourriſſe au ſortir de ſon ſein, & qu'on eſt obligé pour conſerver la mere de hazarder les enfans à la nourriture d'un lait qui ne leur eſt point naturel, combien en arrive-t-il d'accidens ? Suposé que les enfans n'en ſouffrent rien, l'amour maternel n'eſt-il point partagé entre la mere & la nourrice ? En effet, les enfans ont ſouvent plus de tendreſſe pour

celles qui les ont allaitez que pour celles qui les ont enfantez. Que dirons-nous de ces peres étrangers qui auroient élevé les enfans de leurs amis ? L'amour de ces enfans ne ſeroit-il point partagé ? Ne verrions-nous pas ſouvent qu'ils auroient plus de panchant pour ceux dont ils auroient reçû leur éducation, que pour leurs veritables peres ? Ainſi ce ſeroit contribuer au peu d'amour que les enfans ont pour leurs parens, & renverſer l'ordre de la nature : On veut éviter un mal, mais ſans y penſer on s'engage inſenſiblement dans un plus grand. L'amour des enfans envers leurs peres contribuë beaucoup à la vie civile, & ce lien ſi étroit qui unit les parens enſemble, joint auſſi les amis & les Marchands dans leur negoce. Voulez-vous, Meſſieurs, rompre ce lien ? Voulez-vous faire du monde un cahos & une confuſion étrange ? L'amour des enfans à l'endroit de leurs parens eſt bien foible, l'experience ne nous l'aprend que trop ; & vous voulez cependant encore l'affoiblir

blir encore davantage par un projet inoüi & tout-à-fait extraordinaire. Voilà, Meſſieurs, les raiſons que j'avois à vous dire pour le bien public, vous en ordonnerez ce qu'il vous plaira.

Après avoir balancé les raiſons de l'un & de l'autre, on cuëillit les voix, les ſuffrages furent fort partagez ; de ſorte qu'on ne pût rien décider ce jour-là ; mais dans la premiere aſſemblée qui ſe tint peu de tems après on ordonna que les enfans uniques ſeroient abſolument élevez dans une famille étrangere, pour les garantir des funeſtes effets que cauſe ordinairement l'amour aveugle des peres & meres ; qu'à l'égard des autres enfans on ne faiſoit point de loy là deſſus ; qu'on exhortoit ſeulement les parens de les élever ailleurs que chez eux, & que ſelon les avantages qu'on retireroit dans la ſuite de cette éducation étrangere, on en pourroit faire une obligation par un arreſt univerſel : ce decret qui n'impoſoit de loi, ni d'obligation à perſon-

ne, mais qui exhortoit seulement de se servir de ces échanges pour le bien des familles & l'avantage des enfans, fit un si bon effet dans nôtre Isle qu'il y a peu de Peres aujourd'hui qui ne donnent ses enfans à élever à leurs amis, & qui ne retirent tous les jours de nouveaux sujets de joye d'une coûtume si utile. Vous avez demeuré assez long-tems dans l'Eutopie pour connoître à fond le bon reglement des familles. Vous voyez (me dit cet Ami) comme la jeunesse y est bien reglée; S. Chrysostome disoit autrefois que les maisons des particuliers étoient autant d'Eglises, tant on y remarquoit de pieté & de vertu dans les peres & les enfans: Nous pouvons, graces au Ciel, dire la même chose de nos familles; la charité en est comme l'ame; la crainte de Dieu y maintient tout le monde dans son devoir; le respect qu'on a pour ces peres étrangers ne sert pas peu pour bien regler la jeunesse; on y fait la priere du soir & du matin quand on ne peut aller à l'Eglise: ce qui cause le déreglement

des enfans eſt ordinairement l'oiſiveté; le pere de famille a un ſoin tout particulier de les occuper ; toutes les heures ſont remplies de telle maniere qu'il ne reſte aucun vuide durant le jour ; les jeux innocens auſquels on occupe la jeuneſſe dans le tems de la recreation, la délaſſent de ſes occupations; les jeux publics ſont tellement deffendus dans cette Iſle qu'il n'y en a pas un ſeul : de certains faineants, qui étant corrompus ne cherchent qu'à corrompre les autres, & ſur tout la jeuneſſe, s'étoient ingerez d'établir des jeux publics, ſous pretexte que ces jeux étoient innocens, & ne ſervoient que pour délaſſer un peu les eſprits ; mais les Senateurs de la République voyant les dangereuſes conſequences de ces établiſſemens pernicieux s'y oppoſerent, & par la rigueur des châtimens auſquels ils condamnerent ces libertins qu'ils apelloient les peſtes publiques, & par leur vigilance à extirper les racines de ces maux ; en ſorte que depuis ce tems-là perſonne n'a osé y penſer ; en effet, quand il n'y

auroit que la perte du tems que l'on paſſe dans ces ſortes de jeux, ne ſeroit-ce pas une raiſon ſuffiſante pour les défendre abſolument dans une République chrétienne ? Mais combien d'autres vices attirent-ils aprés eux ? les blaſphêmes, les querelles, les débats, les meurtres même, ne ſont-ils pas ſouvent autant d'effets malheureux qui naiſſent dans ces lieux empoiſonnez & conſacrez à l'ennemi de nôtre ſalut ? Ceux qui gouvernent nôtre République ont été tellement convaincus des deſordres qui peuvent naître, & qui naiſſent le plus ſouvent de ces jeux publics, que par un Arreſt autentique, ils ont condamné à dix ans de priſon, & à une amende pecuniaire tous ceux qui tiendroient ces jeux publics ; & dans cet Arreſt on les traite comme des excommuniez, & comme des ſupoſts du démon, dont il ſe ſert pour s'introduire dans le monde Chrétien afin d'y regner. Nôtre jeuneſſe n'ayant pas l'occaſion de ſe corrompre dans ces lieux dangereux, & ſe trouvant plus ſouvent

à l'Egliſe qu'aux jeux, faut-il s'étonner qu'elle ſoit ſi bien reglée? D'ailleurs ces peres étrangers, perſuadez qu'ils ſont qu'on a beaucoup de ſoin de leurs enfans, ſe donnent tout entiers à veiller ſur la conduite des enfans de leurs amis; rien ne leur échape de tout ce qui ſe paſſe à la maiſon, tout y eſt reglé ſelon les maximes de l'Evangile: comme ces peres de familles ont beaucoup d'occupation pour leur négoce & leurs affaires particulieres qui pouroient les détourner du ſoin de l'éducation des enfans, ils ont un grand ſecours de la part des Maîtres d'Ecole, qu'on ne reçoit qu'après avoir été bien examinez, & pour leurs bonnes mœurs & pour la capacité; car ces ſortes d'emplois ne ſont pas donnez à ceux qui ayant perdu le tems de leur jeuneſſe, & mené une vie peu reglée, tâchent de trouver dequoi vivre dans le travail d'une école à laquelle ils ont recours au défaut d'un métier: Nous ne choiſiſſons ici pour un emploi de la derniere conſequence que les plus vertueux des Clercs, que la

divine Providence n'a point apellez au Sacerdoce, qui dans un état mediocre ne laiſſent pas de donner un bon exemple aux écoliers qu'ils ont ſous leur conduite ; ils conferent ſouvent avec les peres de famille, & découvrent les bonnes qualitez de leurs diſciples, & les mauvais panchans qu'ils ont remarquez en eux : ainſi de concert avec les parens, on entretient & fomente les bonnes diſpoſitions des jeunes gens à la vertu, & on apporte les remedes neceſſaires pour empêcher que ces mauvais panchans au vice ne s'augmentent dans la jeuneſſe : Voilà ce que me dit cet Ami ; & faiſant en particulier reflexion ſur tout ce qu'il m'avoit dit, j'examinai à fond la conduite des jeunes gens : en verité je n'ai jamais rien vû de ſi bien reglé ; tout ne reſpire parmi eux que la pieté, que la modeſtie, & l'attache à la Religion : je ne pouvois m'empêcher de loüer les bienheureux habitans de cette Iſle d'avoir une jeuneſſe ſi ſage ; plût à Dieu que dans l'Europe on élevât les enfans de la mê-

me maniere ! Mais, helas ! à quoi penſent les parens dans nos climats ; à leur donner cet air du monde ; à les élever dans la vanité ; à les entretenir dans la moleſſe ; à les rendre plus effeminez que les femmes même ? Pour la Religion & la vertu, ce ſont des choſes auſquelles on ne penſe pas ; pourvû que les enfans faſſent bien une reverence ; qu'ils ayent la teſte blanche comme un vieillard ; qu'ils ſçachent un peu de galanterie auprès des Dames, voilà (dit-on) des enfans qui promettent beaucoup. Quel abus ! On éleve des enfans pour être un jour capables de plaire au monde, & pour bien joüer leurs perſonnages ſur ſa ſcene ; & on ne penſe pas à les bien former pour le Ciel. Un pere ſemble s'aplaudir quand il voit ſon fils ſe diſtinguer par ce grand air du monde ; & ce malheureux ne s'afflige pas, quand ce fils avec ce grand air, n'eſt qu'un composé de vanité & d'orgueil, & qu'il prend juſtement le chemin de ſe perdre. Quand eſt-ce qu'un pere a entretenu ſon fils des

obligations du Chriſtianiſme ? Quand eſt-ce qu'il lui a fait voir la beauté de la vertu, & la laideur du vice ? Horace, tout Payen qu'il étoit, avoüoit bonnement qu'il avoit les dernieres obligations à ſon pere, de la bonne éducation qu'il lui avoit donnée dans les entretiens familiers qu'il avoit eûs avec lui. Voyez mon fils, lui diſoit-il, comme on parle d'un tel, qui a été ſurpris dans une mauvaiſe action : s'il le vouloit porter à ſuivre la vertu, il lui mettoit devant les yeux quelque homme de bien, & l'exhortoit de l'imiter. Voilà ce que devroient faire les peres de famille. Y a-t-il quelques perſonnes vertueuſes dans la ville ou dans le lieu où ils demeurent, ils doivent les propoſer pour exemples à leurs enfans, & les porter à ſuivre leurs traces ? Y a-t-il quelque débauché qui ſoit la fable du peuple ? Pour les détourner du vice, ils doivent leur mettre ſouvent devant les yeux l'infamie que ce malheureux s'attire par ſa mauvaiſe vie : Ces exemples font impreſſion ſur l'eſprit des jeunes

gens, & les frapent davantage que les exhortations les plus preſſantes ; mais on n'y penſe pas : Un Noble pour marque de ſa nobleſſe donne une épée à ſon fils à l'âge de ſix ans, au lieu de lui donner un livre, comme ſi ſa nobleſſe étoit en danger de n'être pas connuë ſi ce fils ne portoit pas à ſon côté un inſtrument dont il ne peut encore ſe ſervir. Les habitans d'Eutopie raiſonnent autrement ; leur premier ſoin eſt de rendre leurs enfans bons Chrétiens ; & lorſqu'ils les voyent affermis dans une ſolide pieté, ils en forment de bons Senateurs pour gouverner & rendre la Juſtice, & de grands Capitaines pour deffendre l'Etat dans le beſoin : ils en forment enfin de bons habitans pour le négoce & pour les arts. Quoi qu'ils ayent chez eux des mines d'or & d'argent, ils ne s'en ſervent point pour orner les habits des enfans, qui ſont modeſtes en toutes choſes : ces métaux ſont employez aux dépenſes neceſſaires des familles, & pour en aſſiſter les pauvres : leurs habits propres, mais ſimples,

leur attirent beaucoup d'eſtime, & ſont convenables à la Religion chrétienne qu'ils profeſſent, & qu'ils preferent à toutes choſes.

CHAPITRE VIII.

Avec quelle dévotion les Eutopiens celebrent & entendent la Meſſe.

SAint Ambroiſe nous a dit autrefois que les prodiges les plus ſurprenans ſemblent perdre leur prix, par l'habitude qu'on a de les voir ? Eſt-il rien de plus grand & qui ſurprenne plus que le cours du Soleil, & que ſes differentes routes, qui en formant le jour, font en même tems la diverſité des ſaiſons ? Cependant ce miracle continuel ne touche pas les hommes, & n'attire pas leur moindre attention ; ils ſont accoûtumez à voir naître le Soleil & à le voir coucher dans les ondes de l'Occean ; & cette habitude de le voir paroître & diſparoître quand les ombres

de la nuit aprochent fait qu'ils n'y penſent preſque pas, quoyque ce ſoit le plus grand prodige que l'Auteur de la nature ait jamais mis au jour. On peut dire la même choſe de l'adorable Sacrifice de nos Autels ; quoique ce ſoit la choſe du monde la plus ſacrée, la plus ſublime & la plus élevée au-deſſus des ſens, cependant parce que ce Sacrifice eſt ſouvent réïteré, & ſemble être commun, on y aſſiſte avec peu de pieté, & ſouvent avec ſcandale. Il y a deux choſes à conſiderer dans la matiere de ce Chapitre ; l'une regarde les Miniſtres de Jeſus-Chriſt ; l'autre regarde les enfans qu'il a adoptez. Commençons par ces dignes Miniſtres d'Eutopie, & voyons comme ils celebrent la ſainte Meſſe, & avec quelle charité ils aprochent de l'Autel du Seigneur.

On croira ſans doute que ces Prêtres offrant ce divin Sacrifice ſans intereſt, ſe diſpenſent ſouvent de l'offrir, n'en retirant aucune retribution ? Mais qu'on raiſonneroit mal ſi on avoit d'eux cette indigne penſée. Eſt-ce qu'un gain

ſordide auroit plus de force ſur les cœurs de ces vertueux Prêtres que l'amour de Dieu qui les preſſe ? Eſt-ce qu'une vile aumône qu'on donne aux autres Miniſtres feroit plus d'effet que la grace du Seigneur qui les porte à s'approcher de l'Autel, pour y recevoir des benedictions du Ciel infiniment plus grandes & plus précieuſes ? Non, non, ſans doute ; & s'il y a des Prêtres dans l'Europe aveugles juſqu'au point que l'attache à l'argent les faſſe monter à l'Autel, cela n'arrive point dans cette Iſle ; le pur amour de Dieu, & les avantages de l'Egliſe portent ces ſaints Prêtres à offrir & renouveller ſouvent le Myſtere de nôtre Redemption : ce ſont des perſonnes toutes conſacrées au culte du Seigneur, qui par leur exterieur expriment en quelque maniere le Myſtere adorable qu'ils renouvellent ſi ſouvent ; ils ſont mortifiez, modeſtes, & de la derniere humilité : quand ils ne diroient rien, ils prêchent avec plus de force que s'ils employoient les paroles les plus perſuaſives. Revêtus des

habits Sacerdotaux ils montent à l'Autel avec une modeſtie d'Anges ; rien de plus recuëilli ; rien de plus attentif au Myſtere qu'ils vont celebrer, & qui fait trembler les Puiſſances du Ciel : la dévotion qui paroît peinte ſur leur viſage inſpire la pieté dans les cœurs les plus endurcis. Je n'étois pas bien pieux (je l'avouë) quand je ſuis arrivé dans cette Iſle ; mais le moyen de ne point changer quand on voit les Prêtres du Seigneur ſi recuëillis à l'Autel, qu'ils ſemblent être les Anges du Dieu des Armées, & autant de Mediateurs entre le Createur de l'univers & les hommes ? On ne ſçauroit exprimer combien de benedictions celeſtes ils attirent ſur le peuple par les ſacrifices offerts avec tant de charité & d'amour de Dieu. Helas ! où en ſommes-nous dans l'Europe? Voit-on ces dignes Sacrificateurs? Voit-on ces Prêtres mortifiez monter à l'Autel du Seigneur ? Le beſoin d'une rétribution mercenaire, plûtoſt que l'amour de Dieu, ne les porte-t-il point à ſe revêtir des habits ſacrez, tout op-

poſez à la diſpoſition de leurs cœurs ? Helas ! je le dis, & je devrois me taire ; mais peut-on cacher ce qui paroît tous les jours à nos yeux ? Qu'on ne croye pas que ce ſoit une envie de médire & de ſatyriſer qui me fait parler ; Dieu m'eſt témoin que ce n'eſt que la douleur dont j'ai le cœur percé qui m'ouvre la bouche, & qui me fait dire ce que je voudrois taire : mais le moyen de cacher des déreglemens ſi manifeſtes ? Quand je voyois dans l'Europe un Prêtre friſé & poudré, d'un air tout mondain, avoir la temerité & l'effronterie de ſe placer au milieu du Createur & de ſes creatures pour en être le Mediateur, je tremblois pour luy, & j'apprehendois avec juſte raiſon que la colere d'un Dieu juſtement irrité par les pechez & du Sacrificateur & du Peuple, ne tomba plûtoſt ſur le Mediateur que ſur ceux qu'il vouloit reconcilier avec le Seigneur. Vous le ſçavez (grand Dieu) & vous ſondez les ſecrets de mon cœur : Vous ſçavez, dis-je, que je n'avance rien pour diminuer l'hon-

neur & le reſpect aveugle qu'on doit avoir pour une dignité qui donne de l'envie aux Anges, n'y ayant rien de plus relevé & de plus ſublime. La Relation que je fais de la pieté des Prêtres d'Eutopie n'eſt que pour donner à nos Miniſtres une haute idée de leur état, & pour les exhorter à correſpondre à la ſainteté qu'une condition ſi élevée au-deſſus des autres demande d'eux. Pour rentrer en eux-mêmes qu'ils jettent les yeux ſur les dignes Prêtres de cette Iſle : pouſſent-ils la débauche juſqu'au moment que l'aiguille d'une horloge, & non pas la crainte de Dieu les empêche de boire davantage ? Ont-ils des commerces criminels, & s'approchent-ils de l'Autel pour les mieux cacher ſous le voile trompeur d'une pieté ſainte ? Cherchent-ils à manger les bons morceaux, & à employer les aumônes & le bien du Crucifix à des uſages illicites & tout-à-fait profanes ? Les Prêtres de cette Iſle ſont de veritables Prêtres ; ils s'abſtiennent quelquefois de dire la ſainte Meſſe, mais ce

n'eſt que pour mieux ſe recüeillir & pour s'aprocher de l'Autel avec plus de ferveur & de dévotion : perſonne n'eſt ſcandaliſé quand un Prêtre s'éloigne de l'Autel pour quelques jours ; perſonne n'en murmure ; perſonne enfin ne lui en fait un procez ; on a trop d'eſtime pour ces ſaints Prêtres, & l'on eſt perſuadé qu'ils ont de trop bonnes raiſons & des motifs trop purs, pour qu'il y ait quelqu'un aſſez téméraire qui condamne leur conduite, quand ils s'abſtiennent quelquefois d'offrir le Sacrifice adorable de nôtre Redemption. Juge-t-on de la bonté & de la vertu d'un Chrétien par les frequentes communions ? Il eſt vrai que ce devroit être un préjugé de ſes bonnes mœurs : mais enfin s'il étoit permis de juger (l'Apôtre le deffend) nôtre jugement ne ſeroit-il pas mieux établi ſur les bonnes mœurs & ſur une conduite irreprochable, que ſur ces marques exterieures de pieté qui ſervent ſouvent de maſque pour tromper les peuples? Nous n'eſtimons pas dans l'Eutopie les Miniſtres

ſtres de l'Egliſe par les Sacrifices frequens qu'ils offrent au Seigneur, & nous ne diminuons point l'eſtime & le reſpect que nous devons avoir pour leur dignité, lorſqu'ils s'abſtiennent quelquefois d'offrir à l'Autel le Sacrifice, qui eſt le plus agreable au Souverain Eſtre, quoiqu'il ſoit toûjours avantageux de l'offrir le plus ſouvent que l'on peut; mais nous les eſtimons par leur vie bien reglée, & l'édification qu'ils nous donnent par leurs bonnes mœurs les met à l'abri de tout ce qu'on peut dire. Ils ſoûtiennent parfaitement bien la qualité de Mediateurs entre Dieu & les hommes; quand on les voit dire la Meſſe, il ſemble qu'eux-mêmes tiennent la place de Jeſus-Chriſt, & qu'ils ſont autant de victimes qui s'offrent pour le ſalut des Peuples tant ils ſont mortifiez: il eſt vrai que dans ce Sacrifice Jeſus-Chriſt s'offre à ſon pere & renouvelle d'une maniere non ſanglante le Sacrifice qu'il a offert ſur le Calvaire pour le ſalut de tous les hommes; mais ces dignes Mi-

niſtres ſont tellement penetrez de l'amour de Dieu & de celui de tous leurs freres, qu'ils paroiſſent être unis au Sauveur du monde & s'offrir avec lui comme autant de victimes pour obtenir une effuſion de graces abondantes ſur le peuple Chrétien pour lequel ils prient. Faut-il s'étonner qu'à l'exemple des Prêtres, les Catholiques d'Eutopie ayent tant de pieté à la ſainte Meſſe ? Ils ſont tout penetrez du Myſtere qu'on y renouvelle, & entrent dans les mêmes ſentimens de ces ſaintes femmes qui aſſiſterent à la paſſion du Sauveur ſur le Calvaire : un torrent de larmes découloit de leurs yeux, & ces Peuples pleurent interieurement & compâtiſſent aux douleurs du Fils de Dieu : ces ſaintes femmes avec un cœur contrit & humilié avoient toûjours les yeux colez (pour ainſi dire) ſur le venerable inſtrument de nôtre ſalut ; & les Eutopiens toûjours attentifs à la grandeur du Myſtere, ne détournent jamais la vûë du lieu ſacré où ce Sacrifice ſe fait & s'acheve : Elles é-

toient penetrées de l'amour tendre & ſenſible qu'elles avoient pour le Fils de Dieu attaché à la Croix : & les Peuples de cette Iſle pour ſuivre leurs traces ſont tout en Dieu par un excez d'amour qui regne avec empire ſur leurs cœurs ; & penetrez de ces motifs ſi preſſans entendent la Meſſe avec la derniere dévotion. Ils tâchent d'attirer ſur eux une partie de cette ſource de graces qui s'eſt répanduë ſur tous les hommes, & qui ſe répand encore ſur tous les Fideles, en renouvellant le Myſtere de la Redemption, d'où découlent toutes les benedictions du Ciel ſur ceux qui y aſſiſtent avec des ſentimens de pieté & dignes de la grandeur de Dieu. Mais avoüons la verité, voit-on dans l'Europe ces dignes Catholiques aſſiſter à ce redoutable Myſtere avec tant de dévotion ? Ce n'eſt point à moi qui fais cette Relation ſincere de ce que j'ai vû pratiquer dans l'Eutopie, de juger mes freres : Dieu ſeul connoît la diſpoſition des cœurs : mais en verité, quand je voi des gens, qui en ſe

trompant eux-mêmes, ſe croyent fauſſement être les enfans de Dieu & du Dieu des Armées, qui peut par le moindre ſouffle les réduire au neant, aſſiſter à ce redoutable Myſtere comme s'ils aſſiſtoient à une comedie, ou à quelque rendez-vous : quand je les voi, dis-je, tourner la teſte de côté & d'autre ſans pieté, ſans attention au Myſtere, ſans fléchir les genoux devant ce Dieu formidable qui doit condamner un jour ces impietez; je doute fort en quel rang je les dois mettre. De leur donner le nom de Chrétiens, ils en ſont tout-à-fait indignes. Quel nom leur pourroit-on donner ? Je n'oſe dire mon ſentiment. Mais pourquoi trahir la verité ? Pourquoi laiſſer ces lâches Chrétiens dans un aſſoupiſſement criminel ? Pourquoi ne les point réveiller dans leur ſommeil létargique ? Helas ! on a beau faire, le monde ſera toûjours oposé à la Religion, & quoiqu'on puiſſe dire ces Chrétiens, dont l'eſprit eſt tout rempli des maximes pernicieuſes de ce ſiecle, aſſiſteront toûjours à la ſainte

Meſſe comme les bourreaux de Jeſus-Chriſt, mettant pour un moment le genoüil en terre, plûtoſt pour ſe mocquer du Sauveur que pour l'adorer : Je voudrois de tout mon cœur que ces gens ſans pieté euſſent vû une ſeule fois les peuples d'Eutopie durant la Meſſe, je ſuis bien convaincu qu'ils changeroient de conduite, comme j'ai changé moy-même, édifié que j'étois de leur modeſtie, de leur pieté, & de l'attention avec laquelle ils y aſſiſtoient ; & en effet la reflexion qu'un Chrétien doit faire, eſt de ſe perſuader que pour s'acquiter du precepte de l'Egliſe, on doit employer le tems précieux qu'on paſſe dans une action ſi ſainte avec le dernier ménagement & une entiere attention à tout ce que fait le Miniſtre du Seigneur à l'Autel. Ses pas, & toutes ſes actions ſaintes ſont autaut de ſymboles myſterieux qui rappellent en nôtre memoire ce qu'un Dieu homme a fait & ſouffert pour le ſalut de tous les hommes. Mais il me ſemble que j'ai parlé aſſez de cette matiere. Si le doigt

du Tout-puiſſant ne touche ces Catholiques peu zelez pour leur ſalut, & s'il ne les porte à imiter la pieté des peuples d'Eutopie, c'eſt en vain qu'on leur donnera des avis ſalutaires.

CHAPITRE IX.

Des Prédications, & des Prédicateurs de l'Iſle d'Eutopie.

DAns le commencement de la République de cette Iſle, les Miſſionnaires étant pleins de l'eſprit de Dieu, s'acquitoient de ce noble emploi de la prédication avec tant de zele & de charité que tous les habitans en étoient ſi touchez, que ſans autre ſecours, les fideles ſe portoient d'eux-mêmes à aimer Dieu, à ſe détacher des vanitez du monde, & à obſerver avec grand ſoin la Loi du Seigneur : mais comme les choſes les plus ſaintes dégenerent inſenſiblement lorſqu'elles ne ſont point ſoutenuës par l'eſprit de

Dieu & le ſecours du Ciel ; après la mort de ces Miſſionnaires, précieuſe devant le Seigneur, il ſe gliſſa un certain abus dans l'adminiſtration de la parole de Dieu qui auroit causé de grands deſordres, ſi les Evêques zelez & les Senateurs de la République ne s'y fuſſent opoſez de bonne heure, & n'euſſent coupé les racines d'un mal ſi dangereux : on voyoit de jeunes Prêtres, portant le nom d'Abbez, nouvellement ſortis des maiſons ſaintes établies pour leur éducation ; mais dont l'exacte pratique des vertus, gênante pour eux, les avoit rebutez : On les voyoit, dis-je, paroître en public, plus aprêtez dans les vêtemens de leur miniſtere que les femmes de Theatre ; & d'un air faſtueux plein de preſomption ſe mêler d'enſeigner de venerables vieillards qui avoient blanchi dans les exercices de pieté, pendant que leur vie donnoit du ſcandale, & que leurs paroles compaſsées tendoient plûtoſt à établir leur vaine réputation, qu'à augmenter le Royaume de Dieu. Durant

le tems que ces sortes de Ministres prêchoient dans l'Eutopie, cette premiere ferveur de nos Peres, que nous avions succée avec le lait, s'évanoüissoit de jour en jour ; & s'ils eussent continué, au lieu du Christianisme qui subsistoit dans sa derniere perfection, on ne verroit plus aujourd'hui que son phantôme, & qu'une image grossiere & confuse. Les Evêques zelez pour le bien de l'Eglise, & penetrez jusqu'au cœur des mauvais effets des discours trop étudiez de ces Prédicateurs mondains & peu Apostoliques, assemblerent un Concile où on agita plusieurs questions ; & comme on m'en a fait un recit sincere ; & que d'ailleurs il me paroît très-utile, je ne serai pas fâché de raporter toutes ces questions de la maniere qu'elles ont été proposées.

Dans ce celebre Concile composé de venerables Vieillards, sur le visage desquels on voyoit je ne sçai quoi de triste & d'accablant ; on commença par une question qui sembloit être opposé à la Religion : On demanda d'abord

bord s'il étoit expedient de prêcher : Toute l'Aſſemblée ſe récria fortement contre cette propoſition. Quoi ! voulez-vous (dit-on) laiſſer les Peuples dans l'ignorance de la Loy ? Voulez-vous qu'ils ſoient Chrétiens de nom, ſans connoître à quoi les engagent les preceptes du Dieu qu'ils adorent ? La parole du Seigneur, dit S. Chryſoſtome, eſt comme un fleuve qui doit toûjours couler : Supposé que peu de gens puiſent de ces eaux ſalutaires, qui rejailliſſent juſqu'à la vie éternelle, faut-il pour cela arrêter le cours de ce fleuve ſacré ? Peut-être s'en trouvera-t-il quelqu'un qui puiſera, lorſqu'on y penſera le moins avec la cruche de la foy, ces eaux ſacrées qui pourront le convertir & purifier enſuite les taches de ſon ame. Pour moy (dit un S. Prêtre) je ſuis tellement perſuadé de la force & de la vertu de la parole de Dieu, qui eſt comme un glaive à deux tranchans, qu'il faut abſolument, ou qu'il y ait de l'obſtacle de la part des Auditeurs, qui vont ſouvent à la predication comme à

un ſpectacle prophane, ſans la diſpoſition qu'ils ſont obligez d'aporter pour entendre avec fruit la parole du Seigneur ; ou que les Predicateurs trop vains, ſe prêchant plûtoſt eux-mêmes que le ſaint Evangile, mettent comme une barriere & un obſtacle tout-à-fait opposé à l'effuſion des graces de Dieu : c'eſt ce qu'il nous faut examiner dans cette Aſſemblée. Chacun a ſon ſentiment : Si les Predicateurs, ſoit par un vil intereſt, ou par vanité alterent la parole de Dieu, & ſes Oracles ſacrez, ſe rendant des Ouvriers confuſibles de la vigne du pere de famille, je ſuis auſſi perſuadé que les Auditeurs ne pechent pas moins, lorſque portez par une vaine curioſité, ou quelquefois par des motifs criminels, ils ont la temerité avec ces diſpoſitions peu chrétiennes d'entendre la parole de la Vie. Ainſi, Meſſieurs, il nous faut remedier aux déreglemens des uns, & ne pas oublier les autres, afin que Dieu beniſſant les Predicateurs, & aprouvant les ſaintes diſpoſitions des Fideles qui les écou-

tent, répandent sur eux le torrent de ses graces ; qu'on voye revivre chez nous l'Esprit du Seigneur qui anima nos Peres, & qui a conservé assez longtems la Religion dans sa pureté, par le zele & le desintéressement de nos premiers Predicateurs de l'Evangile. Voilà ce qu'on dît d'abord dans ce Concile : Et quand on vint à cuëillir les voix les unes après les autres, chacun dit son sentiment, & l'apuya par un discours peu long à la verité, mais fort & patetique. Celui qui parla le premier parût un peu outré, mais on l'excusa facilement à cause de son zele pour la défense de la Religion : Ne devons-nous pas être surpris, dit-il, & saisis du dernier étonnement quand nous voyons les Predicateurs prêcher toute autre chose que l'Evangile ? Saint Paul se glorifioit autrefois de ce qu'il ne prêchoit que Jesus-Christ crucifié, non pas avec des termes persuasifs, mais avec la vertu du Seigneur qui operoit des miracles, qui avoient bien plus de force pour persuader les Auditeurs, que

les termes choisis que ces nouveaux Predicateurs empruntent d'une éloquence toute prophane. Quand vous vous les entendez, Messieurs, faire une description d'une Dame à son deshabiller, devant son miroir & sa toilette, environnée d'une troupe de filles de chambre, qui a plus de soin d'arrenger ses cheveux, & de bien tirer sa coiffure, que d'aller à la Messe; de placer avec justesse ses mouches; de se vêtir plûtost comme une comedienne, que comme une Dame chrétienne, direz-vous que c'est prêcher l'Evangile? Ces descriptions peuvent être utiles, mais auparavant il faut jetter les fondemens du Christianisme: on doit expliquer les Oracles sacrez de l'Ecriture Sainte, & prendre occasion de ce qu'on a expliqué, pour invectiver contre les vices qui regnent le plus dans le siecle. S'il est fait mention des vertus de quelques grands Hommes de l'Ancien Testament ou du Nouveau, le Predicateur doit se servir adroitement des exemples de nos Peres, pour porter ses Au-

diteurs à pratiquer ces mêmes vertus. Comment veut-on perſuader des Auditeurs peu inſtruits des principes du Chriſtianiſme, en leur faiſant ſimplement la deſcription d'une vertu ou d'un vice? Il faut d'abord leur expliquer la Religion par l'explication de l'Ecriture ; & la connoiſſance de ſa ſainteté gravée bien avant dans les cœurs des Chrétiens, ſuffiroit ſeule pour les détacher de tous les amuſemens du monde, & de tout ce qui peut les éloigner de Dieu : c'eſt battre l'air de crier en vain comme on fait dans les chaires contre les vices, ſi l'on ne ſupoſe que ceux à qui l'on parle, ſçachent bien la Religion qu'ils ſuivent. Mais, helas ! qu'il y a ſouvent d'ignorance dans l'eſprit des Auditeurs, à laquelle cependant on n'aporte aucun remede : on les croit bien inſtruits dans les myſteres de la foi, lorſqu'ils ont encore beſoin de lait & d'une nourriture proportionnée à la capacité de leurs eſprits. Pourquoi donc contre les vices faire mal à propos des invectives, qu'on entend

ſans ſe corriger, parce que le cœur n'eſt pas gagné par des motifs plus relevez, qui donnent une idée de la Religion, qui a plus de force pour convaincre les eſprits, que ces vaines exagerations de la laideur du vice? Cependant ces jeunes Predicateurs pleins d'orgueil & d'ambition donnent là-dedans, & croyent avoir bien prêché, lorſqu'avec des termes bien choiſis, ils ont fait une belle peinture d'un vice: ſans connoître quel eſt l'emploi d'un veritable Miniſtre de l'Evangile, ils donnent des aplaudiſſemens à ce vain Predicateur, qui a eû plus de deſir de ſe faire un nom dans le monde, que d'augmenter le nombre des enfans de Dieu dans le Ciel. Où en ſommes-nous, Meſſieurs, devons-nous nous attacher plûtoſt aux beaux termes qu'aux myſteres & aux maximes de l'Evangile? Quand on eſt perſuadé de la verité qu'on prêche, ſe met-on en peine de la farder & de lui donner des ajuſtemens empruntez, qui la défigurent plûtoſt que de lui donner de l'éclat? La verité toute nuë, & ſans

ces vains ornemens d'une éloquence profane, ne paroît-elle pas assez belle d'elle-même pour nous porter à l'aimer ? Exilons pour toûjours de l'Isle d'Eutopie cette vaine éloquence qui ne doit être reçûë que dans les affaires qui regardent la République. Ayant une populace à maintenir dans le devoir, & qui se mutine fort souvent, on a besoin de cette éloquence du siecle pour calmer ces esprits turbulents qui pouroient exciter quelque desordre, s'ils n'étoient retenus par une personne d'autorité & de poids, qui apaise par son discours fort & patétique ces peuples émûs, & prests d'en venir à une sedition : mais pour ce qui regarde les Predicateurs, ont-ils besoin de tant d'art & d'artifice ? Il ne s'agit que de raporter simplement les veritez revelées par le Saint-Esprit, & d'en tirer une morale forte, pour regler selon les maximes de l'Evangile les mœurs des Fideles. Hugues de saint Victor, dont nous avons ici les Ouvrages, ne dit-il pas que la predication de l'Evangile

doit être ſans ornemens & tout-à-fait ſimple ? Pourquoi donc chercher ces vains agrémens qui défigurent la verité, bien loin de lui donner quelque grace ? Pourquoi ſuivre les traces d'un Ciceron ou d'un Demoſtene, quand on eſt obligé de ſuivre le ſtyle de Jeſus-Chriſt ? Y a-t-il rien de plus ſimple que l'Evangile ? Le fils de Dieu en qui ſe trouvent tous les treſors de la ſageſſe divine, l'éloquence la plus ſublime, & la charité la plus parfaite, a-t-il prêché ſon Evangile de la maniere qu'on fait aujourd'hui ? Il n'y a rien de plus ſimple que ces termes ; & c'eſt cette ſimplicité qui a touché & converti tant de Peuples differens : mais on peut dire avec juſte raiſon ; que les Predicateurs de nos jours, avec leurs termes choiſis & emphatiques, ne font qu'ébaucher les veritez qu'ils annoncent, & qu'ils travailleroient en vain pendant pluſieurs ſiecles pour toucher tant ſoit peu l'ame d'un Chrétien engagé dans quelque mauvaiſe habitude. J'aurois quantité d'autres choſes à vous dire, mais je

m'étendrois trop ; & quoique le zele de la Religion me porte à parler davantage, la prudence qui m'apprend que je dois laiſſer aſſez de tems aux perſonnes aſſemblées pour dire leurs ſentimens dans la vûë de Dieu, & pour retrancher un abus qui ſeroit capable de renverſer les ſolides fondemens de la Religion, m'impoſe le ſilence. Un autre parla ainſi : L'Apôtre ſaint Paul nous aprend, Meſſieurs, que les Predicateurs de l'Evangile ſont les Ambaſſadeurs de Jeſus-Chriſt. Un Ambaſſadeur revêtu du caractere de ſon Roi ou de ſon Prince qui l'a élevé à ce noble emploi, ne doit-il pas ſoûtenir ce glorieux caractere & par ſa prudence & par ſa fermeté? Ne doit-il pas s'exprimer avec les mêmes termes & dans le même ſens que s'eſt expliqué ſon Prince ? Ne doit-il pas entrer dans ſes intereſts ? Faut-il qu'il ſe regarde lui-même, & qu'il trahiſſe lâchement les intereſts de ſon Roi pour recevoir les vains aplaudiſſemens d'une nation étrangere, où il ne doit demeurer que peu de tems ? Voilà ju-

ſtement l'image de ces vains Predicateurs, de ces Apôtres mercenaires, qui annoncent l'Evangile par intereſt ou par une vaine gloire qui les poſſede : Tout pleins de leurs paſſions, ils trahiſſent les intereſts de leur divin Maître pour plaire au monde, qui eſt cette nation étrangere & rebelle à ſon Souverain : ils la flâtent dans ſa rebellion ; ils déguiſent la vertu, & donnent d'autres couleurs aux vices que celles qui leur ſont naturelles ; ils flâtent les pecheurs dans leurs déreglemens : c'eſt un plaiſir de les voir après avoir prêché contre les iniquitez du ſiecle, ſi pour les remettre de leurs fatigues, on leur donne un repas ; c'eſt dans cette occaſion qu'ils ſe démentent eux-mêmes, & font le contraire de ce qu'ils ont avancé dans leurs ſermons. Ne peut-on pas dire avec juſte raiſon que ce ſont autant d'indignes prévaricateurs de l'ambaſſade de leur Souverain, qui les a envoyez ? (je me trompe) ils ſe ſont ingerez par intrigues, & par des voyes quelquefois criminelles dans un miniſtere

qui fait trembler les Anges; & dont cependant ces vains Predicateurs ne ſont aucunement touchez : comment voulez-vous qu'ils touchent les autres ? eux-mêmes ſont dans le dernier égarement. Par une éloquence molle & lâche, ils entretiennent leurs Auditeurs dans leurs habitudes criminelles ; ils les confirment dans le vice par une conduite toute mondaine; ils les éloignent de Dieu, dont ils ſont les Ambaſſadeurs, par le peu de vertu & de pieté qu'on remarque en eux : après cela voulez-vous que leurs paroles, ſi bien compaſsées, faſſent le moindre effet ſur les cœurs d'un Auditoire, qui examine avec des yeux jaloux la conduite de ceux qui le prêchent; s'ils découvrent par le moindre endroit quelque défaut du Predicateur, ç'en eſt fait ; il a beau dire, il a beau prêcher, ſes paroles font moins d'effet que celles d'un monteur de Theatre, qui fait le Roi ſur la ſcene, & qui eſt cependant un miſerable quand il eſt parmi le peuple. Il eſt donc de la derniere conſequence, Meſſieurs, de

n'admettre à ce divin emploi que des ouvriers de la probité desquels on soit assuré, qui ayent blanchi dans le ministere de l'Eglise, & dont la vie & les mœurs aient toûjours été irreprochables. Voilà ce que j'avois à dire sur cette matiere: considerez, je vous prie, que ce que vous ordonnerez contribuëra beaucoup au bon reglement de nôtre Eglise, que tous les gens de bien souhaitent de voir établi. Enfin un autre reprit la parole, & s'expliqua en ces termes: Un Predicateur doit être un homme d'oraison; & comme saint Augustin nous le dit fort bien, un Predicateur doit prier auparavant que d'enseigner: & en effet, dit ce S. Docteur, il ne doit faire sortir de sa bouche que ce qu'il a puisé dans la priere; il doit être rempli auparavant de répandre sur les autres les eaux salutaires de la parole de Dieu. Si son cœur est sec & vuide de ces divines sources que l'on trouve dans l'oraison, comment les pourra-t-il répandre sur ses Auditeurs? Si son cœur est plein des vanitez du siecle, comment

pourra-t-il en détacher, par ſes foibles paroles & par ſes figures de rethorique, les cœurs des Chrétiens qui y ſont peut-être moins attachez que lui ? Si enfin il ne recherche en prêchant que les fades aplaudiſſemens des Auditeurs plûtoſt que le ſalut de leurs ames, ne faudroit-il pas un miracle pour que ſes termes ſi bien choiſis puſſent arracher de ſes Auditeurs la vaine gloire, qui eſt l'ennemie jurée de nôtre ſalut? La capacité d'un Predicateur eſt quelque choſe ; mais à moins qu'il n'ait une vertu éprouvée, & qu'il ne prêche plus par ſa vie que par ſes paroles, elle doit paſſer dans les eſprits pour un empêchement au progrez de l'Evangile. Je ſuis ſi perſuadé qu'il doit y avoir une alliance ſi étroite entre la priere & la predication, que l'une ſans l'autre ne fera jamais aucun fruit dans l'Egliſe. Comme le tems ſe paſſoit à dire ſes ſentimens, & que d'ailleurs il faloit conclure & faire quelques reglemens, il n'y eût plus que deux venerables Paſteurs qui parlerent dans cette ſainte aſſem-

blée. Les autres donnerent leurs ſuffrages ſans apuyer leurs ſentimens par aucunes preuves, parce que le tems preſſoit. Le premier parla en ces termes : Je conviens, Meſſieurs, de tout ce qu'on a dit touchant les Predicateurs, & l'on ne ſçauroit parler plus juſte qu'on a fait ſur une matiere de conſequence : mais il me ſemble que de toutes les qualitez qu'on ſouhaite trouver dans ces hommes ſublimes, on a paſsé ſous ſilence celle qui me paroît la plus eſſentielle. Tout ce qu'on a dit eſt bon ; mais il faloit ſpecifier le tems & l'âge que ces Miniſtres de la parole de Dieu devroient avoir pour commencer un emploi ſi redoutable & ſi dangereux pour les Predicateurs mêmes. Le Sauveur du monde n'a commencé qu'à trente ans à prêcher ſon Evangile ; il étoit cependant un homme Dieu, en qui l'ombre même du peché ne ſe pouvoit rencontrer ; il étoit la ſageſſe éternelle, qui ne peut être ſuſceptible des aſſauts que livre la vaine gloire à ces jeunes Predicateurs, qui ſe mêlent

d'enſeigner les autres, & n'ont point encore la vertu ſolide, qui met à l'abri de ſes traits empoiſonnez. On ne pouvoit rien reprocher au Verbe fait homme, comme on peut reprocher aux Predicateurs d'aujourd'hui ; ce qu'on apelle foibleſſe humaine, ce nom inventé pour couvrir ſouvent de grands pechez, ne pouvoit être remarqué dans la conduite de cet homme Dieu : incapable qu'il étoit de donner le moindre ſujet aux critiques de blâmer ſes mœurs innocentes & toutes pures, il ne commença qu'à trente ans à prêcher ſon Evangile. Après l'exemple d'un Dieu, doit-on ſouffrir dans l'Eutopie ces jeunes éventez qui, ſans être tout remplis de l'eſprit de Dieu & de la connoiſſance de ſes Oracles ſacrez ; ſans avoir lû les monumens des ſaints Peres, & ſans avoir blanchi ſur leurs livres, qu'ils n'ont ſouvent vû que par le couvert, oſent avec effronterie citer dans leurs ſermons les ſentimens de ces premiers Membres de l'Egliſe, qui ſont les témoins fideles de ſa Doctrine. Pour moi

j'avouë que quand j'entens un jeune Predicateur à l'âge de vingt-ſix ou de vingt-ſept ans, qui ne fait que de ſortir de l'école, citer un ſaint Auguſtin, dont les Ouvrages demandent plus de quinze ans pour les bien lire, & plus de vingt ans pour entrer dans le ſens de ce ſaint Pere, je ne peux que je ne me mette en colere contre ce jeune temeraire qui, plein de vanité, a l'effronterie de citer des Ouvrages qu'il n'a pas lû, & qu'il n'a pû lire. Je vous prie, Meſſieurs, de marquer l'âge & le tems auquel les Predicateurs doivent ſe mêler d'un emploi ſi ſaint; & qui fait trembler, non pas ces jeunes gens aveuglez de leur merite imaginaire, mais les gens de probité & de vertu qui en connoiſſent le fardeau & le danger. Le dernier qui parla dans cette illuſtre aſſemblée, ne fût pas écouté avec moins d'attention, parce que tout ce qu'il dit n'étoit fondé que ſur l'experience. On a, dit-il, épuiſé la matiere ſur les vertus que doit avoir un Docteur de l'Evangile, mais on n'a point fait de reflexion

xion sur un desordre assez commun qui regne dans nôtre Isle : comme la ville de Macarie est la plus celebre & la plus considerable de l'Eutopie, il s'y trouve des gens sçavans & pieux qui y prêchent avec édification des Peuples, & y augmentent par leurs instructions salutaires & édifiantes le Royaume de l'Eglise. Je ne sçai si ce que je dois avancer est connu; je ne le croi pourtant pas; la vigilance de nos saints Evêques auroit fait des statuts contre ce desordre naissant, si cela étoit venu à leur connoissance. On punit les voleurs de grands chemins; mais je ne voi pas qu'on ait parlé dans cette Assemblée de ceux qui volent sans honte les travaux des autres ; ils meritent d'être reprimez, pour avoir fait venir de nôtre Ville capitale des manuscrits de sermons qu'ils achetent des copistes : Quelles benedictions peut répandre le Seigneur sur un indigne Ministre de sa parole, qui ne la prêche que de memoire sans que le cœur parle ? qui peut être à la verité l'écho d'un saint hom-

me, mais qui n'en prononce que les mots ſans en avoir la vertu & le zele : quand j'entens ces Predicateurs plagiaires, il me ſemble que j'entens un écolier qui recite ſa leçon ; point de mouvemens, point de zele, tout eſt froid, & l'on ſort de ces ſermons peu animez comme on y eſt entré : quoique ſelon le reglement de nôtre Egliſe, on ne doive dans les ſermons qu'expliquer l'Ecriture ſainte & en tirer une forte morale ; cependant ces paroles ſacrées qu'ils ſe mêlent d'expliquer après un autre, ne touchent point le cœur, parce qu'elles ne ſortent pas de leur premiere ſource. Si je n'avois crainte de ſcandaliſer l'Aſſemblée, que ne dirois-je pas de ces Predicateurs qui ont prêché en un même lieu, mais à differens rems, les mêmes predications qui mettoient à la gêne & pouſſoient à bout la patience des Auditeurs ? Quels debats ne ſe ſont point émûs entre ces plagiaires, qui croyoient avoir ſeuls ces manuſcrits frippez ? Helas ? j'en ai été témoin trop ſouvent ; cette comedie s'eſt

joüée chez moi ; & pour pacifier le different de ces Predicateurs, qui se traitoient d'une maniere indigne, se reprochant avec trop peu de charité d'avoir volé impunément les sermons qu'ils debitoient, je leur dis en riant qu'ils avoient tous deux raison. Vous voyez par là, Messieurs, quel abus peut se glisser dans l'Eglise d'Eutopie, si l'on permet à des gens ignorans, d'ailleurs lâches & paresseux, de prêcher les ouvrages des gens de bien & de vertu. Helas! ces indignes échos de ces dignes Ministres de la parole du Seigneur, ne font que battre inutilement l'air, sans persuader ny toucher les cœurs : mais ce qui est de la derniere consequence, & qui peut causer des maux dans l'Eglise, ausquels on auroit de la peine à remedier, est que ces sortes de Predicateurs donnent aux Fideles du dégoût de la parole de Dieu, & que ce dégoût seul peut contribuer au relâchement de la morale chrétienne, & donner lieu aux personnes peu reglées de rester dans leur ignorance affectée, qui les confir-

me dans le vice ſans aucun remords de conſcience. Après que tout le monde eût parlé on cuëillit les voix, & voici ce qui fut ordonné à la pluralité des ſuffrages. De crainte cependant que les Laïques ne fuſſent ſcandaliſez, on exprima en Latin ces Reglemens:

STATUTA UNANIMI Eutopiæ conſenſu approbata de Concionatoribus. Anno Domini 1504.

I.

NULLUS concionator, à ſuo Epiſcopo approbatus, ante annum quadrageſimum præſumat Evangelium publico cœtu explicare.

II.

NISI bonum teſtimonium habeat foris, & virtutibus floreat, arceatur à concione.

III.

OPORTET, ut concionator diſcat

priùs in oratione, longâ patrum lectione & seriâ meditatione, quidquid docturus est Christianam plebem, alioquin si vanuus; & futilem venetur gloriolam apud imperitam plebem, obmutescat potiùs, quam adulteret Verbum Dei.

IV.

SUB gravibus pœnis inhibet tota Eutopiæ Ecclesia, ne quis ineruditus & crassi ingenii, alienas conciones manuscriptas furetur impunè. Quicunque hujus furti conscius & convictus, tota vita taceat in Ecclesiâ Dei, nec audeat unquam verba facere apud populum sub pœnâ interdicti & suspensionis.

Voilà quels furent les Reglemens de cette Assemblée, qui firent tant d'effet, que depuis on n'a plus entendu ces faux échos qui battent vainement l'air sans toucher les cœurs ny persuader les esprits : ces jeunes Predicateurs ont gardé le silence, & ont tâché de s'instruire eux-mêmes auparavant d'enseigner les autres : Tous les Predicateurs qui prêchent à present, & depuis

plus d'un ſiecle dans cette Egliſe, ſont gens d'oraiſon & de priere; qui puiſent dans l'Ecriture Sainte & dans les Peres la ſource de ces divines eaux, afin d'en arroſer les cœurs alterez des Fideles qui courent à ces eaux ſalutaires, comme le cerf preſſé de la ſoif. Depuis ce Reglement ſi utile à l'Egliſe d'Eutopie, quel changement n'a-t-on point vû dans la conduite de ces Peuples? Quelles vertus n'y pratique t-on point? Quelle attache à Dieu ne fait-on pas paroître dans toutes les occaſions? Helas! me diſoit l'autre jour un bon habitant de mes amis, j'ai oüi dire à mon ayeul, que ſon pere avoit vû depuis ce Reglement, les Eutopiens changer de la nuit au jour; tant il eſt vrai de dire qu'on ne ſçauroit trop prendre de ſoin à bien choiſir les Predicateurs, qui ſont l'ame de la Religion, & qui donnent le mouvement à ce grand Corps de l'Egliſe: Si cette ame eſt malade; ſi la grace de Dieu ne l'aſſiſte dans les obſtacles qu'elle met à ſon effuſion toute divine; ſi la vaine gloire l'engourdit (pour

ainſi dire) quel mouvement peut-elle donner à ce grand Corps ? Comment l'exciter à mettre la main à l'œuvre, lorſqu'elle même eſt accablée de ſes propres maux ? Comment le porter à pratiquer les vertus chrétiennes, quand elle ſemble être enſevelie dans un aſſoupiſſement dangereux ? On pourroit (me dit cet ami) vous dire beaucoup d'autres choſes ſur cette matiere, mais comme elle a produit un effet ſi merveilleux dans nôtre Iſle, je me contente d'en rendre graces au Ciel ſans en parler davantage.

CHAPITRE X.

Des Confeſſeurs de l'Eutopie.

ON a toûjours conſideré dans cette Iſle l'emploi des Confeſſeurs ; comme un emploi qui peut produire beaucoup de bien ou beaucoup de mal à l'Egliſe : c'eſt pourquoi on ne choiſit pour cette noble occupation que des

Prêtres tout-à-fait morts au monde ; gens mortifiez, ſolitaires & très-vertueux, qui prêchent par leur exterieur ; capables enfin de convertir les ames des pecheurs les plus endurcis par leurs paroles animées de l'Eſprit de Dieu ; gens de cabinet, & non pas de compagnie. Lorſqu'à l'âge de quarante ans ils ont donné des preuves infaillibles de leur zele pour le ſalut des ames, qui doit être le ſeul objet que les Confeſſeurs devroient avoir toûjours devant les yeux ; lorſque par une conduite irreprochable ils ſont à l'abri du moindre ſoupçon ; on les admet à ce noble emploi, étant en état de diſtinguer une lépre d'avec une autre, & de donner des remedes proportionnez aux maladies differentes des pecheurs : mais quoique la capacité ſoit abſolument neceſſaire à ces dignes Miniſtres, on ne ſe contente pas dans l'Eutopie de la ſcience ſeule qui peut ſe trouver dans un ſujet corrompu par les mauvaiſes mœurs ; on a plus d'égard à la probité qu'à cette ſcience, qui devient vaine

&

& inutile à l'Egliſe, lorſqu'elle n'a point pour compagne la vertu, dont elle emprunte tout ſon luſtre & ſa beauté. Ainſi on a jugé à propos de ne choiſir pour Confeſſeurs que les Prêtres veritablement Prêtres & zelez pour le bien des ames qui ſont ſous leur conduite: fondez ſur le ſentiment de ſaint Gregoire, qui compare les Paſteurs & Confeſſeurs aux grands baſſins & aux vaſes qui étoient autrefois à l'entrée du Temple de Jeruſalem; les Juifs auparavant d'y entrer s'y lavoient & s'y purifioient: Si l'eau de ces baſſins leur donnoit une purification legale, il y reſtoit cependant quelque ordure de ceux qui s'y purifioient; ces grands vaſes étoient une figure fort naturelle des Confeſſeurs: ils purifient les pecheurs, mais quel danger pour eux? La nature étant de ſoi-même corrompuë par le peché du premier homme, ſi le Confeſſeur n'a point une vertu ſolide & éprouvée depuis long-tems; s'il a le moindre panchant à la corruption, c'eſt une eſpece de miracle, s'il ne reſte en lui quelque

ſoüillure des pechez qu'on lui aura confeſſez : & pour ne nous point trop flâter de la pureté des mœurs des Confeſſeurs de l'Eutopie, on en a vû de nos jours qui étoient élevez dans l'Egliſe, comme les cedres du Liban, qui ſont cependant tombez, & qui ont avoüé dans le tems de leur penitence, que s'ils n'avoient jamais confeſſé, ils ne ſeroient peut-être jamais tombez ; il eſt vrai que le nombre de ces malheureux Confeſſeurs eſt petit, par le grand ſoin que nos Evêques prennent de choiſir de dignes ſujets pour un emploi ſi formidable : cependant fait-on reflexion dans l'Europe ſur l'importance de cet emploi tout divin, & ſur les inconveniens qui en peuvent arriver, quand on le donne trop facilement à des Prêtres encore incapables de ſe diriger eux-mêmes? comment gouverneront-ils les autres ? avec quel front reprendront-ils dans leurs Penitens, les excez auſquels ils ſe laiſſent aller tous les jours ? de quelle maniere condamneront-ils les ornemens vains & ſuperflus des fem-

mes mondaines, pendant que leur teſte artificiellement blanchie, & tous leurs habillemens, montrent la même vanité ? S'ils ſont les Medecins des ames, ils doivent les guérir de leurs maladies, beaucoup plus dangereuſes que celles du corps : La medecine demande toute la vie de l'homme pour bien connoître l'anatomie du corps humain, & pour penetrer les cauſes des maladies que le Medecin ne ſçait guérir que par une longue experience, qui vient ſouvent trop tard. Quelle comparaiſon y a-t-il entre les maladies du corps & celles de l'ame ? la même qu'il y a entre le Ciel & la Terre. Il faut, dit ſaint Auguſtin, dans le livre de la Penitence, qu'un Confeſſeur ait une grande diſcretion, & une prudence à l'épreuve pour examiner la qualité du crime, le lieu, le tems, l'habitude, la dignité des perſonnes, leur âge : enfin il doit examiner ſi ce ſont des perſonnes éclairées ou ignorantes qui ſe confeſſent ; quelle a été la violence de la tentation qui les a portez à pecher : il y a encore un nom-

bre infini de circonſtances dont ils ſont obligez de s'éclaircir auparavant d'impoſer les mains ſur les penitens, & de les reconcilier à l'Egliſe. L'on ſçait bien que quand ſaint Paul exhorte Timothée de ne pas impoſer les mains ſur qui que ce ſoit avec tant de precipitation, de crainte de participer aux pechez des autres, ſes paroles s'entendent de l'ordination des Prêtres ; mais ne peut-on point les appliquer aux Confeſſeurs ? comme ſi cet Apôtre leur diſoit : Prenez garde, dignes Miniſtres de Jeſus-Chriſt, de ne pas ſi-toſt impoſer les mains ſur les pecheurs; balancez bien auparavant, ſondez les cœurs de vos Penitens; voyez s'ils ſont veritablement contrits, de crainte de participer aux pechez de ceux à qui vous accordez trop legerement l'abſolution de leurs fautes. Que ces paroles ſont formidables ! & qu'elles devroient détourner beaucoup de ces Miniſtres ſacrez d'un emploi ſi ſaint, & qui fait trembler, lorſqu'à peine ſe connoiſſant eux-mêmes, & ce qui ſe paſſe dans leur

interieur, ils se mêlent sans capacité, & sans une longue experience de sonder tant de differens replis de la conscience des autres ! Qu'il y a sujet de craindre qu'ils ne participent sans y penser aux pechez de leurs penitens, ausquels ils imposent si-tôt les mains ! Si les Medecins font des fautes, elles ne regardent que le corps : Si un Confesseur en fait dans le tribunal de la penitence, elles regardent les ames qu'il perd par une lâche complaisance, & que le Seigneur dont il tient la place redemandera de ses mains au jour de ses vengeances : Si l'on considere un Confesseur comme un Juge Souverain, dont les Arrests sont confirmez de Dieu même, quelle capacité ne doit-il point avoir ? Si la diversité des Loix donne quelquefois tant d'embarras aux Juges de la terre, & ont souvent tant de peine à connoître le veritable point de l'équité pour ne point commettre d'injustice ; quelle peine ne cause point à un Confesseur la diversité des sentimens dans la morale? Quelle experien-

ce ne faut-il pas qu'il ait pour ne point faire un faux pas & une méchante démarche dans la direction des ames? Les dons de la grace ſont differens; Dieu conduit par des routes quelquefois toutes oposées les ames à une vertu ſolide: il éprouve les uns par la ſechereſſe & les tentations, de ſorte qu'ils ne trouvent dans le chemin de la vertu que des épines & des ronces: il attire les autres par l'odeur de ſes parfums; & les comblant de ſes benedictions celeſtes, il leur fait goûter dans l'exercice des vertus chrétiennes tant de douceurs ſpirituelles, que c'eſt avec beaucoup de peine que, pour ſatisfaire aux beſoins de la nature, ils interrompent de tems en tems leurs pieuſes occupations. Quelle ſageſſe, quel diſcernement ne doit point avoir un Confeſſeur pour connoître les voies differentes par leſquelles le Seigneur conduit les ames? Ne doit-il pas être un homme d'oraiſon, & toûjours attaché à Dieu? Sa converſation, pour me ſervir des termes de ſaint Paul, doit être plûtoſt dans le Ciel que ſur la

Terre, afin que par ſes frequentes meditations, il ſoit éclairé lui-même des lumieres celeſtes, auparavant de les communiquer à ſes Penitens. Sans ces lumieres toutes divines, le moyen de connoître les voies du Seigneur par leſquelles il conduit les ames? Pour nous autres Eutopiens, nous n'admettons à cet emploi venerable & terrible tout enſemble, que des Prêtres dont la vertu a été, pour ainſi dire, connuë dès le berceau: auſſi voyons-nous les grands avantages que nous retirons de cette conduite. La predication de l'Evangile contribuë beaucoup à la ſainteté des peuples; elle inſtruit, elle anime, elle touche les cœurs, & les porte à l'exercice des vertus chrétiennes; mais ces avantages n'aprochent que de loin des grands biens qu'on retire d'un Confeſſeur ſage & prudent; qui par ſon exemple & ſes conſeils ſalutaires fait paſſer du vice à la vertu les pecheurs les plus endurcis. Depuis que nos Evêques (me diſoit un ami il n'y a pas long-tems) donnent toute leur attention à choiſir

des Prêtres dignes de cet emploi si sublime, on n'a presque pas besoin de predication, toute utile qu'elle soit : les Dames qui étoient un peu trop attachées au luxe des habits, se vêtent maintenant d'habits modestes; comme saint Paul le commande aux femmes chrétiennes : les hommes sont reglez dans leur conduite ; & on peut dire que tous nos Catholiques (excepté quelques-uns) sont la bonne odeur de Jesus-Christ : on attribuë cette réforme des mœurs à la sagesse & à la sainteté des Confesseurs, gens veritablement Apostoliques, & qui ne tiennent à la terre que par un point : & en effet, quand je considere le tribunal d'un Confesseur, qui tient la place de Jesus-Christ, environné de Penitens prosternez à ses pieds, je ne puis que je ne m'écrie : O ! emploi élevé au-dessus des emplois ! ô ! dignité qui surpasse celle des Anges ! ô ! dignes Ministres du Seigneur, vous êtes des Dieux : Mais helas ! si leur élevation les place au-dessus du reste des hommes, à moins qu'ils ne soûtien-

nent cette élevation par une prudence à l'épreuve, par une ſageſſe toute divine, & par une charité dont les cœurs des Apôtres étoient brûlez & conſumez, qu'ils ont ſujet de craindre de tomber. Dites-moi, je vous prie, quels ſont les Confeſſeurs de l'Europe, quels fruit ils font dans l'Egliſe; car tout ce qui la regarde ne m'eſt pas indifferent. Helas! (mon cher ami) comme je ne doute pas que vous n'ayez lû les ouvrages & les pieux monumens que nous a laiſſé le dévot ſaint Bernard, vous qui êtes toûjours ſur les livres, vous ſçavez trop quelle plainte il faiſoit autrefois de ces Miniſtres indignes, qui s'ingeroient ſans ſcience, ſans la probité des mœurs, & ſans charité dans ce noble emploi. Une peſte très-dangereuſe (dit ce Pere) s'augmente tous les jours dans le monde Chrétien; on établit pour gouverner les Egliſes des gens ſans ſcience & ſans vertu; des chefs des aveugles, qui ſe perdant tirent après eux les autres dans le precipice: ſi ces conducteurs aveugles avoient lû la fin

du Paſtoral de ſaint Gregoire, qui devroit faire trembler, ils s'éloigneroient ſans doute d'un emploi ſi redoutable, qu'ils cherchent avec tant d'empreſſement : ce ſaint Pontife fait une longue énumeration des differens caracteres des eſprits des Chrétiens. Il ſeroit ennuyeux de vous dépeindre les génies differens des Penitens ; il les décrit cependant, & marque en même temps quels avertiſſemens il faut donner à chacun en particulier : cette matiere me paroît inépuiſable, & demande une ſcience conſumée, & une longue experience, pour bien diſtinguer de quelle maniere on doit exhorter les uns & les autres : ſouvent les Confeſſeurs trop occupez à l'exterieur pour la conduite des ames négligent leur interieur ; & c'eſt un effet d'une prudence éprouvée de garder un certain milieu entre l'un & l'autre. Un Confeſſeur ſera tout interieur, & méditera ſouvent ſur la Loi du Seigneur, ſans penſer qu'il eſt chargé des ames qu'il dirige : Un autre moins interieur ſe contentera de tra-

vailler pour le salut de ses penitens, sans faire de frequentes reflexions sur sa conduite, sur la grandeur de son emploi, sur l'obligation qu'il a de se sanctifier le premier auparavant de sanctifier les autres; ils font tous deux mal; l'un de ce que s'attachant trop à la necessité d'operer avec crainte le salut de son ame, il neglige souvent le salut de ceux que la Providence lui a confiez : l'autre fait une faute bien plus grossiere, en ce qu'il travaille pour les autres, sans penser à se procurer lui-même le bonheur éternel. Voilà ce que me disoit autrefois un homme de pieté, dont l'occupation étoit de sçavoir bien sa Religion, & les obligations des Ministres du Seigneur. J'ai raporté jusqu'ici ce que les gens de probité ont pensé de l'emploi des Confesseurs ; ils avoient plus de lecture que moi, mais je vai vous dire presentement ce que je pense sur cette matiere : mes yeux m'ont peut être plus appris de choses des Confesseurs, qu'une longue lecture des Peres n'en a appris à ceux qui m'en ont parlé;

la matiere eſt ſi ample que je ne ſçai par où commencer : que l'on ne croye pas que ce ſoit une inclination ſatyrique qui me faſſe parler ; Dieu eſt témoin des mouvemens de mon cœur ; & plût au Seigneur qu'on les pût découvrir & penetrer : peut-être aurois-je par là plus de gens qui tomberoient dans mon ſentiment. Je ne dirai rien que ce que l'Ecriture Sainte a dit, & j'ajoûterai enſuite ce que j'ai vû autrefois dans l'Europe, & plus ſouvent que je ne l'euſſe ſouhaité. Malheur à vous (diſent les Oracles ſacrez) qui mettez des couſſins ſous le coude, & des oreillers ſous la teſte des hommes, de tel âge qu'ils ſoient, pour gagner & attirer à vous les ames : ces paroles d'un ſaint Prophete ne nous marquent-elles pas évidemment la lâcheté de certains Confeſſeurs, qui flâtent leurs penitens dans leurs deſordres, & qui les laiſſent dormir en paix, lorſqu'ils ont plus de ſujet de craindre ? Un preſent fait au Confeſſeur peu chrétien l'aveugle ſouvent, & l'empêche de voir la laideur

des pechez qu'on lui a confeſſez : il fait paſſer quelquefois les crimes les plus énormes pour des foibleſſes humaines, tout aveugle qu'il eſt des faveurs qu'il a reçûës de ſes penitens. Je n'entre pas dans le détail de ſes faveurs; il ſuffit de dire qu'un Confeſſeur qui ſçait flâter, ne peut manquer de rien. Le moyen de s'acquiter d'un emploi ſi redoutable, aveuglé qu'on eſt de l'éclat des preſens ? A Dieu ne plaiſe que je condamne les Prelats de l'Europe ; ils ſont très-éclairez ; ils veillent avec beaucoup de ſoin ſur leurs troupeaux ; mais ils peuvent être ſurpris par l'hypocriſie & l'exterieur compaſſé de ces indignes Confeſſeurs, qui ne recherchent pas les intereſts de Jeſus-Chriſt, mais les leur. En verité, quelques mois auparavant de ſortir de l'Europe, je fus ſcandaliſé de quelques-uns que j'avois vûs le matin environnez d'une foule de penitens avec un air de Caton, qui prononçoient des Arreſts définitifs que le Ciel confirmoit, à cauſe de l'autorité qu'il leur a accordée, lorſque je les vis

le ſoir à ſouper chez un de leurs penitens : ce n'étoient plus des Catons, mais des gens qui faiſoient gloire de plaiſanter & de dire le bon mot ; ils commençoient les premiers des chanſons, qui pouvoient ſcandaliſer un homme tant ſoit peu Chrétien. Helas ! diſois-je en moi-même, quelle difference du matin au ſoir ! je conſiderois ce Confeſſeur dans ſon tribunal comme un Dieu ſur terre, & preſentement à peine le puis-je reconnoître pour un homme : Bien loin d'être mortifié, il ſe laiſſoit choiſir les morceaux lés plus délicats ; c'étoit un Philoſophe ſçavant à diſputer des goûts ; il raiſonnoit du gibier ſelon ſon appetit ; mais je doute fort s'il raiſonnoit auſſi-bien dans le confeſſionnal, & s'il diſtinguoit une lépre d'avec une autre avec autant de diſcernement. Seroit-il permis de décrire les intrigues ſecrettes de ces ſortes de Confeſſeurs ; leurs entretiens ſuſpects par leurs longueurs ; leurs viſites renduës avec aſſiduité ; leurs rendez-vous à la campagne ? mais non ; gardons le ſecret

qu'ils ſont obligez de garder eux-mêmes, & ne divulguons pas des myſteres honteux, dont la connoiſſance pourroit donner atteinte à l'honneur de tant de ſaints Confeſſeurs, qui rougiſſent de la moindre foibleſſe; & flaîtrir l'éclat de leurs vertus édifiantes, & de leur zele à l'épreuve de tout, en les confondant trop legerement avec le petit nombre de ces pernicieux Miniſtres. Si les Confeſſeurs étoient tels dans l'Eutopie, on ne verroit pas un ſi beau reglement dans leur Egliſe, & la pureté des mœurs ne regneroit pas, comme on la voit regner aujourd'hui, & dont il n'y a perſonne qui n'en ſoit édifié. Quelle prudence n'ont pas les Confeſſeurs de cette Iſle, lorſqu'ils impoſent des penitences? Auparavant de les impoſer, ils peſent, ils balancent, ils examinent les diſpoſitions interieures de leurs penitens: Je me ſuis confeſſé bien des fois durant mon ſéjour dans cette Iſle; mais en verité que les penitences qu'on donne ſont bien differentes de celles qu'on impoſe dans l'Europe; je ne veux

pas entrer dans le détail, qui me conduiroit trop loin ; il ſuffit de dire qu'elles ont beaucoup de proportion avec la grandeur ou la legereté des pechez ; elles ſont comme une medecine ſalutaire qui prévient le mal, & qui purge cependant les mauvaiſes humeurs de l'ame : le Sacrement de Penitence produit de grands avantages à l'Egliſe ; il produit auſſi, par la lâcheté ou l'ignorance des Confeſſeurs, de grands maux. On ſe contente dans l'Europe de donner quelques prieres à dire à un vieux pecheur qui croupit depuis long-tems dans une habitude criminelle ; & la facilité qu'il a de s'en acquiter, l'entretient malheureuſement dans ſon crime. Si le Confeſſeur, ſans s'arrêter à la ſuperficie, s'étoit ſervi du raſoir pour couper juſqu'aux racines de cette vieille habitude, & qu'il eût impoſé une penitence autre que des prieres, il auroit fait ſon devoir, & auroit retiré du bourbier du peché ce pecheur endurci, que ſa lâche complaiſance a retenu ſi long-tems dans le dernier danger de ſe perdre.

dre. Les prieres qu'on impoſe pour penitence ſont bonnes pour les pechez legers ; mais ſuffiſent-elles pour les pechez d'une longue habitude ? pour des crimes qui crient ? pour des commerces honteux & enracinez depuis pluſieurs années ? cependant c'eſt le remede ordinaire que les Medecins des ames ignorans ou peu zelez pour le ſalut de ceux qu'ils conduiſent employent dans le tribunal de la penitence ; ils ſe trouvent trop honorez de voir proſternez à leurs pieds les gens de qualité, pour avoir le courage & la force de dire la verité, qu'ils trahiſſent d'une maniere indigne de leur miniſtere : on mange quelquefois chez eux ; ils ſervent le Confeſſeur ou ſes amis dans le beſoin, on n'a garde de les éloigner par une morale qui leur paroîtroit trop rigoureuſe & trop ſevere. Cela va bien autrement chez vous (mon cher ami) vos Confeſſeurs regardent le Chrétien, & non ſa dignité ; le pauvre & le riche, le Juge & l'Artiſan ſont également conſiderez ; la pourpre la plus éclatante

ne les ébloüit pas ; les haillons du pauvre qui vient à confeſſe à ſon tour, ne leur donnent aucun mépris pour un malheureux qui ſe proſterne à leurs pieds ; la dignité de Chrétien eſt tout ce qu'ils conſiderent dans un penitent ; & ils les jugent tous ſelon l'aveu ſincere qu'ils font de leurs pechez ; ils n'ont pas deux poids ni deux balances pour peſer les pechez des riches & ceux des pauvres ; l'Ecriture Sainte & les ſentimens des Peres de l'Egliſe leur ſervent de regle : une faveur ou un preſent reçû d'un riche penitent, ne fait point pancher le baſſin de la balance en conſideration de cet homme de qualité : tout eſt égal chez eux ; chacun vient à ſon tour ; on ne quitte point le miſerable pour aller confeſſer Monſieur ou Madame, qui à peine ſont-ils entrez dans l'Egliſe, & ont-ils adoré l'Auguſte Sacrement de nos Autels, qu'ils veulent être confeſſez ; & ſi le Confeſſeur tarde un peu trop, on le traite comme un homme qui ne ſçait pas vivre, & on le quite : Belle diſpoſition pour recevoir

un Sacrement si venerable ! Mais cela n'arrive que très-rarement de la part de ces Confesseurs de l'Europe dont j'ai parlé : ils sont trop politiques pour laisser échaper de leurs mains l'homme de qualité qui fournit à l'apointement. Dois-je le dire (mon ami) & ne me fera-t-on point passer pour un critique trop outré, si j'ose avancer que leurs confessionnaux sont maintenant à prix? Mais le moyen de cacher une verité si connuë ? Quel abus ! Ministres de Jesus-Christ, qui avez en vos mains les clefs de la vie & de la mort ; qui liez & déliez, & qui ouvrez le Ciel & le fermez par l'autorité que le Dieu du Ciel & de la Terre vous a donnée ; devez-vous vous servir de cette divine autorité pour augmenter vos revenus, & les mets délicats de vôtre table ? Devez-vous abuser de vôtre pouvoir qui vient d'en-haut pour flâter le riche dans ses desordres, & garder une morale severe à l'égard du malheureux, qui ne vous donne rien à la verité, mais qui fait ce qu'il peut pour s'acquiter des devoirs

du Chriſtianiſme ? Pardonnez-moi, mon ami, cette effuſion de mon cœur qui ſemble être contre les regles d'une ſimple Relation ; je prie le Seigneur, que les Confeſſeurs lâches & intereſſez en profitent ; & que rentrant en eux-mêmes, ils donnent gratis ce qu'ils ont reçû gratis.

CHAPITRE XI.

Des Paſteurs & Curez de l'Iſle d'Eutopie.

LOrſque j'étois dans l'Europe, & que j'aſſiſtois aux Offices divins, étant encore jeune, je voyois toûjours les Curez aſſez aſſidus à entonner le *Deus in adjutorium*, & même qui étoient jaloux de commencer les Matines & les autres Heures canoniales, comme un droit qui leur appartenoit : Je fus fort ſurpris dans l'Eutopie, quand je vis leur peu d'aſſiduité à l'Office, où les Paſteurs ſe trouvoient rarement ; je

ne les voyois que les Dimanches & les bonnes Feſtes : comment, diſois-je en moi-même, eſt-ce que les Curez de cette Iſle ſont moins zelez pour le ſervice de Dieu que ceux de l'Europe ? D'où vient cette negligence ? Je voi toutes choſes ſi bien reglées dans l'Eutopie ; & les Curez qui en ſont les Chefs, ne donnent point l'exemple à tout ce qui ſe fait de bien ? c'eſt un paradoxe pour moi que je ne ſçaurois développer. J'étois dans cette penſée peu favorable aux Curez de cette Iſle, lorſque la rencontre d'un homme de bien me développa ce paradoxe que je ne comprenois pas ; il s'apelloit Agatonphile : je l'avois converſé aſſez long-tems pour le connoître à fond ; & lui ayant marqué la peine où j'étois, voici ce qu'il me dit pour m'ôter d'embarras : Vous ſçavez trop que le chant de l'Egliſe n'eſt qu'une choſe acceſſoire à la Religion ; il ſert beaucoup, comme vous pouvez le ſçavoir par vous-même, pour exciter dans les cœurs des Fideles le feu ſacré de la charité & de l'amour de Dieu,

mais comme nous avons des Officiers ſubalternes qui peuvent exciter ce même feu par leur chant, qui ſe fait avec beaucoup de modeſtie, & inſpire de vrais ſentimens de pieté, nous avons crû avec juſte raiſon, que les Paſteurs s'en pouvoient diſpenſer le plus ſouvent, & qu'il ſuffiſoit pour eux d'y aſſiſter les bonnes Feſtes, étant d'ailleurs ſi occupez durant la ſemaine, qu'à peine leur reſte-t-il le tems de ſe repoſer de leurs grandes fatigues? Comment l'entendez-vous vous autres Européens? croyez-vous qu'un Curé s'acquite de ſon employ redoutable de Paſteur, quand il aſſiſte aux Matines & aux autres Heures, quand il chante une grande Meſſe fondée, quand il fait les ceremonies de l'enterrement d'un riche, negligeant celui d'un pauvre, auquel il envoye ſes Prêtres, qui ne s'acquitent de cet employ charitable, que comme des mercenaires? Nous ſommes bien éloignez de ces ſentimens. Du tems de ſaint Paul, n'y avoit-il pas differens emplois dans l'Egliſe naiſſante? Et ſi ce

grand Apôtre s'étoit arrêté à chanter comme font vos Curez, auroit-il converti tant de monde, & auroit-il enfanté tant de Chrétiens à Jesus-Christ? C'est un abus effroyable qui regne parmi vous, de croire qu'un Curé en soit quite pour dire un *Deus in adjutorium.* Combien y a-t-il d'autres obligations plus pressantes & beaucoup plus necessaires? On court chez vous après les Cures, on les refuse icy, parce qu'on en connoît le pesant fardeau. Le soin des ames que le Sauveur du monde a rachetées par son sang, & dont les Pasteurs sont chargez, ne doit-il pas être preferé au chant de l'Eglise qui, quelque saint qu'il soit, n'est rien en comparaison de ce que vaut une ame qui a tant coûté! Combien de veilles coûte-t-elle à un veritable Pasteur pour la conserver dans l'innocence? Combien faut-il qu'il essuye de travaux pour la gagner à Dieu? A quel danger ne doit-il point s'exposer pour retirer les libertins du vice? Combien d'injures faut-il qu'il souffre quelquefois pour reconci-

lier les ennemis? Enfin à quel danger ne s'expose-t-il pas pour ramener la brebis égarée dans le bercail ? Les ménages mal reglez ; les enfans mal instruits par les mauvais exemples de leurs parens, luy donnent-ils le tems de chanter? Les pauvres, dont il doit avoir un soin paternel, permettent-ils qu'il soit au Chœur, pendant que tant de soins & si pressans, le doivent occuper entierement à pourvoir, soit par lui-même, ou par la charité des Fideles, à la necessité de ces pauvres qui crient ? Helas! qu'on connoît peu la charge accablante d'un Pasteur, & que peu de gens en ont une veritable idée, telle qu'on devroit avoir ! Et pour vous le faire mieux comprendre, faisons la peinture de vos Curez de l'Europe, & celle de nos Pasteurs de l'Eutopie ; & vous verrez quelle difference il y a entre les uns & les autres.

Je n'ai jamais été dans l'Europe, cependant mes ayeux en sont sortis, & je la considere comme ma Patrie originaire, & pour laquelle j'ai une attache particu-

particuliere. Je ne peux donc raiſonner ny parler de vos Paſteurs, que ſur le recit que m'en ont fait nos peres : mais en verité ſi ce recit eſt vrai, comme je n'en doute pas, qu'il y a peu de veritables Paſteurs chez vous ! Je ne ne parle point de ceux qui ſont entrez dans les Cures par des Arreſts de vos Parlemens, plûtoſt que par la vocation du Saint-Eſprit, on ſçait trop qu'ils approchent beaucoup de ces Paſteurs mercenaires dont il eſt parlé dans l'Evangile, qui ont ſoin de tondre le troupeau, plûtoſt que de le mener dans les bons pâturages pour l'engraiſſer ; je parle ſeulement de ceux qui, ayant été apellez à la charge paſtorale par la divine Providence, imitent la conduite de Saül qui, ayant été appellé de Dieu même à la Royauté, ſe perdit enfin par le peu de ſoin qu'il eût d'obſerver ſes ordres : je ſuppoſe donc un Curé de l'Europe bien appellé de Dieu à ſon employ, dans la vocation duquel il n'y a rien à reprendre ; ce principe eſt bon, & l'on doit attendre de bons ef-

fets d'une vocation qui ſemble venir du Ciel. Mais voyons-nous dans ces Paſteurs legitimement choiſis les veritables caracteres d'un bon Curé ? Que font ces Paſteurs dans leurs Paroiſſes ? Aux jours de ceremonie ils paroiſſent à la teſte de leur Clergé; ils commencent les Offices divins (au moins les plus zelez) : mais ſupoſé qu'ils ſoient les plus aſſidus à l'Office, le ſouverain Paſteur des ames demande-t-il cela d'eux? Eſt-ce qu'ils ſont Curez pour faire ce que doit faire un Chantre, incapable d'autres choſes ? Ils demeurent tranquiles chez eux, ils ne connoiſſent des malades que ceux qui ſont au-deſſus du commun, auſquels ils portent le ſaint Viatique ; ce qui arrive rarement, parce que le nombre des pauvres ſurpaſſe beaucoup celuy des perſonnes riches, & qu'on ne les voit point adminiſtrer les Sacremens de l'Egliſe aux pauvres. Les voit-on toûjours occupez aux beſoins preſſans de leurs Paroiſſes ? Connoiſſent-ils leurs oüailles ; eux qui en doivent répondre devant Dieu ? Ils

vivent dans un profond repos, ſans ſe mettre en peine de l'état de leurs Paroiſſes. Leurs Vicaires en ont toute la peine, & leur tranquilité n'eſt troublée que lorſqu'il s'agit de recevoir les droits d'un enterrement, auquel ils n'ont point aſſiſté. Quand ſaint Paul dit que le Prêtre doit vivre de l'Autel, ne ſuppoſe-t-il pas que ce Prêtre ou ce Paſteur y rend quelque ſervice ? pretend-il que ces Paſteurs, ſans travailler jour & nuit pour le ſalut des ames, aient droit, par le nom ſeul de Curé, aux aumônes des Fideles, qui contribuent charitablement à la ſubſiſtence des Paſteurs & des Prêtres de leurs Paroiſſes, pour avoir offert leurs ſacrifices & leurs prieres pour le repos des ames de leurs parens ? Quand le Paſteur n'a rien fait, & qu'il demeure tranquile chez lui pendant l'enterrement d'un homme au-deſſous du commun ; il lui faut ſes droits. O Ciel ! où en ſommes-nous ? Quand un Curé ſe ſacrifie pour le bien de ſa Paroiſſe, qu'il eſt toûjours occupé, qu'il veille, qu'il agit, & qu'il viſite

ſes Oüailles ; comme il ne peut être partagé & ſe trouver en même tems dans des occupations differentes, il eſt juſte qu'il perçoive les émolumens & les aumônes que les Fideles donnent aux Paſteurs, en vûë des grandes fatigues qu'ils eſſuyent pour procurer le ſalut de leurs ames ; mais quand ces Paſteurs ſe laiſſent aller & s'abandonnent à une moleſſe criminelle en la perſonne d'un Curé, quelle ombre de juſtice y a-t-il d'exiger des droits qui ne lui ſont dûs que lorſqu'il travaille & qu'il s'offre au Seigneur comme une victime pour le bien de ſon troupeau, & non pas parce qu'il porte le nom de Curé ? Ils ont leurs Vicaires, diſent-ils, & ces Vicaires travaillant jour & nuit pour le ſervice des Paroiſſiens, il n'importe pas que les Sacremens ſoient adminiſtrez, & que les enterremens ſe faſſent par eux, ou par des Prêtres à leurs gages. Belle raiſon pour couvrir leur negligence & leur injuſtice ! Les Paroiſſiens ne payent-ils pas ces Vicaires ? excepté de petits émolumens

qu'ils leur cedent : les Fideles d'une Paroiſſe ne récompenſent-ils pas ces mêmes Vicaires quand ils adminiſtrent les Sacremens, ou qu'ils rendent quelqu'autres ſervices ? Les gages des Vicaires, & leurs petits revenus, ne viennent donc point des Curez qui tondent le troupeau, pendant que les autres en ont tout le poids & toute la charge : mais ſçavent-ils bien ces Paſteurs, pourquoy on leur a permis d'avoir des Vicaires ? cela n'a commencé d'abord que dans les Villes bien peuplées, lorſque les Curez, avec tout leur zele, ne pouvoient ſatisfaire ſeuls aux beſoins preſſans de leurs Paroiſſes : comme il pouvoit arriver que pendant qu'ils étoient occupez à porter le Viatique à quelque malade, un autre moribond auroit beſoin en même tems de ce ſecours ſalutaire ; & ainſi les Curez ne pouvant ſe partager & ſe trouver en differens endroits tout à la fois, pour éviter ces inconveniens dangereux, on leur a donné des Vicaires pour ſupléer à leur défaut, mais non pas pour favo-

riſer leur negligence & leur peu de zele pour le ſalut des ames, que Dieu a confiées à leurs ſoins & à leur vigilance, dont il leur fera rendre un compte rigoureux au jour de ſes vengeances. Les Vicaires ſont très-bien établis, & ſont d'une grande utilité dans les Paroiſſes; mais ils ne doivent être employez que lorſque le Paſteur lui-même eſt occupé d'ailleurs : hors cela le Curé eſt obligé en conſcience d'adminiſtrer les Sacremens à ſes Oüailles, & de conſacrer ſes momens les plus précieux pour le ſalut de ſon troupeau; & c'eſt cette divine occupation qui lui donne un droit legitime à ce qu'on appelle caſuel : mais quand ce Paſteur, malgré les remords de ſa conſcience, ſe laiſſe aller à une indolence heureuſe ſelon le monde, mais criminelle devant le ſouverain Paſteur; pendant que ſon Vicaire ſuë ſang & eau pour l'adminiſtration des Sacremens, & en viſitant les malades avec beaucoup de charité & de zele; peut-il en verité demander des droits qui ne lui ſont accordez cha-

ritablement que lorſqu'il travaille le premier, & ſon Vicaire en ſecond, & dans un tems où lui-même étant occupé, il ne peut ſatisfaire à tous les beſoins de la Paroiſſe ? Sçavez-vous bien pourquoy ces Paſteurs preferent l'Office divin à leurs devoirs eſſentiels? c'eſt que l'encens qu'on fait fumer les bonnes Feſtes devant les Autels, eſt de meilleure odeur que la paille où un pauvre moribond repoſe ; l'étole & la chappe qui les diſtinguent, leur plaiſent beaucoup davantage que la puanteur d'une chaumiere, où ils ne reſpireroient point un ſi bon air. D'ailleurs il faudroit faire l'aumône, & aſſiſter ce pauvre malade réduit à la derniere neceſſité, & c'eſt ce qu'on évite autant qu'on peut. N'a-t-on pas lieu de dire ſans exagerer ny outrer les choſes, que ces Paſteurs poſſedent les Cures (comme dit S. Gregoire dans le onziéme livre de ſes morales) pour vivre plus aiſément & dans la moleſſe ? Ils renverſent autant qu'il eſt en eux, les principes de la morale de J.C. Cherchez, dit-il, pre-

mierement le Royaume de Dieu, & les autres choſes vous ſeront données comme un ſurcroît. Par un renverſement horrible, ils n'ont en vûë d'abord que les biens temporels ; ils en joüiſſent, mais fort ſouvent aux dépens des biens celeſtes, qu'ils ſont en danger de perdre, à cauſe de leur peu de zele pour le bien ſpirituel de leurs Paroiſſiens : Semblables en cela à ces peuples groſſiers qui avoient été raſſaſiez par la multiplication des cinq pains, qui ne ſuivoient point le Sauveur à cauſe de ſes miracles prodigieux, & de ſa doctrine toute celeſte, mais parce qu'ils avoient été raſſaſiez : ces Paſteurs ſuivent le Sauveur du monde, parce qu'ils ſont raſſaſiez des gros revenus de leurs Cures, ſans être penetrez des obligations indiſpenſables des Paſteurs, qui devroient ſe donner tout entiers aux ſoins de leurs troupeaux. En verité les Peres de l'Egliſe ont grand tort de nous faire trembler, lorſqu'ils nous font une peinture naturelle du peſant fardeau de la charge paſtorale, lorſqu'ils nous

mettent devant les yeux les ſoins, les veilles, les fatigues, les inquietudes & les dangers mêmes auxquels s'expoſent les Paſteurs, lorſqu'ils acceptent un emploi ſi formidable. En ſuppoſant qu'ils ſoient appellez de Dieu à ce miniſtere, où font-ils paroître ces ſoins ? Où ſont ces veilles & ces fatigues ? Ne les voit-on pas au contraire dans une malheureuſe indolence & criminelle devant le Seigneur ? Leur *Deus in adjutorium* les garantira-t-il de la frayeur dont ils ſeront ſaiſis au Jour du Jugement de Dieu? Seront-ils auſſi tranquiles qu'ils ſont, au jour de ſes vengeances ? En ſeront-ils quites pour dire qu'ils ont aſſiſté aux Offices divins, & qu'ils ont chanté ſes loüanges ? Le Dieu des Armées ne leur pourra-t-il pas faire ce reproche ? Je vous ay établis pour avoir ſoin des brebis que je vous ay confiées : vous en avez pris la toiſon ; vous avez vécu graſſement aux dépens de vôtre troupeau ; rien ne vous a manqué dans la vie, mais quel droit aviez-vous de tondre ce troupeau, vous qui n'avez

jamais rien fait, ou du moins peu de choſe, pour le conduire dans mes voyes ? Vous avez aſſiſté aux Offices divins, étoit-ce ce que je demandois de vous ? Que diriez-vous d'un Berger qui, negligeant le ſoin de ſon troupeau, ſe contenteroit de le divertir par le ſon agreable de ſon chalumeau ? N'a-t-il pas d'autres occupations plus neceſſaires & plus preſſantes ? Ne faut-il pas qu'il veille jour & nuit pour éloigner le loup de ſon parc ? Ne doit-il pas viſiter ce même troupeau, & reconnoître les brebis malades, & apporter les remedes convenables à leurs maladies ? N'eſt-il pas obligé de les conduire dans de bons pâturages pour les engraiſſer ? A-t-il les bras croiſez, quand il s'agit de reprimer la brebis inſolente qui inſulte la plus foible ? En ſeroit-il quite quand il diroit à ſon maître qu'il a diverti ſes brebis par l'harmonie douce & agréable de ſon chalumeau ? Croyez-vous que je vous excuſe, lorſque vous me dites pour vous juſtifier, que vous avez chanté mes

loüanges ? c'étoit bien fait : mais vous êtes-vous acquitez de ce noble exercice pour l'amour de moy ? Je connois le fond de vos ames : combien de fois vous êtes-vous emportez contre mes Miniſtres ſubalternes, pour avoir été prévenus dans le commencement de quelque ceremonie publique, jaloux de maintenir un droit imaginaire de Curé ; comme ſi la qualité de Paſteur conſiſtoit eſſentiellement à commencer un Office, auquel j'ai employé autrefois les moindres Officiers de mon Egliſe. Si le zele de me ſervir vous apelloit aux Offices divins, c'étoit un zele mal reglé ; ce zele vous devoit appeller ailleurs ; ce pauvre moribond avoit beſoin de vôtre ſecours, il faloit y courir ; ce malheureux avoit beſoin de vôtre aumône pour ſe conſerver la vie, il faloit tout quiter pour le ſoulager au plûtoſt ; un autre preſt de faire naufrage, étant au bord du precipice ; avoit beſoin de vôtre main pour l'empêcher de ſe perdre, vous deviez courir & voler pour l'arrêter dans un danger iné-

vitable ſans vôtre ſecours. Voilà ce que je demande d'un Paſteur, & non pas le chant qui eſt la moindre & derniere partie de ſes obligations, & dont cependant vous avez fait le principal ; au lieu que ce n'eſt au plus que l'acceſſoire de vôtre emploi : Ne vous trompez pas, je tireray vengeance de vôtre peu de zele pour le ſalut des ames, auquel vous deviez vous ſacrifier tout entiers. Voilà ce que le Dieu de l'Univers dira un jour à ces Paſteurs negligens qui, uſurpant l'employ de Chantre, abandonnent des obligations eſſentielles, & qui ſont de la derniere conſequence.

Je vous ai fait, mon ami, une peinture groſſiere de vos Paſteurs de l'Europe, ſur le recit que m'en ont fait nos Peres. Je l'interrompis icy, pour luy dire que j'étois fâché qu'il eût une idée ſi peu avantageuſe de nôtre Europe au ſujet des Paſteurs ; qu'à la verité le portrait qu'il venoit de faire tomboit ſur quelques-uns ; mais que le grand nombre de nos Ouvriers dans la vigne du Seigneur, étoient gens, non-ſeule-

ment d'une profonde érudition, mais encore d'une vertu ſolide, d'une pieté exemplaire, d'un deſintereſſement parfait, & d'un zéle infatigable pour le ſalut des ames, dans les villes comme dans les campagnes; & avec tout cela d'une ſimplicité & d'une modeſtie à ne ſe prévaloir jamais de leur merite: J'ajoûtai que nos Prelats, plus diſtinguez par leurs rares talens que par leur dignité, étoient les ſources de ces bonnes qualitez dans leurs Paſteurs; inventans chaque jour de nouveaux moyens de les rendre parfaits, & ne leur donnans jamais aucun rang dans l'Egliſe, qu'après s'être aſſurez par eux-mêmes, & de leur ſcience & de la pureté de leurs mœurs. Je me ſentois beaucoup d'émulation à m'étendre ſur les travaux continuels & fructueux de nos Miniſtres Evangeliques, pour le détromper de ſon opinion; mais comme je ne voulois rien perdre de ce qu'il luy reſtoit à me dire, je le laiſſai continuer. A la bonne heure, me dit-il, que les choſes ſoient comme vous l'avancez,

vous trouverez plus agreable le tableau que je vais vous faire des Paſteurs de nôtre Iſle ; il eſt tout different de celuy que je viens de vous dépeindre, & vous y remarquerez les veritables caracteres qui font le bon Paſteur & qui le diſtinguent du mercenaire. Mais avant de parler de leur zele ardent, de leur ſolide pieté, & du deſintereſſement qu'ils font paroître dans leur miniſtere, il faut vous apprendre comment ils partagent leur tems. Ne vous ſerais-je point ennuyeux ? Non, luy dis-je ; au contraire vous me faites un plaiſir ſingulier. Vous ſçaurez donc que leur tems eſt ſi bien remply, qu'à peine leur en reſte-t-il pour ſubvenir aux beſoins de la nature. Il vous ſera facile d'en juger par la maniere dont tous les jours de la ſemaine ſont reglez : le Dimanche eſt tout employé à prier, à confeſſer & à inſtruire les Fideles, mais d'une maniere ſainte, comme faiſoient autrefois les grands Hommes des ſiecles paſſez : ils expliquent l'Ecriture Sainte ſelon les ſentimens des Peres ; & com-

me j'ay dit ailleurs, ils paraphraſent un livre de l'Ancien ou du Nouveau Teſtament de ſuite, ſans jamais interrompre leurs interpretations, qu'ils ne l'aient fini : ils en recommencent un autre enſuite, tirant toûjours de leurs explications de fortes morales. Nos Paſteurs tout accablez qu'ils ſont d'occupations differentes dans ce jour conſacré tout entier à la pieté, trouvent cependant un peu de tems pour aſſiſter à l'Office divin ; mais ils ne ſont pas dans des ſentimens ſi groſſiers, que de croire que le ſalut des ames, pour lequel ils travaillent ſans relâche en ce ſaint Jour, ne ſoit à preferer au chant de l'Egliſe quelque ſaint qu'il ſoit : Les heures du matin du Lundy ſont employées après la Meſſe à viſiter les malades de leurs Paroiſſes ; à conſoler ceux qui ne ſont point en danger de la vie ; à leur donner des motifs les plus touchans pour les porter à ſouffrir leur infirmité avec patience, & à faire une offrande à Dieu des peines qu'ils ſouffrent : les autres malades qui ſont en

danger font toute leur attention, perſuadez qu'ils ſont que les derniers momens de la vie des Chrétiens ſont de la derniere conſequence. Ils ne ſe contentent pas de leur adminiſtrer eux-mêmes les Sacremens, ils veillent ſans ceſſe, & tâchent de les aſſiſter juſqu'aux derniers ſoûpirs de la vie : cette charité pour les malades, eſt en tout tems preferée à toutes les autres occupations. L'après-midy du même jour ſe paſſe en partie dans une conference de pieté du Paſteur avec ſes Prêtres, qui luy font un fidele rapport des plus preſſans beſoins de la Paroiſſe, & qu'on met en écrit, afin que rien ne s'échape. On delibere enſemble des moyens les plus convenables pour y ſubvenir, & pour empêcher qu'ils ne s'augmentent. Le Mardy après s'être acquité de ſes devoirs particuliers, ce Paſteur vigilant viſite un quartier de ſa Paroiſſe, pour mieux connoître en détail ce qui ſe paſſe dans chaque famille ; de ſorte qu'il connoît parfaitement ſes Oüailles, leur conduite & leurs occupations.

S'il

S'il y a quelque ménage mal reglé, il y remedie au plûtoſt. Il y a un jour deſtiné pour donner audience aux pauvres honteux de ſa Paroiſſe, qui lui declarent leurs beſoins, & lorſqu'il eſt perſuadé de leur miſere cachée, il pourvoit à leur neceſſité, & par lui-même, & par les aumônes de ſes Paroiſſiens. Un autre jour les Senateurs de la Ville tiennent une aſſemblée chez le Paſteur, pour conferer enſemble touchant les moyens les plus convenables pour trouver un fond, afin de ſecourir les miſerables qu'ils conſiderent & aiment comme leurs freres. Sa maiſon eſt ouverte un autre jour de la ſemaine à toutes les perſonnes qui viennent conſulter leur Curé ſur leurs diſpoſitions interieures, afin qu'il leur donne avec charité des avis ſelon qu'il le juge à propos, par rapport à ces mêmes diſpoſitions. D'autres viennent chez luy dans un jour marqué pour le prier de vouloir bien être arbitre de leurs differens; il les accommode, & ſa charité inépuiſable empêche que ſes Paroiſ-

ſiens ne ſe ruinent en Procez. Aprend-il qu'il y a quelque inimitié dans ſa Paroiſſe ; il court auſſi-toſt, il s'empreſſe, & ne ſe donne aucun repos qu'il n'ait remis bien enſemble ces ennemis prêts à éclater, & qu'il n'ait entierement étouffé cette inimitié naiſſante. Voilà les ſaintes & charitables occupations de nos Paſteurs ; mais ils ne reſſemblent pas à ces flambeaux qui, éclairant les autres, ſe conſument eux-mêmes : ces occupations laborieuſes ſont ſoûtenuës par une ſolide pieté, par un zele du ſalut des ames, animé de l'Eſprit de Dieu, & par le feu ſacré de la charité qui les devore, pour ainſi dire. Ils ſe conſiderent dans leurs emplois, comme les Cooperateurs de Jeſus-Chriſt ; ils ſuppléent, ſelon les ſentimens de l'Apôtre, par leurs peines & leurs fatigues à ce qui ſemble manquer à la Paſſion du Fils de Dieu. Ce ſont gens d'oraiſon & de retraite, qui puiſent ſur le Thabor les inſtructions ſaintes qu'ils communiquent enſuite à leurs troupeaux ; gens mortifiez dont l'exterieur ſeul touche

lés cœurs ; gens qui ſe conſacrent comme autant de victimes innocentes pour le bien temporel & ſpirituel de leurs Oüailles ; gens qui, comme le bon Paſteur, veillent jour & nuit autour de leurs bergeries, & empêchent que le loup ne dévore quelqu'une de leurs brebis. Etant ainſi occupez, jugez s'il leur peut reſter aſſez de tems pour aſſiſter ſouvent aux chants de l'Egliſe. Et en effet, eſt-il juſte que ces Paſteurs zelez négligent les principales obligations de leur employ pour l'acceſſoire. J'appelle ce chant un acceſſoire, puiſque l'Egliſe d'Occident s'eſt conſervée dans la pureté des mœurs, & dans une foy ſincere près de quatre ſiecles, ſans le ſecours de ce chant. Il n'a commencé que du tems de S. Ambroiſe, lorſqu'il étoit injuſtement perſecuté par l'Imperatrice Eudoxia. N'eſt-ce donc pas une gloire bien grande pour nos Paſteurs d'avoir ſuivi ces traces anciennes, preferant au chant des Paroiſſes, des emplois bien plus charitables & plus nobles que ce même chant, qui eſt

la moindre partie de la Religion, & que vos Curez de l'Europe conſiderent cependant comme une partie eſſentielle de leur miniſtere ? Vous voyez bien (mon amy) que vous aviez grand tort d'accuſer nos Paſteurs d'Eutopie, de ce qu'ils s'abſentoient ſouvent de l'Office divin ; & vous devez être convaincu que ce n'eſt pas leur peu de pieté qui eſt la cauſe de leur abſence, mais que des obligations plus preſſantes les appellent ailleurs où leur preſence eſt abſolument neceſſaire. J'aurois encore bien d'autres choſes à vous dire touchant le zele de nos Curez : mais je crains de bleſſer leur modeſtie, ou que l'on me ſoupçonne de flâterie. Perſuadé que j'étois par tant de raiſons, je conçûs de meilleurs ſentimens de la conduite des Paſteurs de cette Iſle, & je le priay enſuite de m'éclaircir d'une autre choſe qui regarde les Chanoines d'Eutopie. Quoiqu'il eût quelques affaires, il voulut bien cependant continuer nôtre entretien.

CHAPITRE XII.

Des Chanoines d'Eutopie.

QUand j'entrois dans la Cathedrale de la Ville de Macarie pour faire mes prieres, & pour assister au Service divin ; comme je demeurois à l'Evêché, je considerois cette Eglise comme ma Paroisse ; j'y allois fort souvent, & sur-tout les bonnes Festes. J'étois fort surpris quand je voyois tant de venerables Vieillards qui faisoient l'Office, où l'Evêque du lieu assistoit le plus souvent, autant que son grand âge & que sa santé, aidée de son zele, le pouvoient permettre. Je n'y voyois pas de ces jeunes Chanoines, comme j'avois vû dans l'Europe, qui partagent adroitement leur tems, & qui en donnent une partie à Dieu, & l'autre aux divertissemens. D'où vient (disois-je à mon ami) cette étrange diversité ? Est-ce que l'Eglise d'Eutopie est autre que celle des

Catholiques de l'Europe ? Je n'y vois que des Vieillards tout caſſez ; cependant combien voyons-nous dans nos climats de ces jeunes Chanoines, qui ont pour tout merite l'aumuce qu'ils portent avec le ſurplis, dont la moitié eſt d'un point de grand prix, qui leur fait lever la teſte beaucoup plus haut que celle des ſimples Prêtres, qui n'ont point les revenus de leurs prébendes? Je ne voyois dans les Cathedrales de cette Iſle que des Chanoines qui, ſans ces ornemens ſuperflus, chantoient les loüanges du Seigneur avec une modeſtie d'Anges, & un zele qui penetroit le Ciel par ſa ferveur : je les comparois aux cygnes, qui ne chantent jamais avec plus de melodie, que lorſqu'ils approchent de la mort ; j'étois tout occupé de la difference qui ſe rencontre entre les Chanoines de l'Europe, & ceux d'Eutopie tous pieux & ſaints Vieillards, dont l'employ de chanter les loüanges de Dieu, n'eſt autre choſe qu'une préparation à la mort. On les entend tous chanter un plein chant bien

composé qui donne de la dévotion : on ne voit pas dans leurs Chœurs ces Chantres mercenaires, qui par une muſique effeminée, frappent les oreilles ſans toucher les cœurs. Mon amy qui avoit eû aſſez de charité pour m'éclaircir de la conduite de leurs Paſteurs, continua cette même charité, pour me donner une idée conforme à celle que je devois avoir des Chanoines de cette Iſle ; & voicy ce qu'il m'en dit :

Tous ces venerables Chanoines que vous voyez dans les Cathedrales ont été Paſteurs autrefois : après avoir paſſé tant d'années à travailler pour le ſalut des autres, il eſt bien juſte qu'on leur donne un employ, dans lequel ils ſe recuëillent en eux-mêmes d'une maniere toute ſainte, ne penſant qu'à achever heureuſement le cours de la vie. Ce ſont des Miniſtres fideles de Jeſus-Chriſt qui, s'étant conſacrez tout entiers au ſalut des ames confiées à leurs ſoins ; lorſque la foibleſſe de leur âge ne leur permet plus de ſouffrir de ſi grandes fatigues, ſont appellez &

nommez aux Canonicats vacants. Ces Benefices ſont chez nous une récompenſe des travaux que ces dignes Paſteurs ont ſoufferts pour le ſalut de leurs Oüailles, que l'on ne donne jamais par faveur à des gens qui n'ont rendu aucun ſervice à l'Egliſe, & qui ſont ſouvent incapables de luy en rendre. Quel abus ! Il eſt vray qu'il faut moins de capacité pour chanter les loüanges du Dieu des Armées, mais du moins faut-il du zele & de l'amour divin pour ſe bien acquiter de ce noble employ. Et comment eſt-ce que l'on connoîtra ce zele & cet amour, que par les autres emplois que ces Chanoines auront eû auparavant ? D'ailleurs, quelle apparence de donner par faveur, & à la recommandation des amis puiſſans, des emplois qui doivent être deſtinez pour la récompenſe de ces ſaints Prêtres qui, s'étant conſacrez comme des victimes au ſervice du Seigneur, trouvent enfin dans leur vieilleſſe une retraite tranquille, & un employ qui ne ſert pas peu pour les bien diſpoſer à finir heureuſement

ment la carriére de la vie. Dites-moy ſincerement, n'êtes-vous pas édifié du chant de nos Chanoines ? Il eſt vray qu'il n'eſt pas ſoûtenu par une muſique fade & ennuyeuſe, mais par une profonde pieté & par une ferveur Angelique : il ſemble quand ils chantent ces divins Cantiques, qu'ils ſoient par avance dans le Ciel ; leurs corps tiennent à la Terre, mais leurs ames ſont unies aux Chœurs des Anges, & entraînent, pour ainſi dire, les cœurs de ceux qui les entendent chanter avec tant de zele & de pieté : comme ce ſont des Prêtres tout-à-fait morts au monde, ils n'ambitionnent pas de dominer ſur qui que ce ſoit ; l'Evêque ſeul eſt le maître de tous les Benefices & des emplois : jamais on ne voit de procez entre les Chapitres & les Paroiſſes ; & s'il arrive quelque difficulté pour maintenir les droits des uns & des autres, les Senateurs de l'Iſle ne mettent jamais la main à l'encenſoir ; ils en laiſſent le jugement à l'Evêque du lieu, qui ſans Official & ſans Greffier,

regle ſeul toutes ces difficultez ; point d'appel comme d'abus chez nous, ce qui fomente les vices des Prêtres peu reglez dans l'Europe ; l'Evêque eſt le maître abſolu dans toutes les affaires qui regardent l'Egliſe. Mais ne paſſons pas ce que je me ſuis proposé de vous dire de nos Chanoines, pour leſquels on doit avoir une veneration toute particuliere. Au commencement de la fondation de nôtre République, & en même tems de nôtre Egliſe, il s'étoit gliſſé un certain abus qui auroit produit de malheureuſes ſuites, ſi nos Senateurs conjointement avec nos Evêques, & les plus conſiderables de nôtre Iſle, ne s'y étoient oppoſez. Quelques Chapitres, & d'autres perſonnes élevées au-deſſus du commun, s'étoient attribuez le droit de nommer aux Benefices à charges d'ames ; la faveur avoit grande part à ces ſortes de nominations : on nommoit des Prêtres indignes d'occuper ces divins emplois: chacun crioit ; on voyoit le deſordre croître de jour en jour ; & ſi le Ciel n'eût inſpiré de te-

nir un Concile ſur ce ſujet, nôtre Egliſe ſeroit maintenant dans un état auſſi pitoyable, qu'eſt celle de l'Europe par ce droit de Patronage particulier; comme l'affaire étoit délicate, & à laquelle bien des gens prenoient part, comme y étant intereſſez, on nomma dans cette illuſtre Aſſemblée des Orateurs, qui n'étoient point ſuſpects à l'un & à l'autre party : l'un pour ſoûtenir dans ce Concile le droit des Patrons, & l'autre pour prouver que ce droit de Patronage n'étoit qu'une uſurpation ſur celuy des Fideles, qui ſe choiſiſſoient au commencement de l'Egliſe des Paſteurs avec l'approbation des Evêques qui les confirmoient : ce n'étoit guéres le lieu de parler de ce droit de nommer aux Benefices, n'ayant en vûë que de décrire la ſainteté de nos Chanoines dans ce chapitre. Je ne ſçay ſi c'eſt par une inſpiration du Ciel, que je ſuis inſenſiblement tombé ſur cette matiere, ou ſi voulant montrer leur détachement pour toutes les choſes du monde, la ſuite de ma Relation a demandé de

moy, que je fisse voir combien ils se mettent peu en peine de maintenir un droit, que les autres défendent avec chaleur, contre les anciennes coûtumes de l'Eglise. Qu'importe comme cela soit arrivé, les Harangues de l'un & de l'autre de ces deux Orateurs, ne seront pas desagréables.

HARANGUE

Qui prouve le Droit de Patronage.

MEssieurs, ce n'est pas mon dessein d'entrer bien avant dans l'origine du droit de Patronage, ny de marquer quelle en a été la source & le principe; Nous en avons appris si peu de choses par le peu de livres que nos peres ont apportez de l'Europe, qu'on ne peut statuer rien de solide par les écrits de quelques Auteurs particuliers, qui n'ont point assez d'autorité pour donner des Loix à nôtre Eglise d'Eutopie: Nous ne les connoissons que

par leurs noms ; & ſouvent voyons-nous dans leurs livres, qu'ils font des propoſitions contradictoires & entierement opposées. Que peut-on ordonner, dans une matiere qui regarde tant de Particuliers & de Communautez, ſur les ſentimens de ces Juriſconſultes qui ſe contrediſent fort ſouvent ? Mon deſſein eſt de vous faire voir & de vous prouver que vous n'avez point d'autres regles à obſerver avec la derniere équité, que celles que la nature a gravées dans nos cœurs en naiſſant, & que nous liſons dans nos Loix ſi bien établies, qui ont maintenu le bon ordre dans nôtre gouvernement juſqu'aujourd'huy : La premiere de ces Loix qui eſt toute naturelle, ne commande-t-elle pas qu'on rende à un chacun ce qui luy appartient ? Pourquoy le Tout-puiſſant a-t-il établi la Juſtice ? Pourquoy a-t-il gravé dans le cœur de l'homme ce deſir naturel de tenir la balance juſte dans les differens des particuliers, pour ne la faire pancher que du côté où l'équité l'entraîne par

ſon juſte poids ? N'eſt-ce pas pour empêcher ces injuſtes uſurpations des biens d'autruy ? ce droit de Patronage ne doit-il point être conſideré comme un patrimoine legitime que nos peres ont acquis par les aumônes & les liberalitez qu'ils ont faites à nos Egliſes ? Sans leur ſecours & leur charité inépuiſable, beaucoup d'Egliſes ſeroient aujourd'huy deſertes, ou pour mieux dire, n'auroient jamais été établies : le Clergé & les Membres les plus illuſtres de nôtre République qui nous ont precedez, en ont vû mieux que nous les conſequences ; & c'eſt ce qui les a portez à accorder le droit de Patronage à ces perſonnes qui, par une charité veritablement chrétienne, ſe ſont privées elles-mêmes & leurs heritiers de quelque bien temporel pour ſatisfaire à leur dévotion, & à procurer la gloire de Dieu, en dottant les Egliſes qui n'avoient pas aſſez de fonds pour entretenir les Miniſtres du Seigneur : pourquoi vouloir ravir & enlever à leurs deſcendans un droit ſi legitime, & acquis par

une charité ſi heroïque & ſi chrétienne ? Si quelque malheureux qui ne ſuivroit pas d'autres loix que la paſſion d'amaſſer du bien, enlevoit à ces dignes Patrons un bien particulier qu'ils auroient herité de leurs peres & de leurs ayeux, la violence qu'on leur feroit, en leur enlevant par force leur patrimoine, crieroit ſans doute vengeance ; & dans cette occaſion vous vous donneriez tous les mouvemens poſſibles pour maintenir & conſerver les poſſeſſeurs legitimes en la poſſeſſion de leurs biens, & pour reprimer l'audace temeraire d'un injuſte uſurpateur. Le droit de Patronage eſt-il moins un bien qu'une terre & un fond ? pourquoy donc veut-on aujourd'huy en priver & dépoüiller ceux à qui il appartient avec tant de juſtice ? On vous voit aſſis, Meſſieurs, ſur les tribunaux, pour faire regner avec autorité la Juſtice, qui ſeroit foible ſans vôtre ſolide appuy : cependant on met en déliberation une choſe qui ne ſouffre aucune difficulté ; c'eſt un droit de Patronage, n'eſt-ce

pas assez dire, que c'est un Droit, pour être persuadé qu'on ne peut en priver le legitime possesseur, sans blesser la Justice ; & que ceux qui rendroient un Arrest si peu équitable, qui ôteroit injustement aux particuliers ce qui leur appartient depuis l'origine de nôtre Eglise, agiroient contre les mouvemens de leurs consciences ? J'espere, Messieurs, que ces raisons vous détourneront du dessein qu'on a dans l'Eutopie de faire un changement si inoüi dans la nomination des Benefices, qui ne se peut faire sans une injustice, qui retombera sur autant de personnes illustres, qu'il y a de Patrons chez nous, qui ont toûjours usé de leur Droit avec beaucoup de prudence, & avec la derniere équité.

HARANGUE

Contre le Droit de Patronage.

ON peut entrevoir, Meſſieurs, dans le raiſonnement qu'on vient de faire avec autant d'induſtrie, que d'éloquence, la crainte qu'on a de rappeller toutes choſes à l'ancien uſage ; mais comme nôtre Egliſe ne s'eſt maintenuë dans ſa pureté, que par l'attachement aux regles inviolables des anciens Canons de l'Egliſe univerſelle, ne devons-nous pas ſuivre les traces de nos peres qui, conduits par ces ſaintes maximes, ont fait depuis tant d'années de ſi beaux Reglemens, qui ſont comme autant de boulevarts ſolides, qui ont mis nôtre Egliſe d'Eutopie à l'abry de toutes les nouveautez qui ont causé dans l'Europe tant de relâchemens ? Les Apôtres n'ont-ils pas été choiſis de Jeſus-Chriſt même, pour aller prêcher ſon Evangile par toute la Terre ; & a-

près que le Sauveur du monde fût retourné dans le sein du Pere Eternel, d'où il étoit sorti pour se revêtir de nôtre mortalité, & pour effacer les pechez du monde par sa mort, n'apprenons-nous pas que le Concile, ou l'assemblée de ces mêmes Apôtres, choisit saint Mathias en la place de Judas ? Après la mort des Apôtres, précieuse devant Dieu, l'Histoire ne nous apprend-elle pas que les premiers Chrétiens choisissoient avec les Evêques de chaque lieu leurs Pasteurs, suivant les doctes enseignemens de S. Paul ? Il n'y a point de Pasteurs qui aient le droit & l'autorité d'enseigner, à moins qu'ils ne soient envoyez, & qu'ils n'ayent leur mission. Les Apôtres ont été envoyez par Jesus-Christ même, & par l'autorité qu'il leur a donnée, ils ont envoyé d'autres Pasteurs qui leur ont succedé ; & ainsi de siecle en siecle, & de main en main, l'autorité de donner la mission aux Pasteurs & aux Predicateurs de l'Evangile a été toûjours en la puissance des Evêques, successeurs des

Apôtres, qui ont ſeuls le droit de miſſion. Il y a deux choſes à conſiderer dans les Benefices, le ſpirituel & le temporel : Si nous regardons le ſpirituel, ou le droit d'ordonner & d'envoyer prêcher l'Evangile, & de choiſir des Paſteurs, l'Evêque avec les premiers Fideles avoit ſeul le droit d'ordination & de miſſion. L'aſſemblée des premiers Chrétiens n'étant, pour ainſi dire, qu'une approbation du choix des Evêques : ou ſi vous voulez que les peuples euſſent le droit de choiſir des Paſteurs, leur choix n'avoit aucun poids, ny aucune autorité ſans l'approbation des Evêques. Ce droit d'impoſer les mains, & ce pouvoir de faire des Prêtres, & de choiſir des Paſteurs, eſt paſſé immediatement de Jeſus-Chriſt aux Apôtres, & ſucceſſivement aux Evêques : Si nous conſiderons le temporel des Benefices, il faudroit ſçavoir bien peu l'Hiſtoire Eccleſiaſtique, pour n'être pas entierement perſuadé que tout le temporel de l'Egliſe, ne vient que des aumônes des Fideles, qui étoient

partagez en quatre parties, dont l'Evêque seul avoit la dispensation ; il en étoit l'Intendant & l'Econome, & les faisoit distribuer par les Diacres qui étoient établis & ordonnez de l'Evêque pour servir à l'Autel, & pour cet employ de charité. Ce bien de l'Eglise étant autrefois en commun, & l'Evêque en étant seul dispensateur, a-t-il changé de nature, lorsque la cupidité des Ministres de l'Eglise en a causé le partage, pour avoir lieu de vivre en particulier plus à leur aise ? Non, sans doute, il est toûjours le même : mais ce malheureux partage a causé tant de disgraces à l'Eglise, par l'abus que les particuliers ont fait de ces biens, qu'il est de la derniere importance de remonter à la source, pour rétablir les choses dans la situation de leur premiere origine. Nous avons dans l'Eutopie peu d'Historiens qui en traitent ; mais nos peres en ont apporté assez de l'Europe, pour nous instruire parfaitement des maximes des premiers Chrétiens. De leur tems non-seulement les biens de

l'Egliſe étoient en commun, mais encore ceux des particuliers. Les choſes ſont changées, me dira-t-on, ce ne ſont plus des biens communs ; chaque Benefice a ſes revenus ; qui luy ſont attachez en particulier : pourquoy innover aujourd'huy, & mettre le trouble dans l'Egliſe ? Mais quoy ! répondrais-je, le zele de nos ſaints Evêques pour rétablir dans ce ſiecle le bon ordre & la diſcipline de l'Egliſe, doit-il ceder aujourd'huy à la cupidité des ſiecles paſſez ? Laiſſez, ſi vous voulez, les biens de l'Egliſe partagez comme ils ſont, qu'ils demeurent inſéparables des Benefices, auſquels on les a attachez : mais faites moy voir quel droit a un Laïque ſur le ſpirituel & ſur le temporel de ces Benefices ? Je n'entreprens point de diſputer icy ſur les droits des Rois & des Princes des autres parties du monde ; elles ont leur juriſprudence, qui donne à Dieu ce qui appartient à Dieu, & à Ceſar ce qui appartient à Ceſar : mais pour nous, qui vivons dans une République nouvellement é-

tablie, nous devons aſpirer & ſouhaitter avec un zele veritablement chrétien, que les choſes ſoient en regle; & elles n'y ſeront jamais qu'en remontant à la ſource & à l'origine de la miſſion des Paſteurs. Le droit de Patronage, dit-on, eſt un bien acquis par la charité & les aumônes des predeceſſeurs: pourquoy vouloir priver leurs deſcendans d'un droit dont ils ont legitimement herité? Il eſt vray, Meſſieurs, qu'on a permis dans nôtre établiſſement ces ſortes de dons conditionnels, qui n'étoient pas en uſage dans les premiers ſiecles de l'Egliſe: on donnoit alors des biens, & l'on faiſoit des aumônes aux Egliſes, mais ſans ſe rien reſerver; c'étoit un don pur & ſimple qui n'impoſoit aucune charge à ces mêmes Egliſes. Donner ſous quelque obligation, c'eſt donner d'une main & retenir de l'autre ce qu'on a donné; & l'offrande qu'on fait à Dieu de ſes biens, doit être entiere & ſans reſerve; autrement cette offrande pourroit paſſer pour un traité & un marché que l'on feroit

avec Dieu ; ce qui ſeroit tout-à-fait indigne de la Majeſté du Tout-puiſſant & de la pieté des Fideles : car quelle comparaiſon y a-t-il entre le Createur de l'Univers & la creature ? & quelle temerité à un Chrétien de faire à Dieu un don de cette nature ? N'eſt-ce pas s'égaler en quelque maniere au Souverain Maître du monde, par un traité bas & rampant, qui ſentiroit fort le paganiſme ? Il faut donner à Dieu ; que dis-je ? il faut luy rendre par une offrande volontaire une partie des biens que nous poſſedons par ſa liberalité ; ſi nous ne ſommes pas aſſez parfaits pour luy offrir le tout : point de traité donc avec le Createur ; point de marchez ; point de conditions. S'il a la bonté de recevoir une partie des biens qu'il nous a donnez ; & ſi l'offrande que nous luy en faiſons, eſt comme un encens precieux qui monte juſqu'à ſon trône ; que nôtre ambition, & le deſir de placer des Sujets, ſouvent indignes, ſur les chaires des Paſteurs, n'arrête pas au milieu de ſa courſe l'odeur de

cet encens, qui se dissipant en l'air par le vent de nôtre orgueïl, n'est compté pour rien devant Dieu, qui pese tout au poids du Sanctuaire. Je fais un sacrifice au Seigneur d'un tel bien, à condition que j'entreprendray sur ses droits, que je nommeray des Pasteurs, que j'auray droit de presider dans une telle Eglise, & d'y faire mettre mon blazon & mes armoiries. O Ciel ! quelle ambition ! l'Eglise de Dieu n'appartient plus à Dieu, elle appartient au Patron. N'est-ce pas s'élever au-dessus de Dieu même, & attirer sa colere & son indignation par une offrande si interessée & si ambitieuse ? Mais ce n'est pas encore le plus grand mal que produit le droit de patronage : combien de fois avons-nous vû au commencement de l'établissement de nôtre Eglise des Pasteurs nommez par ces Patrons, qui étoient comme autant de loups cachez sous des peaux de brebis ? Pasteurs muets & ignorans qui, connus par le déreglement de leur vie, auroient à peine trouvé place parmy les Laïques : la chair & le

le ſang avoient ſouvent part à ces élections : des amis de bouteille ne ſervoient pas peu à introduire furtivement des Prêtres indignes dans des emplois tout divins. Enfin, je le dis les larmes aux yeux, & les ſoûpirs dans le cœur, des courtiſans faiſoient autrefois, ce que devoient faire les Evêques, & introduiſoient dans les Benefices des perſonnes qu'ils avoient des raiſons ſecretes de proteger. Quel abus ! Il eſt vray que le nombre de ces Paſteurs intrus, n'étoit pas bien grand dans nôtre Iſle ; cependant ſi l'on n'eût retranché le mal juſqu'à ſa racine, par les interdits & les ſuſpenſions, en quel état ſeroit aujourd'huy nôtre Religion ? ce qui eſt arrivé une fois, peut arriver tous les jours, & nous mettre dans le même danger où ont été nos peres, de voir la Religion chrétienne tomber en décadence par le mauvais choix des Paſteurs mercenaires, qui avoient ſoin de tondre le troupeau, & de ſe vêtir de ſa laine ſans luy rendre aucun ſervice. Rappellons, Meſſieurs, toutes choſes à l'an-

cien uſage, & que l'Evêque ſeul qui connoît ſes Prêtres & ſes Clercs, diſpoſe entierement de tous les Benefices de ſon Dioceſe : il faut procurer le bien public aux dépens du particulier ; les Patrons perdront un droit : Que dis-je ? Ils ne feront que reſtituer ce qu'ils ont uſurpé ſur les Chefs des Egliſes, qui originairement ont toûjours été les maîtres de ſe choiſir des coadjuteurs, pour ſoûtenir leur zele, & travailler de concert avec eux au ſalut des ames : Que la force & la generoſité chrétienne vous bouche les oreilles, pour ne point entendre les injuſtes cris des perſonnes intereſſées, & vous faſſe fouler aux pieds le reſpect humain, quand il s'agit de maintenir l'ordre que le Sauveur du monde a établi dans ſon Egliſe, & par luy-même, & par ſes Apôtres. Vous remettrez par ce moyen les choſes dans l'état où elles doivent être, & vôtre Reglement contribuera beaucoup à nous faire éviter ces promotions aux Benefices, tout-à-fait funeſtes à la pieté des Fideles, à la pu-

reté des mœurs & à la morale chrétienne.

Les deux Orateurs ayant ainſi parlé, on cuëillit les ſuffrages de toute l'Aſſemblée, leſquels, à l'exception de ceux qui étoient les plus intereſſez, tendoient tous à rappeller toutes choſes à l'ancien uſage : & pour éviter les troubles & les brigues qu'on faiſoit dans ces ſortes d'élections, lorſqu'elles dépendoient encore des Fideles, dont la charité avoit un peu degeneré de celle de leurs Peres : l'Aſſemblée jugea à propos que l'Evêque ſeul, aidé de ſon Conſeil, nommeroit à tous les Benefices de ſon Dioceſe. Ainſi pour le bien de la paix, & pour le bon ordre de l'Egliſe de l'Eutopie, les Chapitres & les particuliers ſacrifierent à Dieu ce droit de Patronage ; & cela d'autant plus volontiers, que la pluſpart reſſentoient je ne ſçay quels remords de conſcience, d'avoir nommé aux Benefices des gens qui les avoient trompez par leur hypocriſie & par un exterieur ſaint & diſſimulé. L'Ordonnance de ce Synode,

qui donne selon l'usage ancien la nomination de tous les Benefices aux Evêques, a produit tant de bien dans nôtre Isle, que depuis les choses ont toûjours été de mieux en mieux dans nôtre Eglise, & sont enfin dans l'état parfait, où on les voit aujourd'huy.

Mais après une si longue digression, revenons à nos Chanoines; comme ce sont des Ministres qui se sont consumez pour le salut des ames, & qui sont la plus part tout cassez de vieillesse, il étoit bien juste que ne pouvant plus vivre dans une Communauté, ils eussent quelque soulagement pour conserver le peu de santé qui leur reste; ils vivent en particulier dans des maisons qui appartiennent à leurs Chapitres, & ont leurs revenus séparez assez considerables pour subvenir aux besoins de la vie, qui sont d'autant plus grands, que la foibleſſe de leur âge avancé demande plus de choses pour se soûtenir; cependant ces illustres Vieillards ne s'épargnent pas; ils veulent finir leur carriere de la même ma-

niere qu'ils l'ont commencée ; ils peuvent à peine se soûtenir à l'aide d'un bâton, & cependant le zele de la maison de Dieu les devore encore: On les voit plus assidus à l'Office, que ne sont les jeunes Chanoines pleins de santé & de vigueur dans l'Europe. Il est vray qu'ils n'ont point d'autre occupation ; mais n'est-elle pas encore bien penible pour des gens qui se sont sacrifiez aux interests de Jesus-Christ, & au salut des ames ? Quand vous les voyez sur leurs sieges, leur esprit est dans le Ciel; & là ils forment comme saint Paul des desirs ardens d'être delivrez de ce corps mortel, pour vivre avec le Sauveur du monde de la vie des bienheureux. Vous êtes édifié sans doute de l'idée que je vous donne de ces pieux Serviteurs de Dieu : Vous ne le serez pas moins du nouveau sujet dont je vais vous entretenir.

CHAPITRE XIII.

Des Proceſſions qui ſe font dans l'Eutopie.

QUoyque l'uſage des Proceſſions ſoit fort ancien dans l'Egliſe, & qu'elles aient été établies pour une bonne fin ; cependant comme les choſes les plus ſaintes dégenerent fort ſouvent, ſi les Prelats de cette même Egliſe ne les maintiennent,& ne les conſervent par leur autorité dans les bornes de leur premier établiſſement, il arrive qu'elles tombent peu à peu, & que ce qui étoit venerable & très-utile dans ſon origine ; devient mépriſable, ou du moins inutile, lorſqu'on n'apperçoit plus rien que l'écorce dans une choſe ſaintement établie qui ne conſerve plus l'eſprit de la premiere ferveur ; ce que je dis eſt vrai en general,à l'égard de tout ce qu'il y a de plus ſacré dans l'Egliſe ; on peut dire qu'il l'eſt encore

davantage au ſujet du pieux établiſſement des Proceſſions. Quand j'étois dans l'Europe, je ne faiſois pas beaucoup d'attention ſur celles que j'y voyois ſolemniſer : j'étois ſpectateur comme les autres ; entraîné par la coûtume, & appliqué à conſiderer la bonne mine & l'exterieur composé du Clergé, & à remarquer ceux qui avoient le rabat mieux tiré, & le ſurplis plus riche & plus magnifique, ſans examiner à fond quel devoit être l'eſprit & la diſpoſition ſainte de ceux qui devoient compoſer ces Proceſſions. Je me mettois en haye, ou aux feneſtres avec les Dames quand les Proceſſions paſſoient, & j'écoutois chacun dire ſon mot ſur chaque Prêtre : pluſieurs choſes y fourniſſoient matiere de risée ; mais ſur tout lorſqu'il arrivoit quelque different pour le pas parmy le Clergé ou les Officiers de Juſtice, on étoit bien plus attentif à voir ce qui ſe paſſoit, & à entendre ce qui ſe diſoit, qu'à prier Dieu, & qu'à honorer les Reliques des Saints qu'on porte dans ces ſaintes ceremo-

nies. Ces ſortes de differens nous faiſoient éclater de rire aux dépens de ces Litigieux, & nous ôtoient le peu de pieté que nous avions ; ſupposé que nous en euſſions alors. Helas ! j'ay bien changé de ſentiment à l'égard des Proceſſions, quand je les ay vû faire dans l'Eutopie : hormis celles des Dimanches & Feſtes, qui ſe font aux Meſſes Paroiſſiales, on n'en fait guéres d'extraordinaires dans cette Iſle. Les habitans ont recours à ce remede ſalutaire, comme nos Peres les premiers Chrétiens ont fait, lorſque la colere de Dieu juſtement irrité contre ſes enfans leur envoyoit quelque fleau, pour les faire rentrer en eux-mêmes, & pour les porter à la penitence. Durant dix ans que j'ay demeuré dans cette Iſle, je n'ay vû faire que quatre Proceſſions conſiderables. Dix-huit mois après que j'y fûs arrivé, l'Iſle d'Eutopie fût agitée d'un tremblement de terre aſſez grand, & qui dura près de ſix ſemaines. Les Evêques toûjours zelez pour le ſalut des peuples, ordonnerent dans les trois Dioceſes

Dioceſes des prieres publiques, qui devoient commencer par des Proceſſions generales dans les Villes & dans la Campagne. Comme j'étois accoûtumé dans l'Europe à regarder les Proceſſions du haut d'une maiſon, je croyois faire de même dans l'Eutopie; j'avois une chambre placée juſtement ſur une ruë, par où elle devoit paſſer. L'heure venuë, & les premieres croix paſſant, je m'avançay à une de mes feneſtres pour la voir commodement; mais l'on ne m'eût pas ſi-toſt apperçû, que deux Huiſſiers des Senateurs de la République entrerent tout d'un coup dans ma chambre, & d'une maniere aſſez bruſque, me prirent & me conduiſirent devant les Senateurs qui, ayant appris que je demeurois à l'Evêché, me renvoyerent à mon Evêque, & luy demanderent juſtice de l'impieté que j'avois fait paroître dans une ſi ſainte ceremonie. L'Evêque ne me dit rien alors, pour ne point interrompre la Proceſſion; il promit ſeulement aux Officiers des Senateurs qu'il en feroit juſtice; il me com-

manda enſuite de marcher en rang avec les autres. Lorſque je me rappelle encore la crainte dont je fûs ſaiſi, il me ſemble que je reſſens dans le fond de mon ame quelques reſtes des mouvemens de ma frayeur ; je craignois quelque châtiment public, pour une faute que je croyois très-legere, & que ces Senateurs faiſoient paſſer pour une des plus grandes : je vous diray ce qui en arriva, quand je vous auray conté de quelle maniere ſe faiſoit cette Proceſſion. Le Clergé, comme ailleurs, marchoit le premier, precedé des croix, mais ſans pompe, ſans appareil, & ſans ornemens magnifiques : comme c'étoit une Proceſſion qui devoit avoir toutes les marques & les caracteres d'une veritable penitence ; on ſe ſervoit des moindres ornemens ; on n'y voyoit point de diſpute pour le pas ny pour le rang ; les Senateurs revêtus d'habits les plus ſimples, marchoient indifferemment avec la populace ; les hommes les premiers ; & enſuite les femmes & les enfans ; on y chantoit un *Miſerere* d'un ton lugu-

bre, qui auroit pû toucher les cœurs les plus durs ; la pluſpart étoient nuds pieds, & ſe frappoient la poitrine pour marquer combien étoit grand leur repentir : Enfin on ne voyoit par tout que des marques évidentes d'une penitence ſincere. Quoyque les habitans de cette Iſle fuſſent très-bien reglez dans leurs mœurs ; cependant, dans une conſcience timorée, ils croyoient s'être attirez par quelque crime l'indignation du Ciel ; les larmes découloient de leurs yeux ; leurs paroles étoient entrecoupées, & ne s'exprimoient que par des ſoûpirs & des ſanglots. Il faut avoüer la verité, je n'étois guéres touché quand je vis ſortir de la Cathedrale les croix, & les premiers qui les devoient ſuivre ; je m'imaginois voir nos Proceſſions de l'Europe, accompagnées de pompe & de magnificence ; mais fort ſouvent ſans pieté, & ſans aucune marque du deſir qu'on devroit avoir d'appaiſer la colere de Dieu, qui prend juſtement en main le foüet pour nous châtier ; je changay bien de ſentiment,

quand je vis les Senateurs de l'Iſle mêlez avec la populace, ſans diſtinction, ſans robes, & ſans garder aucun rang, avec des habits de penitens, comme les derniers de nos habitans : ce ſpectacle me fit une ſainte impreſſion, & me fit rentrer en moy-même. Le premier motif que j'avois eû, quand je me mis ſur ma feneſtre pour voir cette ceremonie, n'étoit que de contenter mes yeux & ma curioſité, comme j'avois fait autrefois en Europe : mais quand les Huiſſieurs m'eurent fait deſcendre, & que je fûs obligé de ſuivre les autres, les larmes que je voyois répandre de tous côtez toucherent enfin mon cœur, & je pleuray comme eux, non pas à la maniére des femmes qui pleurent par compagnie, mais parce que l'exemple des plus illuſtres de cette Iſle en habits de penitens, fit naître dans mon ame un regret ſenſible de mes pechez, qui fut ſuivi de mes pleurs. Quelle difference, helas ! entre ces Proceſſions, & celles de l'Europe, qui me ſembloient repreſenter le triomphe d'un Ceſar ou

d'un Pompée dans Rome? Je n'y voyois que faſte, ambition, contentions pour le rang, vaine curioſité dans les ſpectateurs; impieté dans les Dames chrétiennes, & preſque point de ce reſpect religieux qui devroit accompagner une ſi ſainte ceremonie: je fis un vœu alors de décrire les mœurs de ces ſaints habitans, & la pieté qu'on voit éclater dans la moindre de leurs ceremonies; & je formay le deſſein de faire cette Relation, que je compris devoir être utile aux Catholiques de nos climats: mais voyant à mon retour les mœurs des habitans de l'Europe encore plus corrompuës qu'elles n'étoient à mon départ, je crûs que ma peine ne produiroit aucun effet, & je pris le party de me taire, & de me diſpenſer moy-même de mon vœu. J'ay été long-tems ferme dans cette derniere réſolution; mais enfin un de mes Amis, peut-être inſpiré du Ciel, m'a tellement importuné, que je me ſuis rendu à ſes ſollicitations, & luy ay donné cette Relation. Je prie le Seigneur qu'elle faſſe autant de fruit, que

la realité dont j'ay été témoin oculaire, & qui m'a fait ſentir en moy-même de ſi ſaintes impreſſions.

Mais revenons à la peine à laquelle on me condamna, pour m'être innocemment expoſé à ma feneſtre pendant la Proceſſion. Après qu'elle fût finie, l'Evêque qui m'aimoit m'envoya querir, me fit une ſévere réprimande, & fit venir deux Senateurs des plus notables de la ville de Macarie. Comme c'étoit un fait qui regardoit l'Egliſe, la choſe étoit entierement de ſa ſeule competence : Neanmoins comme je demeurois à l'Evêché, & que tout le monde étoit perſuadé qu'il me conſideroit, il craignit avec juſte raiſon, que le bruit ne ſe répandit dans la Ville, qu'il n'avoit pas rendu juſtice dans le fait qui me regardoit ; ce fût pour cette raiſon qu'il voulut avoir deux Senateurs pour témoins de ſa conduite. Ces Meſſieurs me queſtionnerent en preſence de l'Evêque, & me demanderent de quelle Religion j'étois, ne pouvant s'imaginer que je fuſſe Catholique ; &

ſans la caution de Monſieur l'Evêque, qui les aſſura que je l'étois, ils n'en auroient rien crû. Il ſeroit ennuyeux de rapporter icy toutes les queſtions qu'on me fit touchant les Proceſſions de l'Europe, auſquelles j'aurois bien voulu me diſpenſer de répondre, pour ſauver l'honneur de ma Patrie ; mais il fallut parler, pour me purger de l'impieté dont on m'accuſoit, & leur rapporter ſincerement tout ce qui ſe pratique dans nos Proceſſions. Je leur dis donc, que dans cette ceremonie tout-à-fait venerable ; on ne voyoit que le Clergé marcher en rang, & enſuite les Officiers de Juſtice, & que le reſte du peuple étoit en haye, ou aux feneſtres, pour en être les ſpectateurs, ſans entrer dans l'eſprit & l'intention de l'Egliſe, qui ordonne ces ceremonies pour le bien des Fideles, ou pour éloigner un fleau qui les afflige, ou pour rendre graces au Ciel des biens qu'on a reçûs du Souverain Etre. Je penſois, leur dis-je, être encore en Europe : Je n'avois pas encore vû vos Proceſſions, qui ſe font

d'une maniere bien plus ſainte, & par des motifs bien plus relevez : Il eſt vray que j'ay cauſé quelque ſcandale aux habitans de vôtre Iſle, mais ce ſcandale peut être excuſable à cauſe du peu d'experience que j'avois de la maniere ſainte avec laquelle vous pratiquez ces ceremonies, ignorant entierement les motifs dans leſquels on doit entrer, en aſſiſtant à vos Proceſſions. Je vous aſſure qu'ayant vû la ferveur & la dévotion de ceux qui y ont aſſiſté, j'ay été le premier à condamner ma lâcheté & mon ignorance. Si pour réparer la faute publique que j'ay faite, vous m'obligez à quelque penitence, vous ne ferez que ce j'ay déja fait dans le fond de mon ame. Le ſouvenir ſeul de cet égarement me confond, & me porte à vous en demander une peine proportionnée à la grandeur de la faute que j'ay commiſe, plûtoſt par ignorance que par impieté. Après avoir donné des marques de l'étonnement & de la ſurpriſe que mon recit de nos Proceſſions avoit cauſé dans leur eſprit, ils me dirent en

ſoûpirant. Helas ! ce ſont nos freres, à Dieu ne plaiſe que nous les condamnions : mais nous ſommes entierement perſuadez que la pompe & la magnificence de vos Proceſſions ne touche guéres le cœur de Dieu : le jeûne doit les preceder ; les pleurs & les prieres les accompagner ; & enfin le chant de l'Egliſe lugubre & triſte en doit être le plus bel ornement. Après m'avoir ainſi parlé d'un ton qui marquoit la douleur dont ils étoient pénetrez du peu de pieté qu'on fait paroître en Europe dans de ſi ſaintes ceremonies, ils conſulterent enſemble quelle penitence ils pouvoient m'impoſer, ſelon la volonté & l'avis de Monſieur l'Evêque ; & ce ne fût que ma qualité d'Etranger ; mon ignorance de la coûtume du lieu ; le regret que je marquois d'avoir commis la faute, qui étoit pour eux très-ſcandaleuſe, qui m'exempta du châtiment public, & de l'excommunication pour un certain tems : J'en fûs quite & abſous pour quelques jeûnes que l'on m'impoſa, & dont je me ſuis acquité

fidellement : On voit par ma disgrace combien on a de soin dans cette Isle de punir la moindre faute, dans cette ceremonie qui ne se fait que pour appaiser le Seigneur irrité contre son peuple, dans laquelle cependant on l'irrite encore davantage par le faste, l'impieté, l'irreverence, & les autres pechez, qui ne paroissent que trop aux yeux du Public.

CHAPITRE XIV.

Des Jeûnes de l'Eglise d'Eutopie.

LA premiere fois que je fûs à confesse dans l'Eutopie, je fus fort surpris lorsque mon Confesseur me fit connoître que je n'avois jamais jeûné selon l'intention de l'Eglise. Quoyque le Confesseur soit obligé à un secret inviolable, je ne croy pas que le Penitent contracte cette obligation avec la même rigueur, sur tout quand les exhortations du Confesseur peuvent édi-

fier & faire connoître avec combien d'exactitude on doit pratiquer un precepte ſi utile. Je rapporteray donc ſans ſcrupule ce qu'il me dit touchant le jeûne commandé : Mon frere, me dit-il, d'un ton grave & touchant, ſçavez-vous bien pourquoy la ſainte pratique du jeûne a été établie dans l'Egliſe ? Le voicy. Le peuple Juif, étoit un peuple groſſier, qui ne s'attachoit qu'à la lettre de la Loy, ſans entrer dans l'eſprit de cette même Loy : cependant tout groſſiers & charnels qu'ils fuſſent, ils mortifioient leurs corps, & affligeoient leurs ames par un jeûne qui duroit d'un ſoir à l'autre, ſelon le precepte qu'en avoit fait le Seigneur : vous m'avoüerez que les Chrétiens ſuivent une Loy beaucoup plus parfaite que celle des Juifs, qui n'en étoit que l'ombre & la figure ; leur jeûne donc doit être auſſi plus parfait & plus religieux : cependant où voyons-nous cette perfection ? Il doit être laborieux & accompagné de peines ; autrement ce n'eſt pas un jeûne, mais une délicateſſe,

ou un desir de se conserver la vie, suivant en cela plûtost les preceptes d'hypocrate, que ceux de Jesus-Christ. Combien y a-t-il de Chrétiens qui observent le jeûne de l'Eglise par ce dernier motif, au lieu de le faire pour mortifier la chair, & détruire en nous le vieil Adam, & les passions qui sont toûjours rebelles à l'esprit de Dieu? Quand vous faites un double repas à midy ce n'est pas observer le jeûne, c'est faire une transposition de mets. Ne sçavez-vous pas que les premiers Chrétiens ne faisoient qu'un repas le jour, & cela après les Vespres ? Les collations que l'on fait ne sont pas d'un usage bien ancien ; dans leur origine elles n'étoient que des conferences saintes & édifiantes, que faisoient les premiers Chrétiens dans leurs Assemblées : mais comme l'homme a un panchant qui l'entraîne vers le mal, on a substitué en la place de ces collations ou conferences spirituelles, des collations corporelles, qui n'étoient point en usage dans les premiers siecles de l'Eglise. Ce n'est pas

la coûtume dans cette Iſle, d'augmenter aux jours de jeûnes les repas du midy ; il eſt vray qu'on y tolere une foible collation, qu'on n'auroit point tolerée, ſi nôtre climat étoit auſſi temperé que l'Europe. Les grandes chaleurs qui cauſent un grand épuiſement des eſprits vitaux par la ſueur, ont été cauſe qu'on a ſouffert icy l'uſage des collations : mais cette permiſſion n'a été accordée par nos Prelats, qu'à condition de ſuppléer par les aumônes à tout ce qui pourroit manquer à la perfection du jeûne : chacun compte en ſon ménage la dépenſe de chaque jour, & tâche d'épargner ſur le repas du ſoir dequoy faire des aumônes aux pauvres. Le jeûne ſans aumônes eſt plûtoſt une avarice qu'une mortification de la chair. Je vous parle du fond de mon cœur, mon cher frere, & ſelon ce que je penſe de l'obligation qu'ont les Fideles d'obſerver avec beaucoup de ſoin les jeûnes de l'Egliſe : mais de la maniere dont je vous entends parler, il faut croire qu'il y a bien du relâchement

dans l'Europe pour ce qui regarde cette divine obſervance du jeûne, qui eſt très-utile pour ſe conſerver dans le chemin de la vertu, par la grace de Dieu que nous attirons ſur nous, en mortifiant nos ſens. Je voy aſſez dans les Peres de l'Egliſe, que nos Miſſionnaires ont apportez icy, de quelle maniere on doit obſerver le jeûne; mais auparavant de vous donner l'abſolution, je voudrois bien vous entendre dans un entretien; venez demain me voir; vous ſçavez ma demeure, vous m'éclaircirez ſans doute d'un fait que je ne connois pas aſſez. Je me retiray du confeſſionnal; & le lendemain je ne manquay pas de l'aller trouver: après l'avoir ſalué, j'entray dans ſa chambre, & étant aſſis tous deux, il commença le premier à me parler. Je voy dans nos cartes, me dit-il, que l'Europe eſt la partie du monde la plus peuplée & la plus Catholique, ſelon le peu d'Hiſtoriens que nous avons: Il faut vous l'avoüer, j'ay beaucoup d'inclination pour ce païs; & parce que nos peres en

ſont ſortis, & parce qu'il y a beaucoup de Provinces Catholiques. Mais helas ! je vous ay entendu à demy mot, & je crains fort que la morale des Européens ne ſoit bien déchûë de la pureté des premiers Chrétiens, & ſur-tout à l'égard du jeûne. Dites-moy de quelle maniere l'obſerve-t-on chez vous? Voicy ce que je luy répondis : Comme je ne ſuis que Laïque, quoyque j'aie eû dans ma jeuneſſe quelque teinture des Lettres, ce n'étoit pas à moy d'examiner la maniere de jeûner chez les peuples d'Europe : cependant je vous rapporteray ce que j'en ſçay : Je commenceray d'abord par les perſonnes les plus parfaites de nos climats, qui approchent un peu plus que les autres de l'obſervance étroite du jeûne de nos premiers Chrétiens : Je vous parleray enſuite des perſonnes qui tiennent un certain milieu dans leur maniere de jeûner ; & enfin je vous feray remarquer les abus qui regnent parmy ceux qui, mangeant peu, croyent que le vin, ou d'autres liqueurs plus forte, dont ils

ſe rempliſſent dans ces jours conſacrez à la penitence, ne rompent point, ou pour mieux dire, ne violent point le jeûne. Commençons par les premiers: Les plus parfaits de l'Europe ne font à la verité qu'une legere collation le ſoir; mais au repas du midy ils augmentent quelque choſe au-delà de leur ordinaire; de ſorte qu'au lieu de faire comme dans d'autres tems deux repas petits & moderez, ils en font un qui, avec la collation du ſoir, les égale à peu près tous deux: Voilà ce qu'on appelle jeûner chez nous; ſi je vous fais ce détail, c'eſt parce que vous m'en avez prié, & nullement pour cenſurer des perſonnes élevées par leurs vertus bien au-deſſus de moy. Ceux qui gardent un certain milieu, & qui ſont d'une vertu mediocre, croyent remplir leur obligation du jeûne, quoyqu'ils faſſent une collation ſplendide & magnifique, où il y a toutes ſortes de confitures, de compotes, & de deſſerts, pourvû qu'on ne ſerve point de poiſſon ſur leur table. Les derniers moins parfaits, ſe rempliſſent ſouvent

vent de vin, fondez ſur une mauvaiſe maxime, que ce qui eſt liquide, ne rompt point le jeûne. Vous voyez que le jeûne ne leur fournit pas un moyen de faire des aumônes, qui en ſont comme l'ame, puiſqu'ils dépenſent plus en mangeant peu, & bùvant beaucoup, qu'ils ne feroient aux jours ordinaires? & je vous diray les larmes aux yeux, que ce n'eſt pas la populace ſeule qui eſt dans cet égarement, mais les perſonnes mêmes; le diray-je? que nous voyons tous les jours à l'Autel du Seigneur, & qui devroient être les fermes appuis de ſes Loix. Excuſez-moy, s'il vous plaît, ſi je ſemble parler avec trop peu de précaution des Miniſtres de Jeſus-Chriſt. Ce que vous me dites, reprît mon Confeſſeur, n'eſt qu'en general, & ne bleſſe perſonne en particulier; je ſçavois à demy, par le recit que vous en avez fait à d'autres qu'à moy, ce que vous venez de me dire. Quelle exclamation ne dois je point faire, de voir une Loy de l'Egliſe ſi ſainte & ſi ſalutaire, impunément violée par la

pluſpart des Catholiques ; & ce qui eſt de plus déplorable, par des gens dont l'exemple devroit porter les foibles à l'obſerver avec le dernier ſoin ? Helas ! que l'on connoît peu chez vous la nature & la neceſſité du jeûne ! Croyez-vous en être quite & l'obſerver ſelon les regles de l'Egliſe, quand vous vous abſtenez de manger de certaines viandes, & à certains tems aux jours de jeûnes ? Il faut outre cela ſonder ſon cœur, & en penetrer tous les replis. Si l'attache à la bonne chere vous a porté au peché, il faut faire ſouffrir par le jeûne la partie qui en a eû le plaiſir. Si les yeux ont peché par des regards trop curieux, & ſouvent criminels, il faut les en punir par l'éloignement des objets, dont la vûë pourroit les ſatisfaire. Si les oreilles ont peché, en écoutant des chanſons un peu trop libres, & qui pouvoient exciter dans l'eſprit des imaginations dangereuſes, on a beſoin en ce cas de priver cet organe de tout ce qui ſeroit capable de le ſatisfaire : Nous pouvons raiſonner ainſi de tous les ſens

de l'homme, que je paſſe ſous ſilence pour ne vous pas ennuyer : mais ſoyez perſuadé que l'abſtinence de viande, & le jeûne que vous pratiquez dans vos climats, n'eſt que la moindre partie de ce même jeûne que l'Egliſe vous commande dans de certains jours, & que vous n'obſervez nullement, comme vous y êtes obligez ; ce ſeroit quelque choſe ſi cette abſtinence étoit pratiquée avec une ſévere exactitude, & par un motif de l'obéïſſance qu'on doit à l'Egliſe : mais ſelon l'aveu que vous m'en venez de faire, j'ay lieu de craindre que cette pratique du jeûne, ne ſoit chez vous preſqu'aux derniers abois, & qu'elle ne languiſſe releguée dans quelques coins de cloître, où elle ſe ſoûtient encore un peu. Le jeûne neanmoins n'eſt pas ſeulement une vertu, mais le fondement de toutes les vertus ; il purge l'ame de ſes ſoüillures ; ſoûmet la chair à l'eſprit ; excite dans le cœur du Chrétien une contrition humble & ſincere ; diſſipe les nuages épais de la concupiſcence ; éteint les flâmes cri-

minelles des passions, & fait enfin éclater & briller la lumiere pure & chaste de la continence. Que l'aveuglement de vos Compatriotes est grand, de vouloir ignorer tous les avantages que les Fideles retirent du jeûne ! Vous pouvez avoir remarqué quelque petite alteration sur les visages de nos Catholiques après la sainte Quarantaine ; mais si vous pouviez voir le fond de leurs ames à la Feste de Pâque, que vous trouveriez de vertus, dont à peine connoissez-vous les noms ! Pourquoy croyez-vous que la Religion se maintienne chez nous dans sa pureté ? j'en attribuë en partie la cause à l'observance du jeûne, qui attire sur chaque particulier les graces du Ciel, dont les Fideles étant comblez, marchent à pas de geant dans la Loy du Seigneur. Si la Providence permet que vous retourniez un jour dans vôtre Patrie, faites un recit sincere de la maniere dont nous observons le jeûne que l'Eglise nous commande. Mais dites-moy, est-il vray que certains délicats, qui n'ont de Religion qu'au-

tant qu'elle paroît sur les lévres, mangent de la viande en Carême ? L'Europe, luy dis-je, est pleine de ces sortes de gens : j'en ay vû même qui font gloire de leur impieté, & qui croyent se distinguer par là de la canaille. Helas ! pauvre distinction, me répondit ce saint Prêtre. Quoy ! doit-il y avoir de la distinction entre les Fideles ? Les riches ne sont-ils pas obligez à ce precepte, aussi-bien que les pauvres ? Y a-t-il deux mesures & deux poids dans l'Assemblée des Enfans de Dieu ? Je vay vous dire une chose surprenante, qui est arrivée du tems de saint Chrysostome, mais que nous avons vûë encore de nos jours. Il y a près de quarante ans que le Ciel parût être irrité contre nous ; l'été fut si brûlant, que le bled presque tout verd fut desseiché jusqu'à la racine ; en sorte qu'on en recuëillit dans nôtre Isle, qu'autant qu'il en falloit pour un mois : il y en avoit encore quelque peu dans les greniers ; mais on le vendoit à un prix si excessif, qu'il étoit impossible que les pauvres en

achetaſſent : On ne manqua pas, comme vous pouvez croire, de les aſſiſter ; mais avec ces aumônes, ils ſouffroient encore beaucoup. Nos Senateurs prierent les Prelats de permettre aux pauvres de manger de la viande trois jours de la ſemaine durant le Carême, cette année ſeulement : ces Paſteurs toûjours charitables, & prevenans dans les beſoins des malheureux, accorderent cette grace d'autant plus volontiers, qu'il y avoit une eſpece de neceſſité de le permettre ? mais ces pauvres pleins de zele pour la Loy de Dieu & de ſon Egliſe, s'opiniâtrerent tellemennt à ſuivre les coûtumes de leurs Peres ſi ſaintement établies, & témoignerent tant d'horreur, quand ils virent les boucheries ouvertes dans un ſi ſaint Temps, qu'on fût obligé de les refermer, & de donner aux malades les viandes qu'on avoit miſes en vente, uniquement pour ſoulager les pauvres dans un beſoin ſi preſſant. Nos Catholiques, mon cher Monſieur, doivent être plûtoſt condamnez de trop de rigueur dans l'ob-

ſervance du jeûne, que de trop de moleſſe. Ils ne mandient point des Medecins flâteurs des atteſtations d'une maladie imaginaire, pour avoir lieu de violer les ſaintes regles de l'Egliſe, perſuadez que ces atteſtations mandiées ne les rendroient pas moins coupables. Toute nôtre peine eſt d'arrêter le zele de nos Catholiques, & de moderer l'excez de leurs mortifications, qui pourroient incommoder notablement leur ſanté. En voilà aſſez pour vous donner une idée de la maniere qu'on obſerve le jeûne chez nous; faites-y reflexion, & venez un de ces jours achever vôtre confeſſion. Après l'avoir remercié de ſes avis charitables, je fûs le voir le Dimanche ſuivant, & j'achevay ma confeſſion; & tout contrit que j'étois, je ne reçûs l'abſolution qu'au prix d'une rude penitence, pour avoir quelquefois violé le jeûne.

CHAPITRE XV.

Des Religieux d'Eutopie.

COmme l'établiſſement de cette Iſle n'eſt pas bien ancien, & que l'Eutopie eſt un endroit ſeparé du reſte du monde, les Ordres Religieux ne s'y ſont pas multipliez comme dans l'Europe; & je croy qu'il ne s'y en ſeroit jamais établi, ſi deux Religieux zelez, & qui pratiquoient les Regles de leurs Fondateurs à la lettre; ne ſe fuſſent trouvez dans la compagnie des Miſſionnaires qui ont jetté les premiers fondemens de l'Egliſe d'Eutopie : l'un de ces Religieux étoit de l'Ordre de S. Benoiſt, & l'autre ſuivoit la Regle de S. Bernard; ils vécurent quelque tems avec les Prêtres, & ne furent pas inutiles dans les commencemens de cette Egliſe naiſſante : Mais voyant que Dieu répandant ſes benedictions ſur Elle, le nombre des Prêtres & des Fideles s'augmen-

s'augmentoit visiblement, & que leur secours n'étoit plus si necessaire qu'il l'avoit été au commencement ; le desir de la retraite & de la solitude leur fit choisir un lieu écarté pour continuer à observer les regles qu'ils avoient fait vœu de suivre. On ne sçauroit dire le nombre des personnes zelées qui les allerent voir dans leurs petites chaumieres : l'austerité de leur vie ; le travail manuel auquel s'occupoient ceux qui avoient eû la dévotion de se joindre à ces saints Religieux, qui suivoient avec la derniere exactitude la Regle de leurs Fondateurs ; leur desintereſſement, leur charité qui éclatoit en donnant leur superflus aux pauvres du lieu où ils habitoient ; leur habit simple & modeste ; leur ferveur ; leur mortification ; leur pieté, & l'amour du silence & de la retraite ; toutes ces vertus attirerent tant de monde dans ces nouvelles solitudes, qu'on a compté dès les commencemens plus de cent Religieux dans chaque Convent, ou pour mieux dire, dans chaque Hermitage. Comme on me faisoit

un grand éloge de ces ſaints Solitaires, je fûs curieux, avec la permiſſion de M. l'Evêque que j'obtins facilement, de viſiter ces deux Monaſteres : l'un eſt à l'extrêmité de cette Iſle dans un bois fort épais, au milieu duquel on voit de petites cellules le long d'un champêtre qu'on leur a donné à défricher, qui a environ quatre arpens d'étenduë. Mais comme le nombre des Religieux s'eſt augmenté notablement, leur jardin, comme j'ai pû remarquer, contient preſentement ſept ou huit arpens de terre: ce ſont des Religieux qui ſuivent la Regle de S. Benoiſt, établis du côté de l'Orient auprès de la mer, & aux confins de l'Iſle d'Eutopie, éloignez des Villes, & n'ayant pour voiſins que quelques Villages aſſez bien peuplez, mais avec leſquels ils n'ont aucun commerce. Ce que j'ay remarqué de particulier eſt, que tous ces Religieux ne ſont point Prêtres, ſuivant en cela la Regle de leur Patriarche & Fondateur, qui dit au chapitre ſoixantiéme : Si quelqu'un de l'Ordre des Prêtres demande d'être reçû au

Monaſtere, qu'on ne luy accorde pas ſi-toſt : Si toutefois il perſiſte dans ſa demande, &c. qu'on luy accorde neanmoins de tenir rang après l'Abbé, de donner les benedictions & dire les Meſſes. Et ſi on a quelque déference pour lui dans le Monaſtere à raiſon de ſon Ordre, qu'il conſidere le rang qu'il devoit tenir quand il eſt entré, & non celuy qui luy eſt donné par reſpect pour le Sacerdoce. Voilà ce que me fit lire l'Abbé dans ſa Regle, pour ſe diſculper de l'objection que je luy avois faite, trouvant extraordinaire que ſes Religieux ne fuſſent point Prêtres comme dans l'Europe. Pourquoy, luy dis-je, vous écarter de la conduite de vos Freres ? Vos Religieux étant Prêtres attireroient plus de benedictions du Ciel ſur nôtre Iſle, par les Sacrifices qu'ils offriroient tous les jours, & par les ſervices qu'ils pourroient rendre aux Paroiſſes voiſines de vôtre établiſſement, en prêchant & confeſſant quand les Paſteurs ſeroient malades, & hors d'état de ſatisfaire à leurs devoirs : vos Religieux leur ſe-

roient d'un grand ſecours. Voilà comme je raiſonnois ; mais l'Abbé plein de l'eſprit de Dieu, avoit bien d'autres ſentimens ; & pour me les faire connoître, voicy ce qu'il me dit: Nous ne nous ſommes point écartez de la conduite de nos Freres de l'Europe ; ce ſont eux qui ont tranſgreſſé la Regle de nôtre ſaint Patriarche : Vous avez lû que ce S. Homme veut qu'on donne la premiere place après l'Abbé à un Prêtre, que la pieté & le deſir du ſalut ont attiré & fait entrer dans nôtre Ordre ; & cela à cauſe de la dignité de ſon Sacerdoce : Il s'enſuit de là que les autres Religieux n'étoient point Prêtres, autrement S. Benoiſt nôtre Fondateur auroit mal raiſonné, & on ne pourroit point l'excuſer d'avoir commis une injuſtice manifeſte, d'accorder à un Prêtre reçû depuis peu dans le Monaſtere, le ſecond rang à cauſe de ſon Sacerdoce, ſi les autres Religieux l'avoient été. Quand vous dites que nos Religieux étant Prêtres rendroient de grands ſervices aux habitans de nôtre Iſle, en prêchant & confeſſant,

helas ! vous connoiſſez mal les deſſeins de nôtre Fondateur, & vous n'entrez guéres dans ſes ſentimens toûjours juſtes & équitables : ce grand Saint n'avoit en vûë, lorſqu'il a inſtitué ſon Ordre, que de bâtir dans des lieux retirez des cellules, où les pecheurs pouvoient trouver un azile & une demeure tranquile, pour y effacer par leurs larmes, leurs gémiſſemens, & par une longue penitence, les pechez commis depuis leur Baptême : Et à proprement parler, nos retraites & nos ſolitudes n'ont été qu'un ſupplément de la penitence publique, qu'on faiſoit autrefois dans la primitive Egliſe, où les pecheurs pouvoient en ſecret & ſans confuſion, purifier par les rigueurs de la penitence, qui duroit autant que la vie, les taches du peché, qui attiroit ſur eux la colere de Dieu. Supposé que des ames innocentes ſe ſoient retirées autrefois dans nos Communautez, pour éviter la contagion du monde ; en les élevant à la dignité du Sacerdoce, n'eſt-ce pas les remettre dans le même danger, que la grace du

Seigneur leur a fait éviter ? Nous avons chez nous des pecheurs, qui ont pris l'habit de ſaint Benoiſt pour pleurer le reſte de leur vie les fautes paſsées: Nous avons auſſi des Religieux dont le cœur eſt pur devant Dieu, & qui par une grace extraordinaire ſe ſont conſacrez au Seigneur dès leur jeuneſſe, & avant d'avoir été corrompus par les maximes criminelles du ſiecle. Peut-on de ces pecheurs, qui ont beſoin de pleurer leurs propres fautes, en faire par le Sacerdoce des Mediateurs entre Dieu & les hommes ? N'ont-ils pas encore beſoin de Mediateurs eux-mêmes pour faire leur paix avec le Dieu du Ciel, qu'ils ont outragé par leurs pechez, ayant violé tant de fois ſes Commandemens ? Comment pourroient-ils appaiſer un Dieu juſtement irrité contre leurs Freres, eux qui n'ont point encore expié leurs propres fautes par les larmes d'une ſincere penitence? Nos premiers Fondateurs n'ont-ils pas eû raiſon d'éloigner de l'Autel des Religieux qui, comme le Publicain, ne le doivent regarder que de loin, en

frappant leurs poitrines, preſſez du regret de leurs pechez ? Quant à ceux qui ſe ſont retirez chez nous pour éviter la corruption du monde, & pour ſe mettre à l'abry de ſes inſultes dangereuſes, ne ſeroit-ce pas une eſpece de cruauté de la part d'un Abbé, d'engager ces bons Religieux dans le commerce du monde, en les élevant au Sacerdoce, & leur permettant de prêcher & de confeſſer ? Ils ont fuit le monde par une inſpiration toute divine; & l'Abbé s'oppoſant, pour ainſi dire, aux volontez du Ciel, les y engageroit de nouveau ; le motif en ſeroit bon à la verité, mais qui pourroit répondre du ſuccès ? Je n'ay jamais eû de commerce avec nos Freres de l'Europe; mais nous aprenons par quelques-uns de leurs Hiſtoriens, que la chûte & la décadence de nôtre Ordre, ſi floriſſant autrefois, n'eſt venuë, & n'a été causée que parce que nos Abbez ont été trop faciles à laiſſer entrer dans le Sacerdoce des Religieux qui n'avoient quité le monde & embraſsé la ſolitude, que pour y pleurer leurs pechez : ces

Religieux Prêtres encore foibles dans la pratique des vertus de leur état, ſe ſont mêlez d'enſeigner les autres, d'écrire, prêcher, confeſſer: & il eſt arrivé de là que ces occupations exterieures, ont peu à peu donné du dégoût pour les ſaintes pratiques de leur vocation; elles leur ſont devenuës à charge; & ſous pretexte d'être utiles aux Fideles, ils ſont rentrez dans le monde plus que jamais. Les viſites paſſives & actives ont tellement étouffé & éteint le zele ardent qu'ils avoient de ſe ſanctifier, qu'ils ſont devenus peu à peu comme ces flambeaux qui, éclairant les autres, ſe conſument eux-mêmes: après une ſi longue experience que j'ay du danger où s'expoſent les Religieux qui ſe mêlent d'enſeigner les autres, condamnerez-vous ma conduite, ſi bien appuyée ſur l'autorité de nôtre Pere ſaint Benoiſt, & ſur la pratique des premiers ſiecles de nôtre établiſſement, quand je ne permets point le Sacerdoce à des Religieux qui ne ſont entrez dans ce Monaſtere, que pour faire penitence & pleurer leurs

pechez ? Nous ne ſommes à charge à perſonne, la République a bien voulu nous donner quelques arpens de terre pour y habiter : Nous y avons bâti nos petites cellules ; le travail de nos mains nous donne dequoy ſubſiſter de légumes & de pain ; vous avez mangé avec nous, & vous êtes témoin de la maniere ſobre & penitente dont nous vivons : Nos bâtimens ſe reſſentent fort de l'antiquité des Monaſteres : Nous n'avons pas eû beſoin de réforme depuis nôtre établiſſement ; & j'en attribuë la cauſe à nôtre retraite, au ſilence, & ſur tout à l'éloignement du commerce du monde. Nos Religieux étans Prêtres auroient eû un prétexte ſpecieux de violer ſouvent la Regle de nos ſaints Fondateurs ; ce qui auroit causé d'abord le relâchement de la diſcipline Monaſtique ; l'eſprit de Religion ſe ſeroit diſſipé ; le commerce du monde, qui a des maximes toutes oposées à celles des Cloîtres, auroit répandu ſon poiſon dans les cœurs de nos Religieux ; la cellule leur ſeroit devenuë à charge ; un Abbé en-

ſuite auroit beau faire pour maintenir la Regle, on ne l'obſerveroit qu'avec chagrin, & il paſſeroit luy-même dans l'eſprit de ſes Religieux pour un homme ſevere & intraitable : au lieu que n'étans point Prêtres, ils n'ont aucune occaſion de violer la Regle : tantôt occupez à loüer Dieu dans les heures deſtinées pour la Pſalmodie & l'Office divin ; tantôt accablez ſous le poids du travail manuel, ils ne penſent non plus au monde, que s'il n'y en avoit plus : c'eſt le ſeul moyen, dont nos Peres plus ſaints que nous, ſe ſont heureuſement ſervis, pour maintenir dans les Religieux cet eſprit de retraite, qui eſt l'ame de la Religion, & ſans laquelle toutes les autres vertus ſe diſſipent en peu de tems, comme les feux folets, qui voltigent quelques momens en l'air, & diſparoiſſent auſſi-toſt. Voilà ce que me dit ce ſaint Abbé, d'une maniere ſi perſuaſive, que je me rendis facilement, & entray dans ſes ſentimens, qui me parurent fort juſtes. Le tems d'aſſiſter à l'Office l'appella au Chœur. Il m'auroit dit

bien d'autres choſes ; mais quoyqu'il ne m'ait entretenu, que pour juſtifier ſa conduite à l'égard de ſes Religieux qu'il n'élevoit point au Sacerdoce, je reconnus par d'autres voies ce qui ſe paſſoit dans le Monaſtere. La modeſtie de l'Abbé l'empêcha ſans doute de me dire ce qui pouvoit luy attirer quelque loüange. J'appris d'un vieux Domeſtique âgé de près de quatre-vingt ans, les vertus de chaque Religieux en particulier,& le reglement general de la Communauté. Il commença d'abord par le reglement general, & enſuite deſcendit dans un détail fort exact & tout-à-fait ſincere : Si depuis huit jours que vous êtes icy, je n'avois vû en vous des marques d'une veritable pieté, je n'aurois garde de vous reveler les ſecrets de l'interieur de la maiſon ; les gens du monde ne goûtent point les choſes du Ciel, toûjours attachez par un nœud indiſſoluble aux choſes temporelles, ils n'aiment point à entendre parler des merveilles & des effets prodigieux que la grace de Dieu opere dans les ames

de ceux qui le ſervent en eſprit & en verité : mais comme on m'a dit que vous étiez Etranger, & conſideré de nos Prelats, j'ay crû avec juſte raiſon que je pouvois vous faire confidence de tout ce qui ſe paſſe dans la maiſon ; vous en ſerez édifié ; & ſi quelque jour la Providence vous fait retourner dans vôtre Patrie, le recit que vous pourrez faire des Religieux d'Eutopie, ne ſera pas deſagréable aux ames chrétiennes qui ne recherchent que Dieu. Nôtre Abbé eſt un ſaint ; il vit de la même maniere que ſes Religieux ; il ne ſe diſtingue point par un train magnifique, mais par ſes vertus ; & quoyque les aumônes qu'on nous fait ſoient très-conſiderables, il ne theſauriſe point ; à la fin de chaque année il donne ce qui reſte de la dépenſe aux pauvres du Dioceſe : comme il eſt fort retiré, il ne connoît pas bien les veritables pauvres ; c'eſt pourquoy, perſuadé que Monſieur l'Evêque les connoît mieux que luy, il luy envoye des ſommes conſiderables, que le travail de nos Religieux produit, auſſi-bien que

les aumônes qu'on nous fait ; & nôtre ſaint Evêque diſtribuë avec beaucoup d'économie aux pauvres qu'il connoît, ce que nôtre Abbé luy a mis entre les mains. Je ne ſçay ſi le bruit qui eſt venu juſqu'à nôtre Monaſtere vient de vous ; mais ſi ce bruit étoit veritable, cela ne feroit pas honneur à l'Ordre de ſaint Benoiſt : On dit que dans l'Europe, on n'entend parler que des Procez de nos Religieux. Je ſuis un Domeſtique ſans litterature ; mais inſtruit depuis ſoixante ans par l'exemple de nos Peres, je ne puis que je ne condamne une conduite ſi peu charitable & ſi peu religieuſe. Quoy ! des gens qui ont renoncé au monde & aux biens temporels, dans la ſeule vûë d'acquerir les biens du Ciel, plaident pour une motte de terre, ou pour un droit imaginaire? Ce n'eſt pas à moy d'en juger, Dieu ſeul en ſera le Juge ; mais ſuivant la Regle de S. Benoiſt, que je ſçay preſque toute entiere, je dois conclure que ces pauvres Religieux ſont dans le dernier danger de ſe perdre ; tout ignorant que je ſuis, Dieu me

fait entrevoir que ce n'eſt pas là la veritable conduite des Solitaires, qui doivent demeurer dans leurs cellules le Breviaire en main, ou l'Ecriture Sainte; & ne jamais paroître dans les Chambres des Parlemens, chargez de ſacs de procedure. Si ſaint Paul, qu'on nous liſoit il n'y a pas long-tems dans une conference de pieté, deffend aux Evêques de recevoir un Miniſtre dans l'Egliſe qui ſoit litigieux, quoyqu'il n'ait pas renoncé au monde par les vœux comme les Religieux; que diroit ce grand Apôtre, ſi par un miracle nouveau il revenoit au monde, & qu'entrant dans les Parlemens, il apperçût vingt Procureurs des Communautez de differentes Provinces, plus inquiets de l'iſſuë de leurs Procez, que de s'acquitter des obligations de leur Regle? Ce n'eſt pas à moy qui ſuis le dernier de cette Communauté de raiſonner là-deſſus: je vous diray ſeulement que nos Religieux tout-à-fait morts au monde, ont en horreur l'ombre même des Procez, comme entierement oppoſez à l'eſ-

prit de nôtre Fondateur ſaint Benoiſt. Nos Religieux aiment mieux entretenir la Communauté par le travail de leurs mains, que par des Procez, fuſſent ils intentez avec Juſtice. Monſieur l'Abbé vous a fait voir toutes les cellules : vous avez vû leurs differentes occupations : les uns, comme vous avez pû remarquer, ſont occupez à coppier les livres de plein chant, pour fournir aux Paroiſſes qui en manquent. Autrefois quand nous n'avions point encore la commodité de l'impreſſion, ils coppioient les livres des ſaints Peres, que nos premiers Miſſionnaires avoient apportez avec eux : D'autres font des paniers d'ozier que l'on vend au profit du Monaſtere ; pluſieurs ſont occupez à d'autres ouvrages, dont on tire le moyen de faire ſubſiſter les Religieux : Nôtre jardin qui a une grande étenduë, & qui eſt fort bien cultivé par les peines qu'ils prennent, nous fournit preſque toute l'année des légumes, qui ſont nôtre nourriture ordinaire ; il ſeroit trop ennuyeux de vous faire un dé-

nombrement des métiers differens, auſquels ſont occupez nos Solitaires ; il ſuffit de vous dire, qu'il n'y en a pas un ſeul qui ne gagne dequoy vivre par le travail de ſes mains ; ce qui eſt beaucoup plus noble & plus conforme à l'inſtitut de nos Religieux, que de paſſer le tems dans une oiſiveté dangereuſe pour le ſalut : l'avantage qu'on retire de ces ſaintes occupations eſt, qu'elles éloignent les Religieux de l'amour du monde qu'ils ont quité, les attachent plus étroitement à Dieu, & empêchent les murmures indiſcrets, qui ne trouvent ordinairement leur origine que dans l'oiſiveté : ce n'eſt qu'un même eſprit de charité qui unit & enchaîne, pour ainſi dire, nos Religieux enſemble ; ils ne ſe voyent qu'une fois la ſemaine, & ne converſent l'un avec l'autre que par un deſir de s'animer par de ſaints entretiens à ſervir Dieu de la maniere la plus parfaite. : leurs converſations ſont toutes ſaintes ; & comme il ſort des étincelles de feu lorſqu'on entrechoque des pierres, de même de leurs entretiens naiſſent

naiſſent de nouvelles flâmes de charité & d'amour de Dieu, qui ſervent à les animer davantage à finir la carriere de la vie dans l'obſervance de leur Regle: Vous ne ſçauriez croire combien on a vû d'eſpeces de miracles, operez par pluſieurs Religieux qui ſont morts en odeur de ſainteté: mais je les paſſe ſous ſilence, Dieu ſeul en eſt le témoin, quoique les hommes incredules les faſſent paſſer pour des rêveries de certains viſionnaires. Helas! plût à Dieu, me dit-il, en finiſſant ſa narration, que tous vos Monaſteres de l'Europe ſuiviſſent la Regle de leur Fondateur, vous en ſeriez plus édifiez, & beaucoup de Laïques ſe convertiroient par le ſeul exemple de leur deſintereſſement, & de la ſainteté de leur vie. Mon bon Frere, luy dis-je, vous n'êtes informé de la ſituation de vôtre Communauté en Europe, que par les endroits qui forment vôtre prévention contre Elle, par rapport à ce qu'ils peuvent avoir de mauvais, & ſans avoir conſideré ce qu'ils ont de bon: ou bien vous la regardez enco-

re ſur le pied du relâchement qu'elle a eû le malheur de ſouffrir un tems ; mais dont elle eſt aujourd'huy tellement éloignée, qu'en me faiſant le portrait de la regularité de vôtre Maiſon, vous y avez compris toutes celles que vous avez en Europe. Je ne ſçay que trop, que vos plaintes peuvent tomber ſur pluſieurs de nos Communautez Monaſtiques, mais nullement ſur celles dont vous portez le nom : Je vous diray au contraire, que jamais cet ordre n'a été dans une plus grande ſplendeur ; par ſa regularité qui les rend l'exemple de tous les autres ; par ſa retraite, que le Sacerdoce n'a nullement alterée ; par ſa charité, qui fait retentir l'air chaque jour de mille benedictions de la part des pauvres ; par ſon zele, étant nuit & jour appliqué à la méditation, au ſacrifice, & à la loüange du Seigneur, d'une maniere qui fait l'édification de tout le peuple ; par ſa mortification : Si jamais vous paſſiez en Europe, vous retrouveriez chez vos Freres, vôtre jeûne d'Eutopie dans toute ſa ſeverité ; & enfin par ſa ſcience,

dont la ſublimité & la profondeur n'eſt pas regardée ſans une grande jalouſie de la part des ennemis de la verité, & des deſtructeurs de la Foy de Jeſus-Chriſt. C'eſt un bonheur pour l'Egliſe Européenne, que vos Religieux ſe ſoient appliquez aux ſciences; cette étude les a remplis de la vraie lumiere de l'Evangile, & Dieu s'en ſert pour la défenſe de ſa Foy, ſouvent attaquée par de faux Prophêtes, des loups affamez, qui ſeroient ravis que vôtre illuſtre Communauté fût dans la décadence que vous vous imaginez, pour n'être plus empêchez d'aſſouvir leur cruauté du ſang de nos troupeaux: vous ne ſeriez pas moins édifié de l'auſterité de leur vie ſolitaire, que les habitans d'Eutopie le ſont de la vôtre. Ce bon Frere me parût charmé de mon entretien; il m'embraſſa cordialement; me dit qu'il ne parleroit d'autre choſe dans la ſuite à tous ceux de ſa Maiſon, & me remercia mille fois: je le remerciay auſſi de la bonté qu'il avoit euë de me dire beaucoup de choſes que j'ignorois. Je fus enſuite ſaluer M. l'Ab-

bé, & je pris congé de luy avec les mêmes remercimens. Je sortis du Monastere plein de l'Esprit de Dieu, qui s'étoit communiqué à moy, ou par l'exemple de ces bons Religieux, ou par leurs prieres, ausquelles je m'étois recommandé. Six mois après je visitay le Monastere de l'Ordre de saint Bernard à l'autre extrêmité de l'Isle; mais comme c'est à peu près le même esprit & la même Regle que ces Religieux observent, il seroit inutile de repeter icy les vertus qu'ils y pratiquent; il suffit de dire, que si je fus touché jusqu'au fond de l'ame au sortir d'un de ces Monasteres, je ne le fus pas moins au sortir de l'autre.

CHAPITRE XVI.

Où on voit comme l'Auteur de cette Relation est revenu en Europe.

UNe espece de miracle m'a fait aborder aux côtes de cette Isle. Un effet de la Providence m'en a fait sortir & retourner en ma Patrie. La benediction du Ciel qui favorise ordinaire-

ment les bons, avoit tellement multiplié les Habitans de cette Isle, qu'elle parut d'une trop petite étenduë pour contenir un si grand peuple. Les Evêques & les Senateurs s'assemblerent plusieurs fois pour prendre les moyens les plus justes pour décharger l'Eutopie du grand nombre de ses habitans ; afin que lorsqu'ils seroient établis ailleurs, on pût entretenir un commerce avec eux. Après plusieurs desseins, on n'en trouva point de meilleurs que de construire quelques vaisseaux pour transporter dans les autres Isles voisines une espece de colonie. On voyoit dans quelques vieilles cartes que nos premiers Missionnaires avoient apportées, qu'il devoit y avoir quelques Isles voisines encore inconnuës. Les vaisseaux étant achevez, près de deux mille jeunes mariez avec leurs familles, disposez & tout prests d'aller établir leur fortune ailleurs, se trouverent au lieu où les Fondateurs de l'Isle avoient été jettez par la tempeste. Quoyque cet endroit eût été auparavant difficile à aborder, il de-

vint un port assez commode par les travaux qu'on fit pour cette navigation. On ne sçauroit dire les larmes qu'on répandit à ce triste départ; on n'entendoit que plaintes & gemissemens par tout le rivage: on ne voyoit qu'embrassemens des peres & des enfans qui étoient sur le point de se séparer: mais enfin après avoir passé quelques jour à se dire adieu, le vent étant favorable, on se mit en mer, & moy avec cette colonie. J'avois eû bien de la peine à obtenir de Monsieur l'Evêque la permission de me retirer: mais l'amour de la Patrie surmonta tous les obstacles; & quoyqu'il eût pour moy une tendresse de pere, il me permit de m'embarquer avec les autres. Il nous donna sa benediction, & nous fit fournir toutes sortes de vivres pour la navigation, & une somme assez considerable en especes d'or & d'argent ayant cours en Eutopie, mais tout-à-fait inconnuës dans les autres Païs. Quand je devrois interrompre le recit de nôtre navigation pour un moment, il faut que je dise de quelle maniere les pieces de

monoie étoient faites ; comme cela eſt aſſez particulier, on ne ſera point fâché de le ſçavoir ; on lit d'un côté des pieces ces paroles : *Unicuique mandavit de proximo ſuo.* Et de l'autre, on ne voit qu'une croix avec ces mots: *Salutis anchora* ; de ſorte qu'on peut voir que tout inſpire la pieté dans cette Iſle juſqu'aux pieces de monoie, qui nous commandent par un langage muet de ne nous point trop attacher à l'argent, mais d'en aſſiſter les pauvres dans leur neceſſité, & de nous attacher à la croix de Jeſus-Chriſt comme à l'ancre de nôtre ſalut. Mais revenons à nôtre départ d'Eutopie: Le tems étoit fort ſerein quand nous en partîmes ; cependant après avoir fendu les flots ſix ou ſept heures aſſez heureuſement, un vent furieux s'éleva & ſépara nos vaiſſeaux ; celuy dans lequel j'étois arriva un peu délabré au Port Royal de la nouvelle France. Les plus conſiderables du vaiſſeau furent ſaluer le Gouverneur du lieu; j'étois avec eux: il nous reçût fort bien ; & après luy avoir dit qui nous étions, & le ſujet pourquoy nous

HX
811
.L44
1711
c.1

venions, il disperſa ceux du vaiſſeau dans differentes habitations de la nouvelle France, où ils ſe ſont tous fort bien établis: Comme je reſtay près de ſix mois avec eux, j'appris de quelques Matelots que les autres vaiſſeaux étoient abordez à d'autres côtes, où ils n'étoient pas moins bien que nous. Quand je partis de ces côtes, le bruit couroit qu'on alloit entretenir commerce avec les habitans d'Eutopie; & je croy même qu'il eſt établi preſentement; car le Gouverneur en avoit trop d'envie. Ayant trouvé enfin la commodité d'un vaiſſeau qui partoit pour Marſeille, après avoir embraſſé mes amis, & leur avoir dit adieu, je m'embarquay; & ſans avoir ſouffert aucune diſgrace ſur mer, ou du moins fort legere, je revis ma Patrie & mes Amis.

FIN.

7138280
09J418

a.z 5z

z 300

4z